

Diagnostic territorial de l'illettrisme dans le département de l'Oise

Juillet 2023



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

01	Présentation de la démarche	P.3
02	Synthèse	P.8
03	L'illettrisme dans l'Oise : chiffres clés	P.21
04	La prévention de l'illettrisme	P.31
05	La lutte contre l'illettrisme	P.64
06	Focus territoriaux	P.101
07	Annexes	P.126

01

Présentation de la démarche

Les objectifs de la démarche lancée dans l'Oise

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme est un groupement d'intérêt public créé en 2020, qui intervient sur les territoires à travers :

- La mise en place de plans régionaux pour rendre plus lisibles les partenariats ;
- Des chargés de mission régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'un co-portage par l'ANLCI et la Préfecture de l'Oise, dont les objectifs sont les suivants :

Mesurer



- Réaliser un **diagnostic quantitatif et qualitatif** de l'illettrisme dans le département de l'Oise
- Mettre en évidence les **caractéristiques des habitants**, et notamment des **publics vulnérables** face à l'illettrisme
- Réaliser un **état des lieux des actions conduites** pour prévenir et lutter contre l'illettrisme
- Identifier les **besoins et les manques** grâce au **recueil de la parole** des acteurs

Organiser



- **Soutenir les actuelles et prochaines coopérations entre les politiques de lutte contre l'illettrisme et la politique de la ville, dans la perspective de futures contractualisations, du déploiement des cités éducatives et des cités de l'emploi**
- Capitaliser sur les **Cités éducatives et de l'emploi** du territoire pour fédérer un réseau d'acteurs autour du sujet

Outiller



- **Proposer un ensemble de pistes de travail et de préconisations** pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme
- **Restituer les résultats de l'étude de manière participative et pédagogique** afin de mobiliser les acteurs et favoriser l'échange de pratiques

La méthodologie globale du diagnostic

Phase 1

Analyse sociodémographique et documentaire territorialisée

Janvier - Avril 2023



Comité de pilotage ANLCI / DDETS

Janvier



Analyse sociodémographique

Janvier - Février



Séminaire partenarial : lancement

1^{er} Mars



Analyse documentaire

Février - Mars



Entretiens (une vingtaine)

Mars - Avril



Elaboration du rapport de diagnostic

Mars - Avril



Point d'étape ANLCI / DDETS

5 mai

Phase 2

Partage des enjeux et préconisations

Avril - Juillet 2023



Groupes de travail :

CA du Beauvaisis : 22 mai après-midi

CA Creil Oise : 6 juin après-midi

Mai - Juin



Groupes de travail Département

Prévention : 11 mai matin

Lutte : 23 mai matin

Monde du travail : 22 mai matin

Mai



Elaboration du rapport de préconisations

Juin



Comité de pilotage ANLCI / DDETS

21 Juin



Séminaire partenarial : restitution

29 Juin

Un diagnostic fondé sur de multiples données quantitatives et qualitatives...

Une méthodologie de diagnostic reposant sur de multiples données quantitatives et qualitatives

Le diagnostic de l'illettrisme dans l'Oise repose sur des données quantitatives et qualitatives parmi lesquelles :



Des données documentaires : documents consultables en ligne et documents transmis par les acteurs rencontrés et les institutions locales



Des données socio-démographiques : données publiques accessibles en ligne (INSEE, CAF...)



Des entretiens : 21 entretiens réalisés avec des acteurs clés à l'échelle régionale, départementale et locale (*voir page suivante*)



Des groupes de travail : 2 groupes de travail territoriaux organisés à l'échelle des agglomérations de Creil et Beauvais et 3 groupes de travail à l'échelle départementale de l'Oise portant sur les trois thématiques suivantes : « prévention de l'illettrisme » ; « lutte contre l'illettrisme » ; « Illettrisme dans le monde du travail »

Un diagnostic territorial de l'illettrisme dans l'Oise et ses préconisations composé d'une analyse départementale et de 2 focus territoriaux :

- **Présentation de la démarche**
- **L'illettrisme dans l'Oise** : chiffres clés sur l'illettrisme dans le département de l'Oise
- **La prévention contre l'illettrisme** : diagnostic des enjeux, offres, manques et préconisations en matière de prévention de l'illettrisme
- **La lutte contre l'illettrisme** : diagnostic des enjeux, offres, manques et préconisations en matière de lutte contre l'illettrisme
- **Portrait social de territoire du département de l'Oise** : profil socio-démographique de l'Oise à partir de données statistiques
- **Focus territorial** : la CA de Creil Sud Oise
- **Focus territorial** : la CA du Beauvaisis

... et sur la prise en compte de la parole des acteurs

Des acteurs professionnels locaux rencontrés dans le cadre d'entretiens de cadrage

Plusieurs acteurs institutionnels ont été rencontrés dans le cadre de ce diagnostic pour recueillir des informations et des données.

Les acteurs ont été interrogés sur le profil des publics touchés par l'illettrisme, sur les besoins identifiés, sur l'offre existante, les éventuels manques et sur la coordination et la dynamique partenariale. La majorité d'entre eux ont par la suite transmis des documents permettant de compléter leurs propos.

- Région des Hauts-de-France : M DOUAY
- Département de l'Oise 60 : M FAGNON, Mme GRAIN
- Education Nationale : Mme COGNARD, M MAYENSON et Mme BROUQUET
- Pole Emploi : M IBEHRIN
- CAF de l'Oise : Mme OURRAD et Mme LE GOAS
- Missions Locales : M GARNIER, Mme HENONIN, Mme RICHER, M KASSIMISSE, M BOUTANQUOI, M BALAVOINE, M MARETS, Mme VONTHRON
- Centre du Service National de la Jeunesse de Creil : Mme BRUNEAU
- Médiathèque Départementale de l'Oise : M FERRARO DROUHIN, VAN TIEL,
- Réseau des Médiathèques du Beauvaisis : M BOURNONVILLE
- Cités éducatives : Mme DE CASTRO, M MANSION, M LEFORT
- Cités de l'emploi : Mme VONTHRON, M BOURLIQUAUX
- MEDEF Oise : M HEYMES
- Consenso Formation : M MILCENT
- OCPO : Mme JANISCZAK, Mme CHERABI, Mme RENDU, Mme FONTAINE, Mme PIERRE, M ZUBRYZYCKI
- Fédération des centres sociaux des Pays Picards : Mme COMBLEZ
- Association CARDAN : M IRIARTE ARRIOLA
- Association Coup de Pouce : M VANCAPPEL
- Association AFEV : M LARUELLE
- Chantier d'insertion FAIRE : Mme FACHIN, Mme LABARRE

02

Synthèse

Démographie



Une croissance de la population portée par le solde naturel

- 829 419 habitants
- Une croissance de **+0,3%** par an en moyenne (**+0,5%** par an due au solde naturel ; **-0,2%** par an due au solde migratoire) // **+0,4%** par an à l'échelle nationale



Un vieillissement plus lent qu'à l'échelle du département

- Une croissance des 65-79 ans de **+3,3%** par an // **+2,6** à l'échelle nationale
- Une diminution des 0-24 ans de l'ordre de **-0,3%** par an // **-0,1%** à l'échelle nationale

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Familles



Des familles monoparentales surreprésentées et en forte hausse

- **15,6%** de familles monoparentales // **15,9%** à l'échelle nationale
- Une croissance de **+2,4%** par an en moyenne // **+1,9%** à l'échelle nationale

- **Part de familles nombreuses : 10,4%** // 9% à l'échelle nationale

- **Part de familles monoparentales où le parent est sans emploi : 40,5%** // 39,1% à l'échelle nationale

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Scolarité et formation

- **Part des adolescents de 15-17 ans non scolarisés : 4,4%** // 4,1% en France
- **Part de jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi, ni en formation) : 18,4%** // 16,3% En France
- **Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme : 24,7%** // 21,4% en France

Source : Insee, RGP 2018 et 2019

Département de l'Oise : en synthèse

Emploi



Un chômage répandu mais des conditions de travail relativement favorables

- **13,4%** des 15-64 ans sont au chômage // **12,9%** en France
- **29,3%** des 15-24 ans sont au chômage // **26,4%** en France
- **Part de salariés en contrat précaire : 13,9%** // 15,5% en France
- **Part de salariés travaillant à temps partiel : 13,9%** // 17,3% en France

Source : Insee, RGP 2019

Vulnérabilité économique

- **Part des ménages fiscaux non imposés : 52,9%** // 54,3% en France
- **Part de la population couverte par le RSA : 11,6%** // 12,3% en France



Une dépendance aux prestations sociales plus faibles qu'en France

- **20,7%** des foyers allocataires dépendent à 50% des prestations CAF // **21,6%** en France
- **11,7%** des foyers allocataires dépendent à 100% des prestations CAF // **12,5%** en France

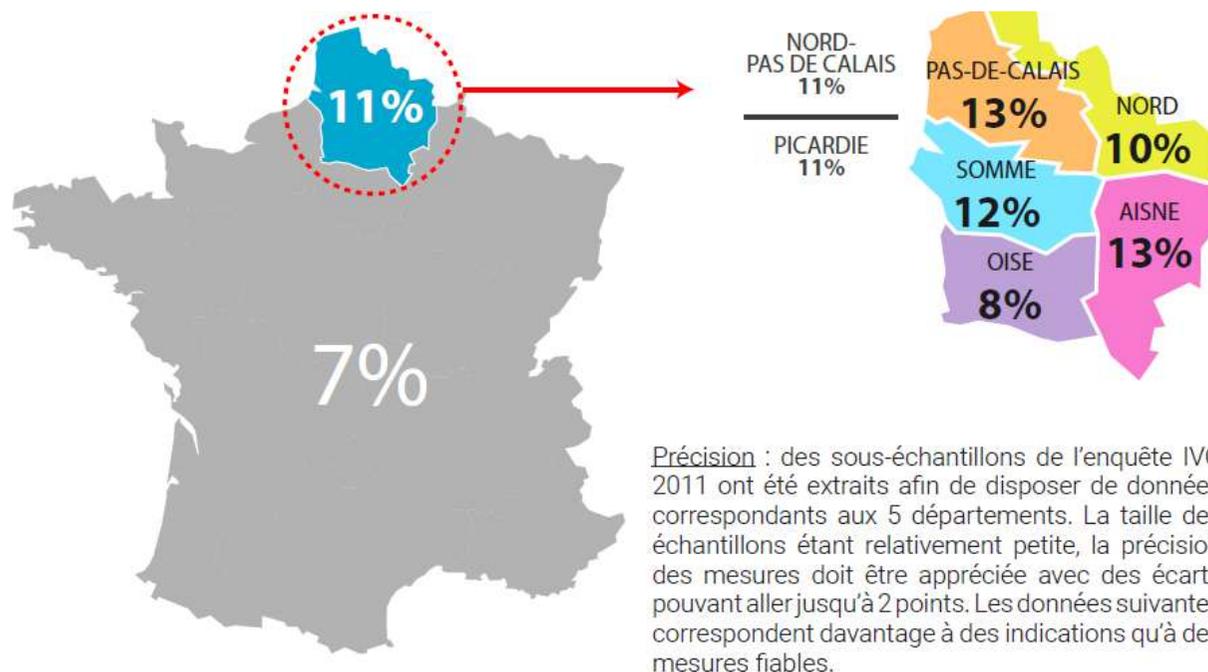
Sources : CAF 2020 ; Insee, Filosofi 2019

L'illettrisme, un enjeu dans le département de l'Oise

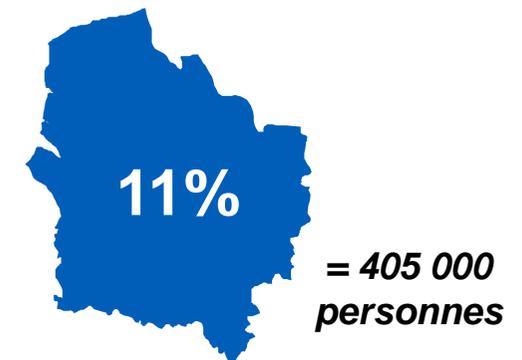
Un taux d'illettrisme de 8% dans le département de l'Oise parmi les adultes de 16 à 65 ans

Alors que le **taux d'illettrisme des adultes de 18 à 65 ans en France est de 7%**, le taux à l'échelle de la **région Hauts-de-France est de 11%**. Ceci représente environ 405 000 personnes. La région Hauts-de-France est ainsi la **région métropolitaine la plus touchée**, après les régions d'outre-mer.

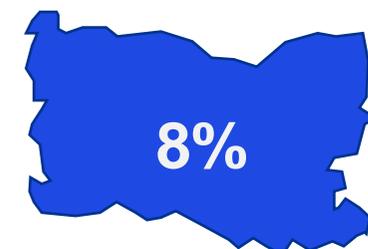
Le taux d'illettrisme de 11% au sein de la région varie toutefois selon les départements. A titre indicatif d'après les échantillons étudiés, le Pas-de-Calais et l'Aisne sont les plus concernées avec 13%. **L'Oise est au contraire le département le plus épargné avec 8% de la population adulte en situation adulte en situation d'illettrisme**. Ce taux reste toutefois supérieur à la moyenne nationale.



Source : Lutte contre l'illettrisme, dossier CRRP, 2018



de la population adulte de 18-65 ans de la Région Hauts de France en situation d'illettrisme



de la population adulte de 18-65 ans du département de l'Oise en situation d'illettrisme

Prévenir l'illettrisme dès le plus jeune âge

Constats

Des actions sur la petite enfance dans chacune des Conventions Territoriales Globales de la CAF, mais n'interrogeant toutefois pas la problématique de l'illettrisme : de nombreuses actions envers la petite enfance sont portées sur le département, mais le terme d'illettrisme n'est pas ou peu employé, notamment en raison d'acteurs difficiles à mobiliser autour de ces questions. Ces actions (crèches, accueil, ateliers linguistiques, jeux...) peuvent notamment être inscrites dans les CTG ou bien encore portées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Des actions de la Médiathèque Départementale de l'Oise et des médiathèques et bibliothèques locales sur le département : le département de l'Oise est couvert par plus de 200 bibliothèques proposant de multiples actions à destination des publics dès le plus jeune âge. Le poste de référent illettrisme au sein de la Médiathèque Départementale de l'Oise représente un atout pour déployer des actions, malgré le manque d'un réseau fédérateur et le manque de formation des bibliothécaires à ces sujets.

Des actions et initiatives en partenariat avec les acteurs locaux : les acteurs locaux dont associations et centres sociaux proposent de multiples activités participant notamment à familiariser les enfants avec l'objet livre.

Des familles en difficultés socio-économiques, un constat qui peut traduire des besoins renforcés d'accompagnement à la parentalité : malgré une part de la population oisienne favorisée, de nombreuses familles présentent des vulnérabilités économiques et sociales, des difficultés d'illettrisme et de maîtrise de la langue. Des actions d'accueil et d'accompagnement sont menées en ce sens mais des difficultés persistent.

Préconisations



Sensibiliser les professionnels de la petite enfance (professionnels au sein des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant ; assistants maternels ; etc.) à la question de l'illettrisme : la prévention de l'illettrisme débutant dès le plus âge, la sensibilisation et formation des acteurs de la petite enfance aux enjeux de l'illettrisme ainsi que l'emploi du terme « illettrisme » permettrait d'agir le plus précocement possible.



Renforcer l'accessibilité aux offres existantes, en particulier en zone rurale et malgré les difficultés de mobilité : l'offre existante est importante mais l'enjeu réside dans l'accessibilité à cette offre en particulier en zone rurale. Développer des actions d'aller-vers hors -les-murs et le déploiement de véhicules dédiés contribuerait à toucher les publics les plus éloignés de la lecture.



Favoriser l'émergence d'un réseau fédérateur autour de la prévention de l'illettrisme : de nombreux acteurs interviennent sur le territoire notamment dans des relations partenariales, mais désigner des référents illettrisme au sein des structures irait dans le sens d'une sensibilisation à large échelle et d'une diffusion des bonnes pratiques.



Proposer un accompagnement global aux parents, traitant de l'intégralité de leurs problématiques (précarité ; difficultés de maîtrise de la langue ; besoins d'accompagnement à la parentalité ; etc.) : accompagner la parentalité au travers d'actions globales et spécifiques à l'illettrisme contribue d'une part à la lutte contre l'illettrisme des parents mais aussi à la prévention de l'illettrisme chez les enfants.

Prévenir l'illettrisme au cours de la scolarité

Constats

Des difficultés scolaires importantes sur le français et les mathématiques, en particulier dans certains secteurs : les élèves de l'Oise présentent des difficultés scolaires importantes, notamment dans les zones REP et REP+. Ces inégalités subsistent malgré les nombreux dispositifs déployés par l'Education Nationale.

De nombreux dispositifs d'accompagnement à la scolarité : pour accompagner les enfants ne disposant pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école, plusieurs dispositifs sont déployés par l'Education nationale et les acteurs locaux (CAF, villes, centres sociaux, associations, bibliothèques).

Des Cités éducatives leviers pour favoriser les partenariats et développer des projets : Les Cités éducatives permettent des synergies entre les acteurs. Les financements dédiés permettent par ailleurs de déployer des actions envers les enfants jouant un rôle dans la prévention de l'illettrisme. D'autres initiatives similaires sont déployées sur les territoires ne bénéficiant pas de Cités éducatives.

Des parents parfois peu investis dans la scolarité de leurs enfants : l'accompagnement à la scolarité des enfants peut s'avérer difficile dans certaines familles, notamment dans des familles ne maîtrisant pas les compétences de base ou ayant des difficultés de maîtrise de la langue.



Préconisations

Prévenir l'illettrisme en renforçant la détection des élèves fragiles et en renforçant les accompagnements (particulièrement en 5ème, 4ème et 3ème)

Augmenter les moyens des dispositifs d'accompagnement des enfants et parents à la lecture et à la scolarité : soutenir financièrement les acteurs agissant sur de l'accompagnement dont de l'aide aux devoirs permettrait d'agir dès que les difficultés apparaissent.

S'appuyer sur les synergies issues de la politique de la ville et des Cités éducatives pour renforcer les partenariats entre acteurs : encourager la coordination entre acteurs et des rencontres sur la thématique de l'illettrisme pour porter le sujet et développer des initiatives sur tout le territoire.

Renforcer l'alliance éducative avec les parents : favoriser l'engagement des parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants notamment en développant « l'école ouverte aux parents » pour les parents en situation d'illettrisme.

Limiter les ruptures de parcours pour prévenir l'illettrisme

Constats

Des situations de ruptures de parcours et décrochages scolaires renforçant les vulnérabilités face à l'illettrisme : le décrochage scolaire est un des facteurs de vulnérabilité face à l'illettrisme, les apprentissages s'interrompant précocement et n'étant pas entretenus. Plusieurs dispositifs existent pour prévenir et accompagner les élèves concernés.

Des freins périphériques ralentissant les apprentissages : la maladie, le handicap, les troubles du comportements, dys ou psy peuvent freiner les apprentissages.

Des prises en charge contraintes par une couverture médicale relativement faible : alors que certaines difficultés nécessiteraient une prise en charge médicale, le département fait état d'une relativement faible couverture en médecins (dont pédiatres et orthophonistes), complexifiant une prise en charge efficace.

La vie culturelle et les loisirs, leviers pour s'intégrer dans la société et croiser ses apprentissages : participer à des activités culturelles et de loisirs en dehors du cadre familial et scolaire contribue indirectement à la prévention de l'illettrisme.



Préconisations

Favoriser le repérage et l'évaluation des jeunes fragiles sortis du système scolaire, des jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEETS) : renforcer la sensibilisation et la formation des professionnels au contact d'enfants / de jeunes autour des enjeux liés à l'illettrisme contribuerait à prévenir le décrochage scolaire, limiter les ruptures de parcours et accompagner les jeunes afin de réduire les risques d'illettrisme.

Renforcer et systématiser la prise en charge des jeunes identifiés en difficulté de lecture ou en situation d'illettrisme lors des Journées de Défense et Citoyenneté pour qu'aucun de ces jeunes ne soit sans solution. Les résultats de la JDC doivent pouvoir être utilisés à bon escient dans la mesure où ils permettent de cibler les jeunes en difficultés et ainsi d'intervenir.

Faire connaître les outils permettant un diagnostic précoce des situations de vulnérabilité, des potentielles situations de handicap et des troubles dys dès la petite enfance : mieux repérer les freins aux apprentissages des enfants tout au long de leur parcours scolaire permettrait une prise en charge plus rapide. Sensibiliser l'ensemble des acteurs au repérage de ces difficultés et à l'orientation vers les professionnels adéquats participe à l'accompagnement des enfants en difficultés.

Renforcer la couverture médicale en médecins spécialisés : favoriser l'accueil de médecins pédiatres ou orthophonistes faciliterait les prises en charge des enfants.

Développer les actions et animations culturelles et artistiques : soutenir les organismes et associations proposant des activités extra-scolaires contribue à l'épanouissement des enfants. La prévention de l'illettrisme s'intègre ainsi dans chacun des temps de l'enfant.

Une diversité de publics concernés par l'illettrisme

Des facteurs de risque supplémentaires pour les publics en situation de vulnérabilité économique (précarité), les gens du voyage, les personnes incarcérées (CP de Beauvais), les publics empêchés (maladie, handicap..), et les publics touchés par la fracture numérique (illectronisme)

Un phénomène d'illettrisme qui touche tout le territoire, des fragilités repérées en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) mais des fragilités soupçonnées supérieures en territoires ruraux bien qu'invisibilisées

Des publics :

- En insertion professionnelle ;
 - En recherche d'emploi,
- En reconversion professionnelle
 - En emploi,

en l'occurrence dans des secteurs professionnels à bas niveau de qualification, souvent sur des contrats précaires (temps partiels ; intérim)

- Invisibles mobilisant peu les compétences de base

Notamment des profils de personnes ayant longtemps travaillé dans le secteur industriel de l'Oise

- Des publics en situation d'illettrisme généralement pas ou peu diplômés ayant connu des ruptures dans leur parcours scolaire, voire un décrochage scolaire
- Une augmentation des difficultés renforcées chez les publics non scolarisés et/ou diplômés



Des situations d'illettrisme qui peuvent toucher les publics à tous âges, avec :

- Des jeunes particulièrement touchés mais qui peuvent plus facilement raccrocher vis-à-vis de la lecture et de l'écriture
- Des adultes en capacité de se faire aider par leur entourage dont enfants
 - Des seniors particulièrement vulnérables face à l'illettrisme, en lien notamment avec un « effet génération », un effritement des compétences et une difficulté accrue de repérage

Une tendance apparente d'hommes plus touchés par l'illettrisme que les femmes



Repérer et aborder les publics concernés

Constats

Un tabou et une méconnaissance des enjeux liés à l'illettrisme : l'illettrisme constitue un **enjeu méconnu et tabou** dans le débat public. Ce manque de communication autour des enjeux liés à l'illettrisme peut conduire les publics à considérer que leur situation constitue une fatalité ou une honte.

Des difficultés de repérage des publics concernés : les **stratégies de contournement ou d'évitement** souvent utilisées par les personnes en situation d'illettrisme occasionnent des difficultés de repérage des problématiques par les acteurs de terrain.

Des difficultés d'approche des publics repérés : suite au repérage, **l'approche des publics** en situation d'illettrisme peut s'avérer **complexe** par risque de braquer et faire fuir le public. Il est difficile de savoir adopter la bonne posture professionnelle.

Un enjeu d'objectivation des difficultés, malgré la mobilisation des outils existants : l'outil Eva est peu utilisé par les acteurs locaux et peu de données de publics en situation d'illettrisme existent sur le territoire ne permettant pas d'objectiver quantitativement le phénomène.

Préconisations

Sensibiliser le grand public sur les enjeux relatifs à l'illettrisme: la lutte contre l'illettrisme nécessite une connaissance sur la définition de l'illettrisme, ses conséquences sur la vie quotidienne. Faire valoir des réussites de certaines personnes au travers de témoignages locaux iraient dans le sens des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme.

Relancer la diffusion et l'appel vers le numéro vert

Déployer des sessions de sensibilisation au repérage de l'illettrisme à grande échelle et en priorité vers les structures susceptibles d'accueillir/rencontrer du public « repérable » (accueil de premier niveau).

Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles des acteurs accueillants, afin de faciliter la mise en confiance et l'orientation des publics : encourager le déploiement de formations et la création de statuts de référents dans les organisations pertinentes contribue à diffuser et partager des bonnes pratiques.

Organiser le déploiement des outils EVA et EVAcob permettant d'évaluer le degré d'illettrisme et de proposer un parcours de formation adapté, en particulier auprès des opérateurs de l'emploi, de l'insertion, de l'orientation professionnelle et du suivi social

Favoriser le repérage et l'évaluation des demandeurs d'emploi (particulièrement de longue et très longue durée), en insertion par l'activité économique (près de 35000 salariés en Hauts de-France), bénéficiaire du RSA, en milieu carcéral

Favoriser le repérage et l'évaluation dans le cadre de l'accueil des services publics (CAF, Pôle emploi, Missions Locales, Centre des impôts, CPAM, CARSAT, UTPAS...)

Observer et mesurer plus régulièrement les situations d'illettrisme et le résultat des actions développées pour les prévenir et les réduire : organiser le partage d'informations pour disposer de données d'observation partagées sur l'insuffisante maîtrise des compétences de base des adultes et les difficultés d'apprentissage chez les enfants scolarisés sur le territoire, afin de mieux légitimer et calibrer l'action.

Orienter et accompagner les publics concernés

Les constats

Un manque de visibilité de l'offre existante : les professionnels peuvent rencontrer des difficultés à orienter en raison d'un manque de connaissances et d'identification des formations et offres proposées

Un maillage territorial de l'offre inégal, qui se traduit par des difficultés géographiques d'accès aux offres : les offres existantes sont majoritairement proposées en ville, dans les agglomérations. La couverture territoriale est ainsi inégale avec une non-accessibilité de l'offre de proximité pour les publics vivant en milieux ruraux.

Une offre diversifiée mais le constat d'une offre surtout dirigée vers les publics « FLE » ou « alpha » : l'offre de formation Lire Ecrire Agir de la Région à destination des demandeurs d'emploi et les formations certifiantes CléA se complètent d'une offre diverse par plusieurs acteurs dont associations locales. Certaines offres ne concernent toutefois plutôt les publics allophones que les publics en situation d'illettrisme, parfois en raison d'un manque de formation spécifique.

De nombreux freins périphériques à l'accès à des formations : des freins de mobilité (notamment en territoire rural), des freins économiques (arbitrage entre formation et emploi), des freins liés à l'équilibre entre la vie privée et la formation et des freins d'ordre cognitif (sentiment de stigmatisation)

Un accompagnement reposant quasi-exclusivement sur des associations : les offres de formation institutionnelles LEA sont identifiées mais les acteurs soulignent que ces formations ne suffisent pas toujours à remettre à niveau les publics, qui sont ensuite redirigés vers une offre associative



Premières préconisations

Rendre lisible et visible l'offre d'actions de « remédiation », de formations et d'accompagnements du public pour outiller les acteurs en charge du repérage et de l'orientation par le déploiement de la plateforme DORA lancée par le ministère du travail (<https://dora.fabrique.social.gouv.fr/>)

Renforcer le maillage territorial de l'offre de formations et ajuster les formations aux contraintes des publics (horaires ; durées ; localisation géographique, âge) : étendre les solutions actuelles ou soutenir d'autres initiatives locales permettraient de répondre aux besoins, notamment en développant l'aller-vers et des cours du soir. Eviter l'emploi du terme « illettrisme » peut par ailleurs renforcer l'attractivité de ces formations.

Soutenir une offre de formation et de réapprentissage innovante (prenant notamment appui sur des outils de remédiation variés et ludiques : numérique, ateliers de conversation, de culture...), adaptée au monde du travail ainsi qu'aux réalités économiques et sociales

Se donner les moyens de constituer une offre de formation accessible gratuitement à toute personne reconnue en situation d'illettrisme ou d'illectronisme, quel que soit son âge, son statut ou son lieu de résidence : une offre socle universellement accessible et permettant d'accéder à la lecture, à l'écriture ou au calcul sans intermédiation (en restant complémentaire à l'offre de la Région des HDF en s'appuyant sur l'opérateur France Travail et sur les partenariats adaptés (Mesure 52 de la préfiguration France Travail))

Favoriser la complémentarité entre le premier niveau de réapprentissage et les formations LEA et CLEA

Proposer une labélisation des acteurs pour la qualité du bénévolat (ex: open badge) en plus du conventionnement entre association et bénévoles (ex Mots et merveilles) : garantie notamment par exemple des cours individualisés dans des lieux en présence d'autres adultes

Focus : Illettrisme dans le monde du travail

Constats

Des entreprises très aléatoirement sensibilisées pour former leurs salariés en matière de lutte contre l'illettrisme : plusieurs profils d'entreprises peuvent être identifiés: des entreprises fortement engagées dans la lutte contre l'illettrisme, des entreprises dont les engagements en matière d'inclusion et de RSE incluent un volet de lutte contre l'illettrisme et entreprises qui ne se saisissent pas de l'enjeu de lutte contre l'illettrisme.

Des entreprises plus enclines à former à la maîtrise de la langue française pour des personnes allophones, ou à « s'adapter » aux difficultés de leurs salariés : la maîtrise de la langue française à l'oral relève d'un sentiment d'urgence pour l'emploi des personnes non francophones leur permettant ce premier stade de communication.

Des freins organisationnels et financiers à l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme en entreprise : les entreprises rencontrent des difficultés à financer des formations à leurs salariés d'autant que cela nécessite une certaine organisation et logistique (emplois du temps, mise à disposition de locaux pour une formation sur site)

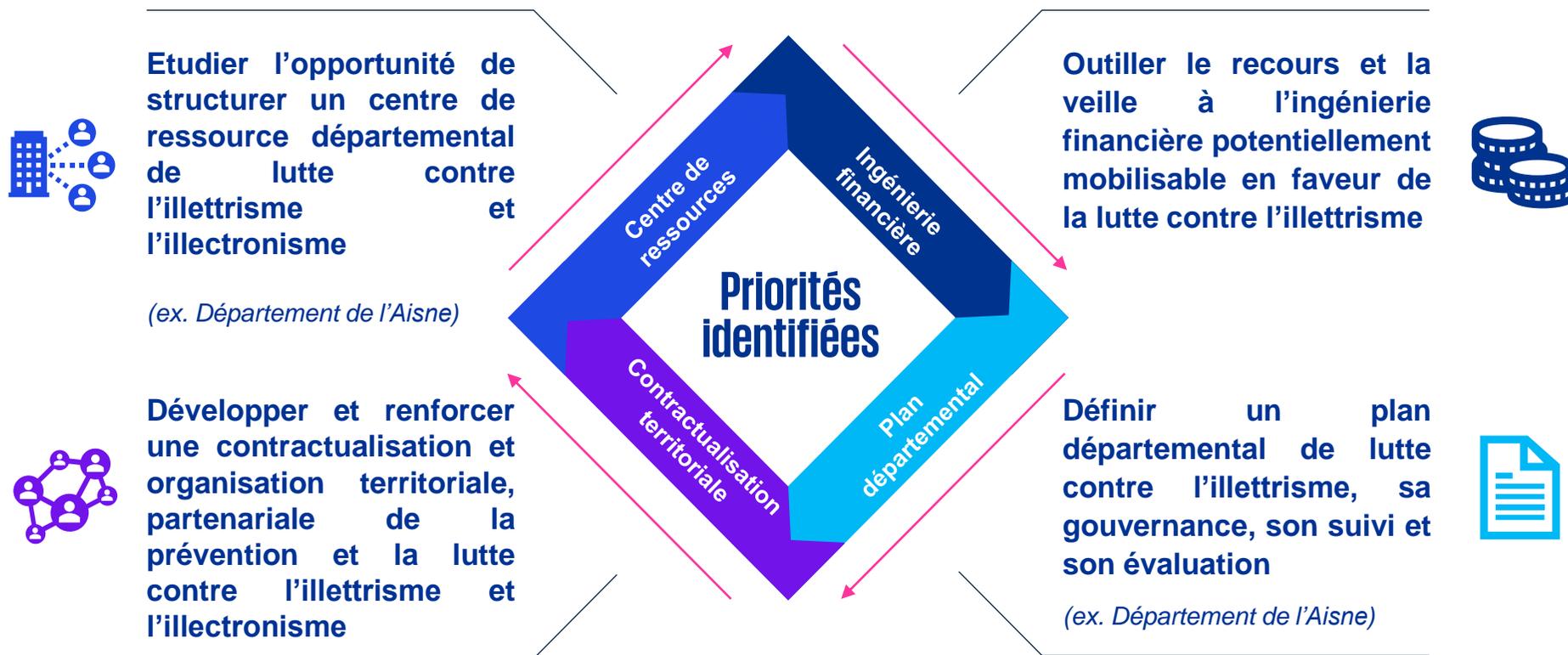
Préconisations

Développer une prise de conscience plus importante des employeurs privés et publics sur les impacts socio-économiques des situations d'illettrisme en milieu professionnel (coûts masqués...)

Organiser la diffusion d'Ev@gill, outil de diagnostic numérique des risques d'illettrisme en milieu professionnel (notamment par les CCI, CMA, OPCO, les DRH, les branches professionnelles, les clubs d'entreprises, le CNFPT ...)

Favoriser le mécénat de compétences, le bénévolat de compétences et le bénévolat en rendant plus visible les besoins des acteurs de l'accompagnement

Coordonner la prévention et la lutte contre l'illettrisme



Une mobilisation des services de l'Etat et de l'ensemble des acteurs institutionnels sur la prévention et la lutte contre l'illettrisme



(ex. rencontres organisées dans le cadre de la CALPAE et de la mise en place du Pacte Local des Solidarités...)

Coordonner la prévention et la lutte contre l'illettrisme

Constats

Des initiatives individuelles, des partenariats locaux, mais un manque de coordination à l'échelle départementale et l'absence d'un réseau des acteurs de l'illettrisme

Etudier l'opportunité de structurer un centre de ressource départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, dont les missions seraient :

- **L'information pour tout public : Numéro Vert «Illettrisme Info Service »** : 0800 11 10 35
- **L'animation et l'appui technique**
 - Un rôle d'accueil et d'information des acteurs de la lutte contre l'illettrisme
 - Un rôle de sensibilisation et de professionnalisation des acteurs (les CRI permettent une meilleure visibilité, fréquentation des formations et détection des publics)
 - Une mise en réseau des acteurs
 - Un rôle de conseil
- **La capitalisation, production, diffusion et essaimage des ressources documentaires, outils et bonnes pratiques**
- **L'observation de l'évolution** des situations d'illettrisme et de communication
- **L'organisation d'assises périodiques de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme** en région afin de mettre en avant les avancées et échanger sur les difficultés rencontrées

Outiller le recours et la veille à l'ingénierie financière potentiellement mobilisable en faveur de la lutte contre l'illettrisme

Coordonner la prévention et la lutte contre l'illettrisme

Constats

Des enjeux de l'illettrisme peu évoqués explicitement dans les documents publics ne permettant pas une intervention globale en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Développer et renforcer une contractualisation et organisation territoriale, partenariale de la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

- Prendre en compte les enjeux relatifs à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme **dans l'ensemble des politiques publiques de droit commun portées**, tant par l'Etat que par les collectivités territoriales, ainsi que dans le cadre de politiques contractuelles. Sensibiliser les élus pour permettre un portage politique de ces enjeux.

- Mieux prévenir et prendre en compte les situations d'illettrisme **dans les territoires ruraux et les territoires couverts par la politique de la ville**

→ Inscrire la prévention et de la lutte contre l'illettrisme parmi les priorités de la prochaine contractualisation des « Quartiers 2030 ». Mobiliser en premier lieu les Cités éducatives et les Cités de l'emploi (en vue d'un essaimage sur l'ensemble des quartiers prioritaires)

- **Qualifier les membres et les acteurs de terrain** des cités éducatives et des cités de l'emploi par une formation territorialisée.

Définir un plan départemental de lutte contre l'illettrisme, sa gouvernance, son suivi et son évaluation

03

L'illettrisme dans l'Oise : chiffres clés

Rappel : les définitions mobilisées dans le cadre de la présente étude

Origine du mot Illettrisme : Le mot illettrisme (venant du latin *illitteratus* signifiant "ignorant") est un **néologisme créé en 1981** par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit.

Illettrisme : une personne en situation d'illettrisme est une personne qui, après avoir **été scolarisée en France**, n'a **pas acquis la maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante.



Il s'agit pour elles de **réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base**, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.



Analphabétisme : une personne en situation d'analphabétisme est une **personne qui n'a jamais été (ou peu) scolarisée**.



Il s'agit pour elles d'entrer dans un **premier niveau d'apprentissage**.



Apprentissage du FLE : une personne nouvelle arrivante en France, ayant été scolarisée dans son pays d'origine et qui ne parle pas le français est quant à elle en situation d'apprentissage du FLE « Français Langue Etrangère ».



Il s'agit pour elles **d'apprendre la langue du pays où elles résident**.



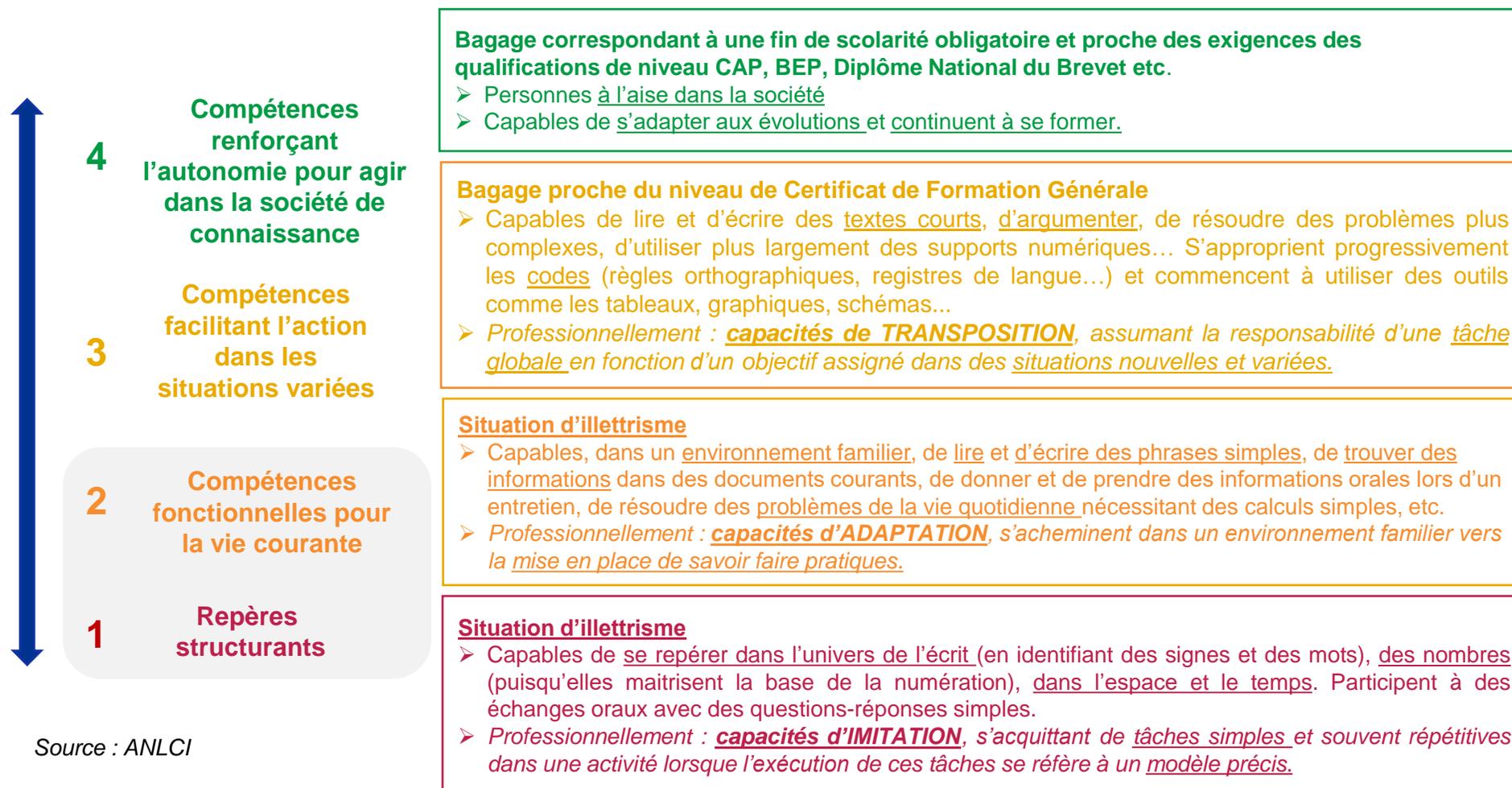
Des termes non synonymes malgré des frontières poreuses entre les définitions

Source : ANLCI

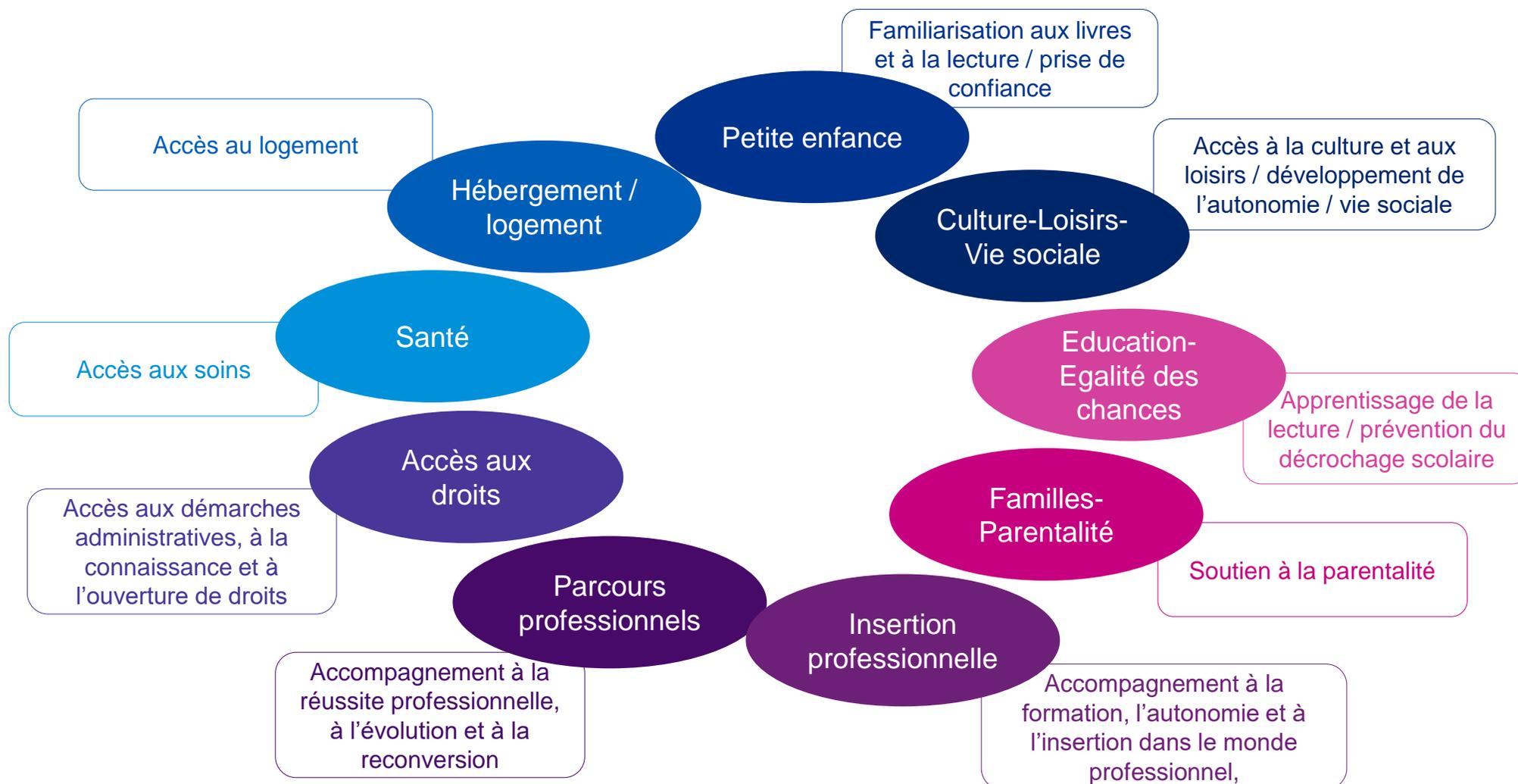
Les 4 degrés du Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

4 degrés ou profils positionnant les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base

Le Cadre National de Référence de l'ANLCI décrit 4 degrés définissant des paliers progressifs d'autonomie au quotidien puis d'accès à la société de la connaissance. Ces 4 degrés du « Cadre National de Référence » s'associent aux 3 degrés de capacités professionnelles décrites dans le « Référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle » : 1 – Imitation, 2 – Adaptation, 3 – Transposition.

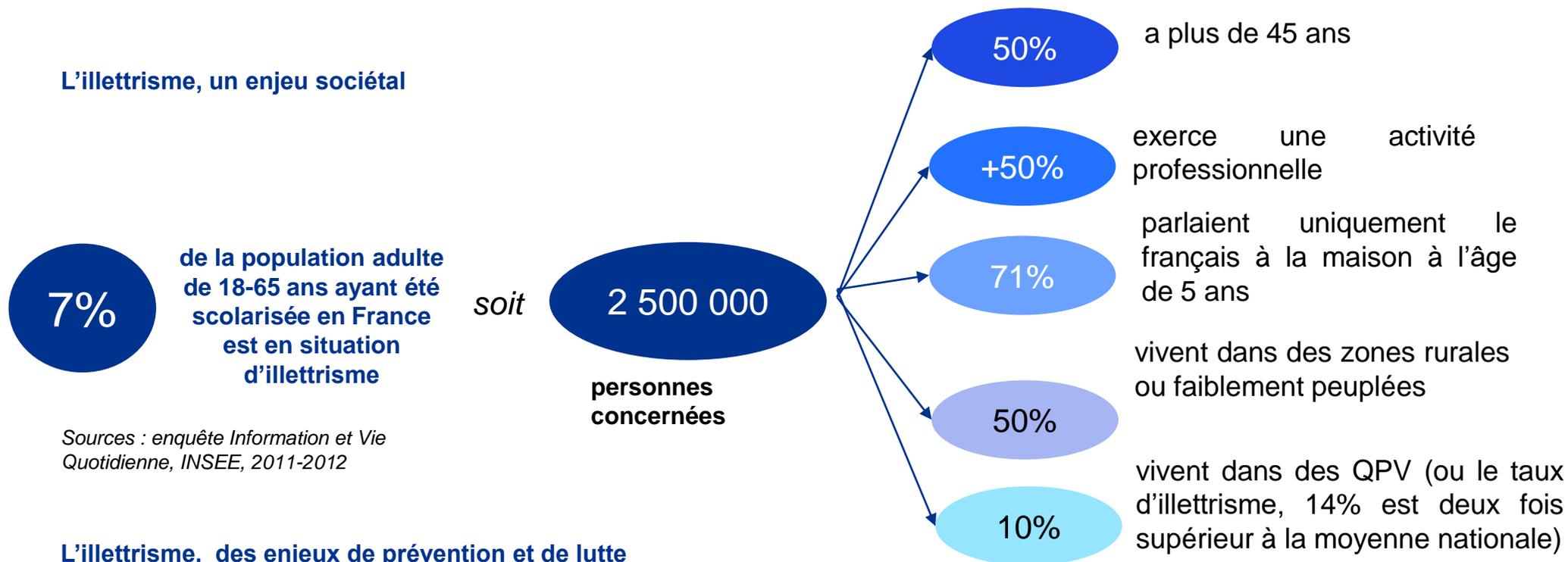


L'illettrisme, un enjeu transversal des politiques publiques



Les grands enjeux de la lutte contre l'illettrisme

L'illettrisme, un enjeu sociétal



L'illettrisme, des enjeux de prévention et de lutte

La prévention de l'illettrisme

- Créer et structurer des conditions favorables à la réussite des apprentissages des jeunes enfants, enfants, adolescents
- Traiter les difficultés avant qu'elles ne deviennent de réels blocages

L'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme

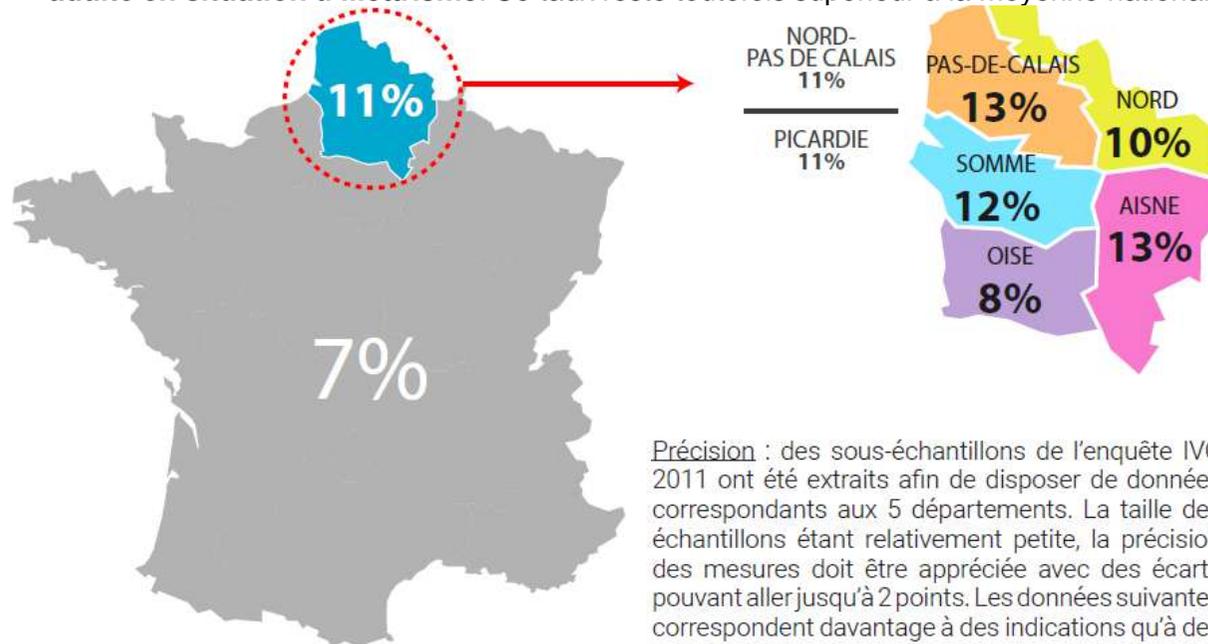
- Repérer les personnes en situation d'illettrisme
- Sécuriser les parcours professionnels et sociaux tout au long de la vie
- Rendre effectif l'accès aux droits pour tous les publics

L'illettrisme, un enjeu dans le département de l'Oise

Un taux d'illettrisme de 8% dans le département de l'Oise parmi les adultes de 16 à 65 ans

D'après l'Enquête Information et Vie Quotidienne de l'INSEE établie en 2011-2012 (cf annexe), le **taux d'illettrisme des adultes de 18 à 65 ans en France est de 7%**. Ce taux à l'échelle de la **région Hauts-de-France est de 11%**. Ceci représente environ 405 000 personnes. La région Hauts-de-France est ainsi la **région métropolitaine la plus touchée**, après les régions d'outre-mer.

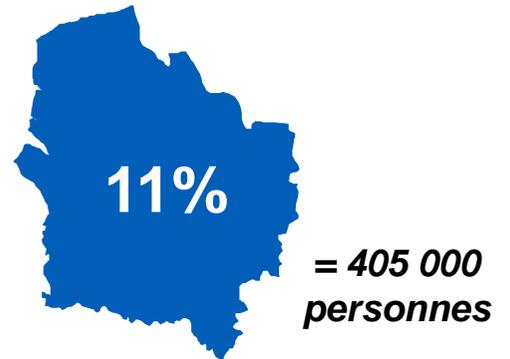
Le taux d'illettrisme de 11% au sein de la région varie toutefois selon les départements. A titre indicatif d'après les échantillons étudiés, le Pas-de-Calais et l'Aisne sont les plus concernées avec 13%. **L'Oise est au contraire le département le plus épargné avec 8% de la population adulte en situation adulte en situation d'illettrisme**. Ce taux reste toutefois supérieur à la moyenne nationale.



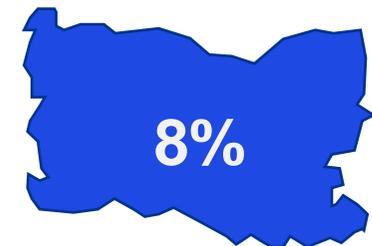
Précision : des sous-échantillons de l'enquête IVQ 2011 ont été extraits afin de disposer de données correspondants aux 5 départements. La taille des échantillons étant relativement petite, la précision des mesures doit être appréciée avec des écarts pouvant aller jusqu'à 2 points. Les données suivantes correspondent davantage à des indications qu'à des mesures fiables.

Source : Lutte contre l'illettrisme, dossier CRRP, 2018

Voir en annexe



de la population adulte de 18-65 ans de la Région Hauts de France en situation d'illettrisme



de la population adulte de 18-65 ans du département de l'Oise en situation d'illettrisme

Des jeunes particulièrement touchés dans l'Oise

Un taux de jeunes d'environ 17 ans en « difficultés sévères de lecture » d'environ 5,1% dans le département de l'Oise d'

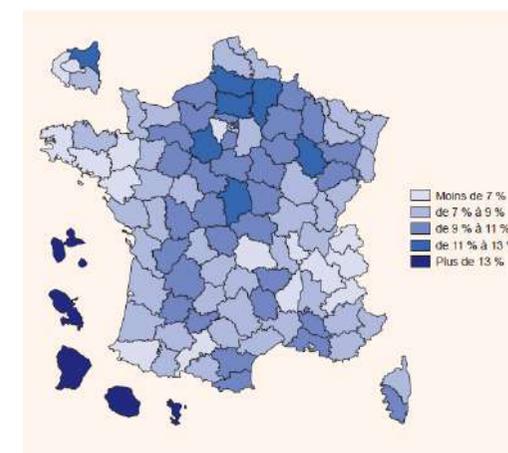
En France métropolitaine, 3,6% des jeunes d'environ 17 ans étaient en 2015 d'après les tests de la Journée Défense et Citoyenneté (cf annexe) en « difficultés sévères de lecture » : 3,6% étaient ainsi considérés en situation d'illettrisme. Ce taux est en 2015 de 4,3% si l'on intègre les Outre-Mer (4,6% en 2020). Ces taux sont d'autant plus importants si l'on considère les profils 1, 2, 3 et 4 des tests JDC, à savoir de l'ensemble des jeunes en difficultés de lecture. En effet, 9,9% des jeunes étaient en 2015 en « difficultés de lecture ».

En France métropolitaine, l'académie d'Amiens est la plus touchée par ces difficultés de lecture. Ce constat se confirme d'années en années malgré la variabilité des données. La comparaison annuelle des données est en effet à prendre avec précaution, les tests JDC ayant connu des évolutions, des difficultés informatiques et des impacts liés à la crise COVID. Les données dans leur ensemble concluent toutefois que **plus de 11% des jeunes d'environ 17 ans sont en « difficultés de lecture » dans l'Oise**. Ce taux est inférieur aux autres départements de l'académie mais est toutefois supérieur à la moyenne nationale (entre 9,5 et 11,5% selon les années)

Il en est de même si l'on considère les jeunes en « difficultés sévères de lecture », le taux relevé dans l'Oise en 2015 étant de 5,1%, contre 4,3% en France, 6,9% dans l'Aisne et 6,2% dans la Somme.

	2015	2018	2020	2022
Difficultés sévères ~ situation d'illettrisme Profils 1 et 2	France : 4,3% Oise : 5,1%	France : 5,2%	France : 4,6%	France : 4,9%
Difficultés de lecture Difficultés sévères + Très faibles capacités de lecture Profils 1,2,3 et 4	France : 9,9% Oise : 12,9% Aisne : 16,7% Somme : 14,5%	France : 11,5% Oise : 14,1% Aisne : 17,2% Somme : 15,4%	France : 9,5% Oise : 11,1% Aisne : 12,9% Somme : 12,2%	France : 11,2% Oise : >12% Aisne : 15,7% Somme : 13,2%

% de jeunes d'environ 17 ans en « difficultés de lecture » - Profils 1, 2, 3 et 4 (JDC 2020)



Sources : Note d'information DEPP JDC 2020

Champ : France métropolitaine + DOM.
Sources : DEPP-MEHUS, DESI-Ministère des Armées.



L'illectronisme et l'illettrisme, deux enjeux liés

Des publics pouvant également être concernés par l'illectronisme

Les publics concernés par l'illettrisme peuvent également être concernés par l'illectronisme, à savoir, l'illettrisme numérique.

*L'illectronisme est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à **utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.***

En l'occurrence, les publics en situation d'illettrisme sont parfois confrontés à une **fracture numérique renforcée et à l'illectronisme** :

- Le **maillage hétérogène de l'accès à l'outil informatique** fait état d'une **fracture numérique** dans certains territoires. En effet, il existe des **territoires faiblement équipés et des « zones blanches »**.
- Au-delà de l'équipement, et malgré la multiplication des équipements informatiques dans la sphère familiale, il semblerait également que les difficultés soient en matière de **maîtrise des outils**.

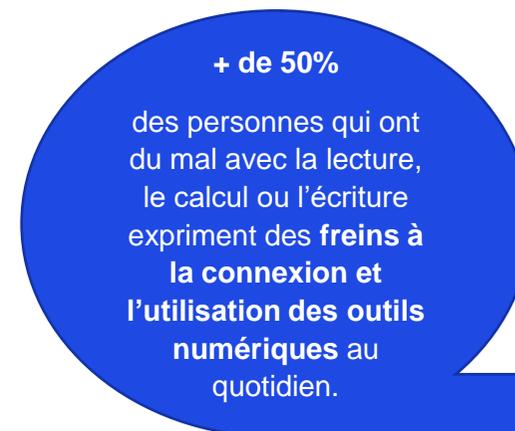
Cette fracture numérique et l'illectronisme peuvent alors représenter des **freins** :

- à **l'accès aux droits** : manque de maîtrise de l'outil informatique pour effectuer des démarches administratives
- à **l'information, à l'offre existante** : existence des offres et services disponibles sur le plan administratif, social, culturel et sportif
- au **suivi de la scolarité des enfants/jeunes** : difficulté à avoir accès au cahier de texte et aux informations des établissements scolaires en ligne, etc.

« L'utilisation d'outils numériques est considérée depuis plusieurs années comme une compétence nécessaire à la poursuite d'études, à la vie civile et professionnelle. Pour les personnes en situation d'illettrisme, l'omniprésence de tels outils constitue un obstacle supplémentaire à surmonter compte tenu notamment des compétences écrites que leur utilisation nécessite. »

Extrait du rapport « Mission prospective sur l'illettrisme » de l'Inspection Générale de l'éducation, du sport et de la recherche, mai 2022

Ces situations de fracture numérique et d'illectronisme ont été d'autant plus révélées pendant la **crise sanitaire** tant le numérique est présent au quotidien dans nos vies. Ceci montre ainsi également toutes les fragilités liées à l'illettrisme.



Source : INSEE, IVQ France 2011-2012

Une population départementale fortement touchée par l'illectronisme (1/2)

17% de la population des Hauts-de-France considérée en situation d'illectronisme

En France métropolitaine, **16,3% de la population est considéré en situation d'illectronisme** (Insee n°1780, 2019). 1 personne sur 6 n'a ainsi pas utilisé internet au cours de l'année ou n'ont pas les compétences numérique de base.

Ce taux est plutôt similaire dans la **région Hauts-de-France** car l'illectronisme y concerne **17%** des personnes de plus de 15 ans, soit **800 000 personnes**. C'est ainsi deux fois plus que le nombre de personnes en situation d'illettrisme dans la région.

Même s'il existe des situations d'illectronisme parmi les jeunes et des seniors ayant une maîtrise élevée, les usages d'internet révèlent d'abord une **fracture générationnelle importante**. Dans les Hauts-de-France, 7 personnes en situation d'illectronisme sur 10 ont 60 ans ou plus, alors qu'elles représentent moins de 3 habitants sur 10 parmi les 15 ans ou plus.

Contrairement à des idées reçues, le taux d'illectronisme des zones rurales et urbaines sont relativement proches mais des disparités importantes existent dans la région. **Le taux d'illectronisme varie entre 13 et 25% selon les EPCI**. Il est notamment **plus faible dans le sud de l'Oise**, en cohérence avec le risque plus faible de fragilité numérique (voir cartes ci-dessous).



Soit 800 000 personnes en situation d'illectronisme dans la Région Hauts-de-France

Source : INSEE Analyses Hauts-de-France n°118, 2020

Les seniors davantage en situation d'illectronisme : 70% des personnes situation d'illectronisme ont 60 ans ou +

Des enjeux liés :

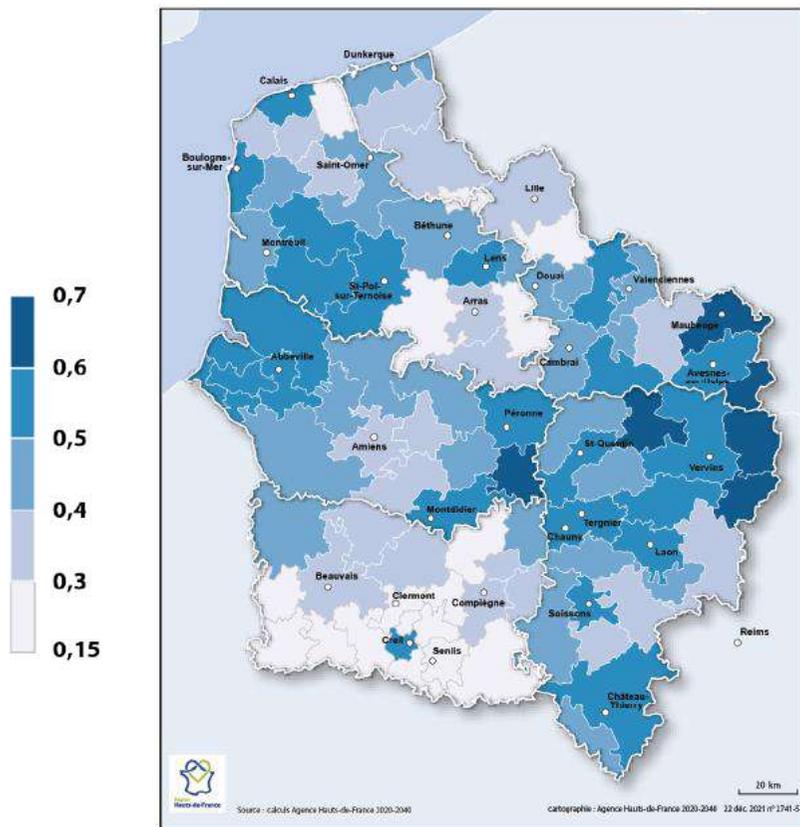
800 000 personnes en situation d'illectronisme



405 000 personnes en situation d'illettrisme

Une population départementale fortement touchée par l'illectronisme (2/2)

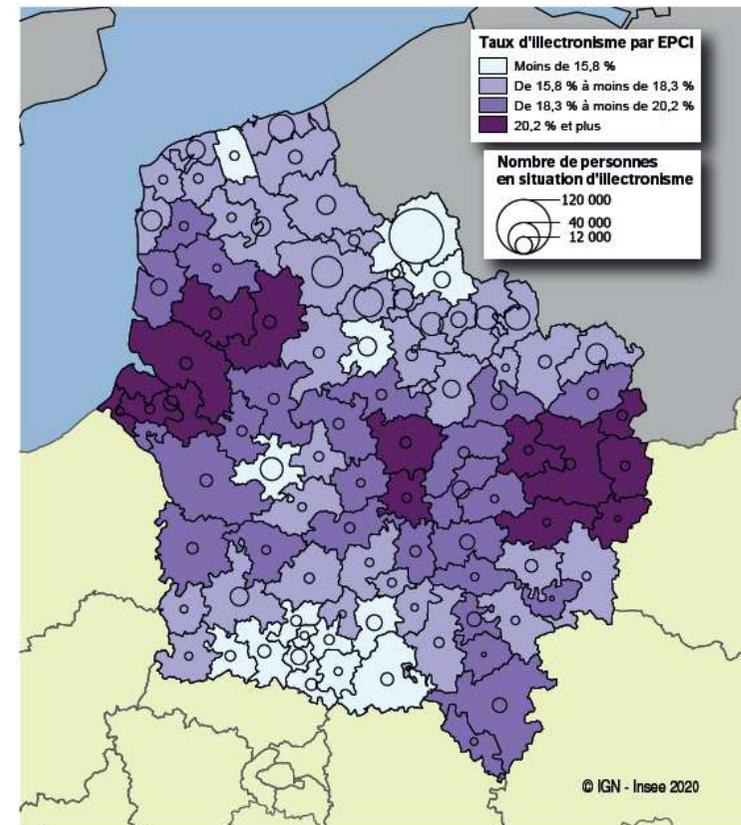
Indice territorial de fragilité numérique en région Hauts-de-France



Une grande partie de l'Oise moins exposée que sur le reste de la région Hauts-de-France

Source : Repères Hauts-de-France, n°32, 2022

Taux et nombre de personnes en situation d'illectronisme par EPCI dans les Hauts-de-France



De 13% à 25% d'illectronisme selon les EPCI le taux d'illectronisme est plus faible dans les grandes agglomérations et le sud de l'Oise

Source : INSEE Analyses Hauts-de-France n°118, 2020

Champ : individus de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête TIC ménages 2019, RP 2016.

04

La prévention de l'illettrisme

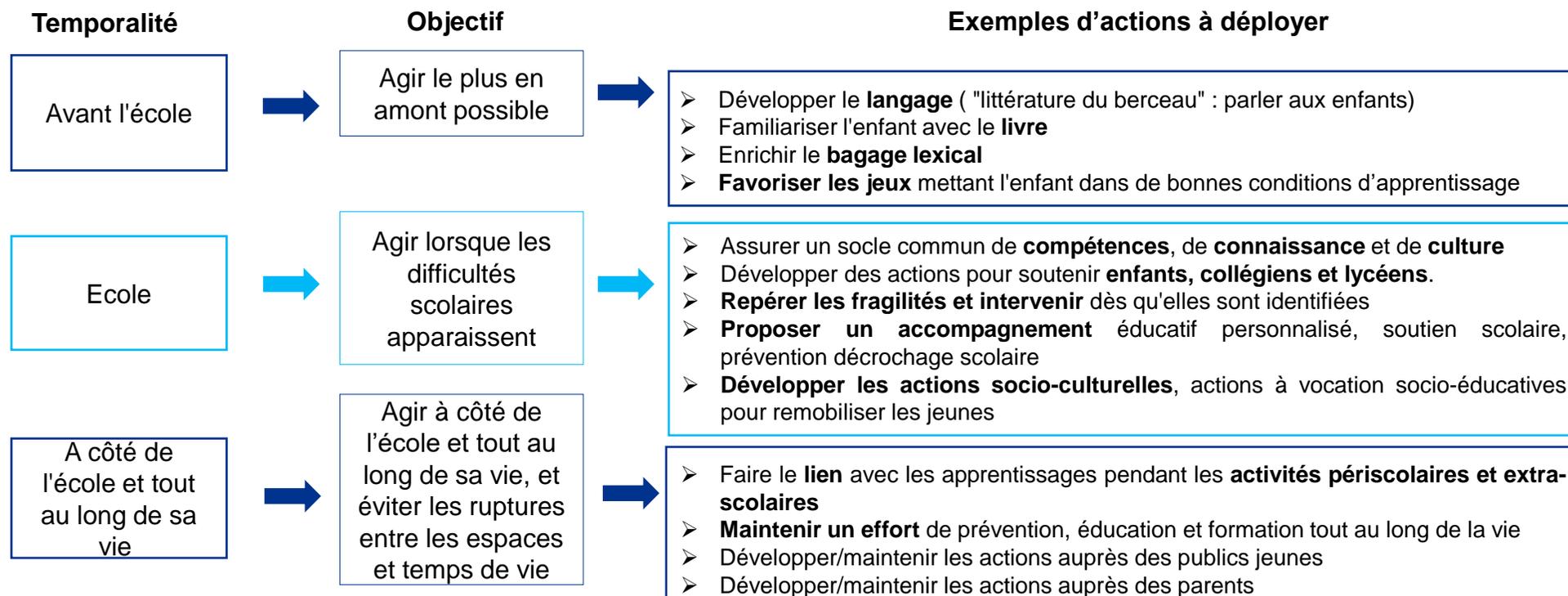
Prévenir l'illettrisme : agir sur l'ensemble des temps de l'enfant

La prévention contre l'illettrisme, un enjeu qui se construit dès la naissance de l'enfant et intervient dans tous les champs de sa vie

Une personne est en situation d'illettrisme si elle n'a pas acquis **la maîtrise suffisante** des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante, et ce malgré sa scolarisation en France. L'un des objectifs du système éducatif est en effet **d'amener les élèves à maîtriser les bases essentielles** de la lecture, l'écriture, et du calcul pour qu'ils soient parfaitement autonomes dans tous les aspects de leur vie personnelle et professionnelle.

En ce sens, la lutte contre l'illettrisme soulève **un enjeu de prévention dès le plus jeune âge, et ce, sur les trois temps de l'enfant** : les temps familiaux, les temps scolaires, 3.les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, culturels passés en dehors de la famille et de l'école. L'enjeu est alors de pouvoir prévenir l'illettrisme en développant des actions de prévention en direction des enfants, en lien avec **l'ensemble des acteurs intervenant autour de l'enfant** (école, familles, acteurs socio-éducatifs et culturels, etc.).

Ces actions peuvent être très diverses selon leurs temporalités (avant l'école, pendant l'école, à côté de l'école) et leurs objectifs, mais celles-ci visent à être complémentaires pour le développement de l'enfant et de ses compétences de base.



04.1

La prévention de l'illettrisme

- **Agir dès le plus jeune âge avant l'école afin d'éviter l'apparition des difficultés**

Agir dès le plus jeune âge au travers des politiques de la petite enfance

La petite enfance, une période clé de développement de l'enfant

La littérature nationale met en évidence l'importance des premières années de l'enfant (ex. « *Rapport des 1000 premiers jours ; Mission Prospective sur l'illettrisme ; etc.*) dans la construction de sa socialisation et de ses apprentissages. L'environnement de l'enfant (environnement social, familial, économique, culturel) constitue ainsi un élément déterminant.

« L'acquisition de savoirs nécessite une prise en compte, dès le stade préscolaire, **d'éléments liés au développement affectif, physique et cognitif de l'enfant qui favorisent l'installation d'un contexte favorable aux apprentissages futurs.** [...] Comme le montrent de récentes études scientifiques, l'environnement d'alphabétisation à domicile a été identifié par les chercheurs comme un prédicteur clé de la langue des enfants, de leur préparation à l'école, de leur réussite scolaire et de leurs résultats comportementaux. »

Extrait du rapport Mission prospective sur l'illettrisme, IGESR, N° 2022-061 - mai 2022

Des actions sur la petite enfance dans chacune des Conventions Territoriales Globales de la CAF, mais n'interrogeant toutefois pas la problématique de l'illettrisme

Considérant l'importance de cette phase de développement de l'enfant, plusieurs actions sont menées sur le territoire. Un **volet d'actions concernant la petite-enfance est effectivement dédié dans chacune des Conventions Territoriales Globales (CTG)**. Ces CTG déployées sur l'ensemble des EPCI font état de développement d'espaces d'accueil ou bien encore de crèches. 2 crèches sur Nogent-sur-Oise et Montataire sont identifiées pour potentiellement être labellisées AVIP (à vocation d'insertion professionnelle). Des ateliers linguistiques peuvent par ailleurs être organisés dans les crèches du territoire. Si le territoire apparaît ainsi dynamique en matière d'accueil, d'éveil et de socialisation du jeune enfant, les acteurs du territoire remontent la difficulté à traiter du risque d'illettrisme et à développer des actions dédiées autour de la lecture.

Des outils dédiés facilitant le lien à l'école des jeunes enfants : toutes petites sections et classes passerelles

- **Les Toutes Petites Sections** sont des classes dédiées à l'accueil d'enfants de moins de 3 ans afin de favoriser leur réussite scolaire et leur socialisation. Les acteurs du territoire constatent cependant une baisse de fréquentation de ces dispositifs.
- **Les classes passerelles** déployées par l'Education Nationale (ex. à Nogent-sur-Oise, depuis 2007) ont vocation à créer les conditions d'une première socialisation, de favoriser une séparation progressive avec la famille et de soutenir les parents dans l'exercice de la fonction parentale. Ce dispositif multi-partenarial (Ville, Education Nationale, CAF, CD, Etat) permet d'offrir un accueil différent à des d'enfants de moins de 3 ans, en l'occurrence issus d'un QPV, très peu socialisés, non intégrés dans des structures collectives et dont la famille est en difficulté avec la langue française. Ce dispositif ayant accueilli 15 enfants à Nogent-sur-Oise sur l'année scolaire fait face à une demande plus importante que son offre.

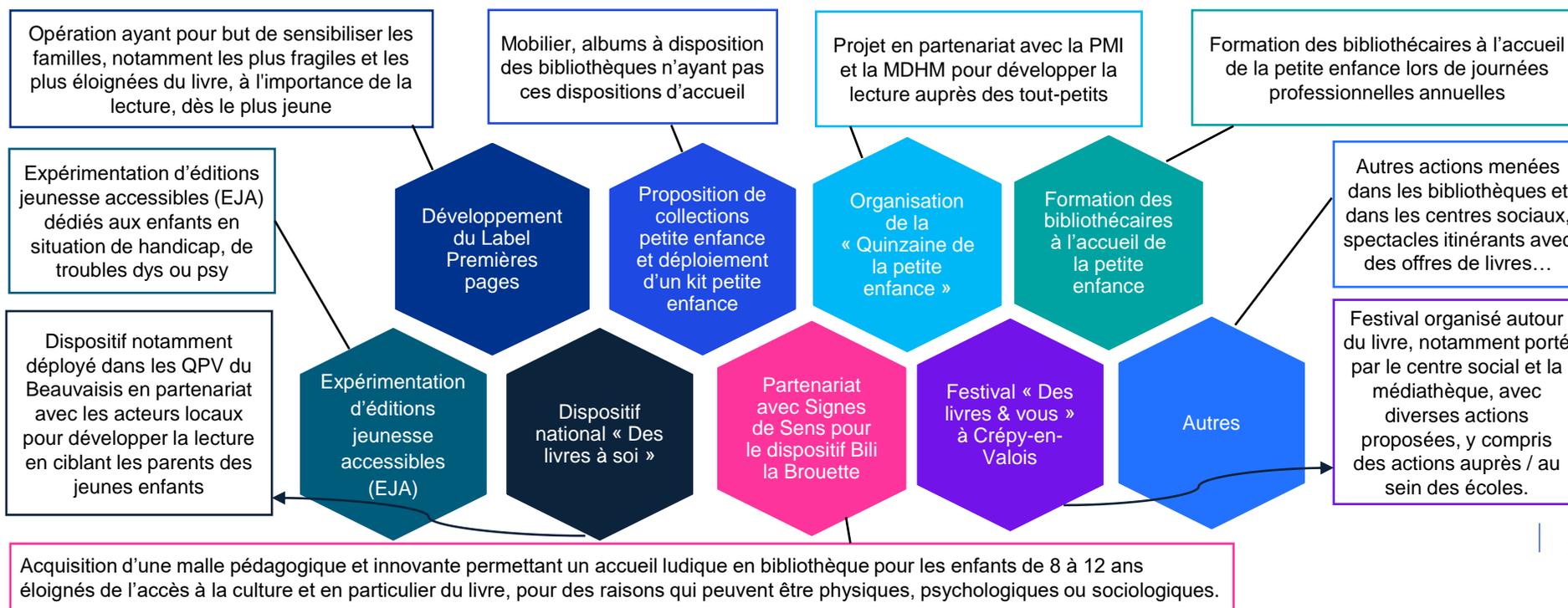
Familiariser les enfants avec l'objet « livre » : de nombreuses actions déployées (1/3)

Un rôle de la lecture et du rapport au livre déterminant au cours des premières années

Le **développement du goût pour la lecture et du rapport au livre constitue l'un des enjeux essentiels de la prévention de l'illettrisme**, dès la naissance de l'enfant puis tout au long de la vie (consolidation puis maintien des compétences de base, etc.). Les acteurs témoignent en effet du fait que les enfants grandissant dans des familles éloignées de la lecture (faible valorisation de la lecture et de l'écriture au sein de la sphère familiale, faible proximité avec les livres au cours de la petite enfance et l'enfance, etc.) semblent exposés à un risque renforcé vis-à-vis de l'illettrisme. *A contrario*, l'exposition précoce au livre et à la lecture dans le milieu familial, constitue une solide base facilitant les premiers apprentissages scolaires.

Des actions de la Médiathèque Départementale de l'Oise et des médiathèques et bibliothèques locales sur le département, en partenariat avec les acteurs locaux

Ce constat suppose un **travail auprès des enfants et des familles par les acteurs de la lecture publique**. Le Conseil Départemental, chef de file de la lecture publique au travers de sa médiathèque départementale, participe ainsi à la familiarisation des enfants avec le livre. La **Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO)** mène plusieurs actions, en lien avec les bibliothèques locales conventionnées (*non exhaustif*) :



Familiariser les enfants avec l'objet « livre » : de nombreuses actions déployées (2/3)

Plus de 200 bibliothèques sur le territoire mais des enjeux d'accessibilité pour des raisons de mobilité

Ces actions et dispositifs peuvent être pilotés par la MDO, mais peuvent également être le fruit de initiatives individuelles des bibliothèques du territoire. Dans l'Oise, **plus de 200 médiathèques et bibliothèques sont conventionnées avec la MDO**. Ces bibliothèques couvrent une large partie du territoire mais il existe toutefois certaines **disparités entre les territoires**. Alors que chacun des QPV du Beauvaisis dispose par exemple d'une bibliothèque, il existe certaines secteurs plus ruraux qualifiables de zones blanches (ex : Oise picarde, Picardie Verte). Ceci soulève des enjeux d'accessibilité et de mobilité pour les habitants n'ayant pas de bibliothèque de proximité.

Ces bibliothèques sont par ailleurs **très variables** en termes de taille, de personnel (professionnel salariés ou bénévoles) et donc de compétences et d'heures d'ouverture.

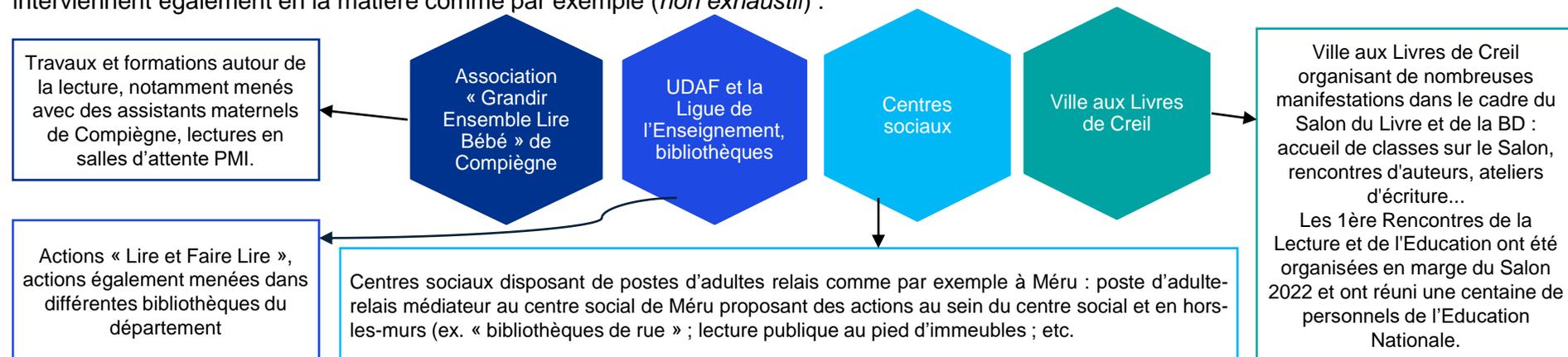
Un référent illettrisme au sein de la Médiathèque Départementale de l'Oise, une considération pour le sujet de la prévention de l'illettrisme

Le **Médiathèque Départementale de l'Oise est pilote de la lecture publique sur le département** et dispose pour cela d'une trentaine d'agents. Parmi eux existe un **réfèrent handicap, illettrisme et centres pénitentiaires**. Ce poste s'est notamment justifié au regard des difficultés constatées en matière d'illettrisme sur le département.

Ce poste est un atout pour mener à bien des projets de prévention et de lutte contre l'illettrisme mais ceci masque toutefois encore des **enjeux de portage local des sujets**. En effet, les projets menés reposent essentiellement sur des individualités, sur des personnalités engagées mais cette configuration met en avant un risque en cas de rotation des équipes. Il manque de ce fait « un réseau fédérateur » pour renforcer l'action déjà engagée en matière de prévention de l'illettrisme par le vecteur de la lecture publique.

Des acteurs locaux investis dans les politiques de lecture publique

La richesse des actions proposées en matière de lecture publique par la MDO et les bibliothèques est à souligner, mais d'autres acteurs interviennent également en la matière comme par exemple (*non exhaustif*) :



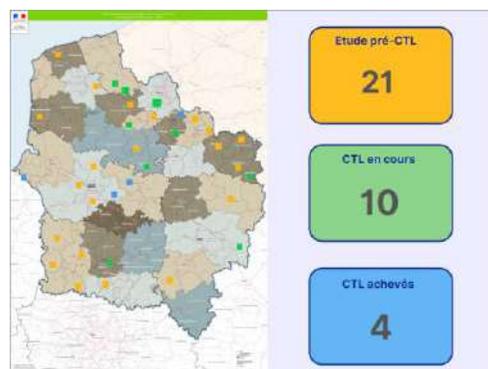
Familiariser les enfants avec l'objet « livre » : de nombreuses actions déployées (3/3)

Le développement de contrats territoire-lecture (CTL) à l'échelle de plusieurs EPCI, apportant partiellement un réponse aux enjeux de développement de réseaux et de partenariats

Alors que des réseaux en local peuvent se constituer, d'autres bibliothécaires ne sont pas intégrées en réseau. Des **Contrats Territoire-Lecture** sont effectivement en **cours de développement de l'Oise** afin d'initier ou **renforcer des partenariats entre les collectivités territoriales et l'Etat autour de projets de lecture**. Fin 2022, le CTL du Clermontois était achevé tandis que les CTL de la CC du Beauvaisis, de l'ACSO Creil Sud Oise, de la CC Thiérache Sambre et Oise, de la CC Sablons, de la CC Picardie Verte, et de la CC Pays de Bray étaient en étude.

Ces contrats territoire-lecture reposent sur un cofinancement entre la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et une ou plusieurs collectivités, ainsi que sur une méthodologie intégrant notamment un diagnostic, la tenue régulière d'un comité de pilotage et une évaluation finale. **Ces CTL sont une opportunité pour saisir les enjeux de l'illettrisme, la lutte contre l'illettrisme étant par exemple un enjeu inclus dans le CTL du Beauvaisis.**

Etat d'avancement de l'élaboration des CTL en 2022 dans la Région Hauts-de-France



Bonne pratique : le Contrat Territorial de Lecture du Beauvaisis

Le Beauvaisis a déjà formé un **réseau autour des enjeux de lecture**, en l'occurrence de 5 établissements (dont 4 en QPV sur Beauvais). En partenariat d'action culturelle avec 7 autres bibliothèques municipales, le réseau des médiathèques du Beauvaisis tend à développer son partenariat avec ces autres bibliothèques. Le **CTL en cours de création** prévoit par ailleurs le **déploiement de plusieurs actions sur le Beauvaisis** dont le développement du dispositif « Des livres à soi » en zone rurale, le développement de fonds Faciles à Lire ou bien encore l'organisation de formation des bibliothécaires sur le sujet de l'illettrisme.

Des besoins de formation des bibliothécaires en local, l'offre de formation trop éloignée étant dissuasive

Comme précisé ci-dessus, le futur CTL du Beauvaisis prévoit des **formations à destination de ses bibliothécaires**. Cette proposition est la réponse à une demande exprimée par les agents, car il existe certes une offre de formation au CNFPT mais en raison du regroupement des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais, l'offre est désormais trop éloignée et donc dissuasive pour être suivie. **Un des enjeux de la prévention de l'illettrisme par le prisme de la lecture publique est ainsi de pouvoir proposer une offre de formation adéquate et accessibles aux bibliothécaires du territoire.**

L'accompagnement à la parentalité, un levier essentiel au regard de la vulnérabilité de certaines familles (1/2)

Des parents qui présentent des facteurs de vulnérabilité

Les acteurs rencontrés soulignent **le lien entre les difficultés de lecture/écriture et les difficultés économiques et sociales des parents** (voir annexe pour un détail plus précis de la situation sociodémographique dans l'Oise). On observe notamment que des conditions de vie dégradées des parents sont associées à des difficultés plus fréquentes chez les enfants. **La précarité peut ainsi constituer le premier facteur de risque face à l'illettrisme.** Face à ce constat, il apparaît nécessaire de limiter les facteurs de vulnérabilité contribuant à fragiliser l'apprentissage des compétences de base de l'enfant. Les professionnels rencontrés soulignent ainsi **l'enjeu d'accompagnement à la parentalité comme un enjeu majeur de la prévention de l'illettrisme.**

Les indicateurs socio-démographiques ciblent l'Oise comme un département à dominante familiale, dont une part croissante de familles monoparentales, et une part de jeunes parents ; avec un niveau de diplôme plus faible que la moyenne nationale ; un taux de chômage un peu plus important que sur le territoire national ; et des secteurs plus vulnérables économiquement (CA de Beauvais, ASCO Creil ; CC du Noyonnais). Ces données soulignent des **vulnérabilités importantes des ménages et donc des familles.**



Des parents en situation d'illettrisme ou en difficultés en matière de maîtrise de la langue française

Par ailleurs, les acteurs rencontrés complètent ce constat **avec l'identification de difficultés de maîtrise de la langue française pour une partie des parents du territoire.**

Ceci est confirmé par exemple dans la CTG de l'ACSO affirmant dans son diagnostic : « **Le territoire est marqué par des problématiques d'illettrisme, de non-maîtrise des savoirs de base ou de la langue française, particulièrement dans les QPV. Cette problématique fragilise les parents dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants** ». La CTG de la CC des Sablons évoque également des enjeux similaires « *Difficultés à suivre la scolarité et les activités des enfants (notamment par la difficulté de la maîtrise de la langue)* ». Bien que la mention de ces problématiques ne figure pas sur les autres CTG, les acteurs rencontrés **identifient ces enjeux sur beaucoup de territoires, ou du moins les supposent malgré l'invisibilité de certaines situations en milieu rural.**

L'accompagnement à la parentalité, un levier essentiel au regard de la vulnérabilité de certaines familles (2/2)

Des actions d'accompagnement à la parentalité déployées sur l'ensemble du territoire

En matière d'accompagnement à la parentalité et de repérage des difficultés familiales, plusieurs offres sont développées par les institutions ou les acteurs associatifs dans l'Oise, parmi lesquelles :

- **Les dispositifs d'accompagnement à la parentalité du « panier parentalité » de la CAF** : Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), actions du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Espaces de rencontre, etc.
- **Les actions de prévention et d'accompagnement proposées par le Conseil Départemental** : permanences et accompagnement par les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), actions des Techniciens en Intervention Sociale et Familiale (TISF), etc.
- **Les actions déployées dans le cadre de dispositifs de l'Education Nationale et de ses partenaires** (cités éducatives, programmes de réussite éducative, etc.)
- **Les actions déployées par les collectivités, notamment dans le cadre des Conventions Territoriales Globales** : conférences parentalité, café des parents, etc.

Focus territorial : des enjeux de maîtrise de la langue prégnants sur Creil



Alors que l'agglomération de Creil est décrite comme particulièrement concernée par ces enjeux, la CTG de Creil cible le projet d'une maison des familles à Nogent sur Oise géré par « Apprentis d'Auteuil » ainsi que des fiches actions communes destinées à assurer une meilleure visibilité de l'offre de soutien de la fonction parentale, développer une coordination des actions parentalité sur le territoire et promouvoir le développement des services et actions à la parentalité sur des territoires non ou peu couverts.

L'enjeu sur Creil est toutefois particulier en comparaison du reste du territoire oisien en raison de sa proximité avec la région parisienne. En effet, la localisation géographique de Creil et sa liaison avec l'Île de France participe à l'arrivée de populations issues de l'immigration, ne parlant pas nécessairement la langue française. Ainsi pour de nombreuses familles, l'enjeu n'est pas celui de la lutte contre l'illettrisme mais celui du Français Langue Etrangère. Cette distinction a son importance en matière de repérage, de compréhension des besoins et d'offre, l'accompagnement ne répondant pas aux mêmes besoins.

En synthèse

Constats

Des actions sur la petite enfance dans chacune des Conventions Territoriales Globales de la CAF, mais n'interrogeant toutefois pas la problématique de l'illettrisme : de nombreuses actions envers la petite enfance sont portées sur le département, mais le terme d'illettrisme n'est pas ou peu employé, notamment en raison d'acteurs difficiles à mobiliser autour de ces questions. Ces actions (crèches, accueil, ateliers linguistiques, jeux...) peuvent notamment être inscrites dans les CTG ou bien encore portées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Des actions de la Médiathèque Départementale de l'Oise et des médiathèques et bibliothèques locales sur le département : le département de l'Oise est couvert par plus de 200 bibliothèques proposant de multiples actions à destination des publics dès le plus jeune âge. Le poste de référent illettrisme au sein de la Médiathèque Départementale de l'Oise représente un atout pour déployer des actions, malgré le manque d'un réseau fédérateur et le manque de formation des bibliothécaires à ces sujets.

Des actions et initiatives en partenariat avec les acteurs locaux : les acteurs locaux dont associations et centres sociaux proposent de multiples activités participant notamment à familiariser les enfants avec l'objet livre.

Des familles en difficultés socio-économiques, un constat qui peut traduire des besoins renforcés d'accompagnement à la parentalité : malgré une part de la population oisienne favorisée, de nombreuses familles présentent des vulnérabilités économiques et sociales, des difficultés d'illettrisme et de maîtrise de la langue. Des actions d'accueil et d'accompagnement sont menées en ce sens mais des difficultés persistent.

Préconisations



Sensibiliser les professionnels de la petite enfance (professionnels au sein des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant ; assistants maternels ; etc.) à la question de l'illettrisme : la prévention de l'illettrisme débutant dès le plus âge, la sensibilisation et formation des acteurs de la petite enfance aux enjeux de l'illettrisme ainsi que l'emploi du terme « illettrisme » permettrait d'agir le plus précocement possible.



Renforcer l'accessibilité aux offres existantes, en particulier en zone rurale et malgré les difficultés de mobilité : l'offre existante est importante mais l'enjeu réside dans l'accessibilité à cette offre en particulier en zone rurale. Développer des actions d'aller-vers autour de la lecture et de l'écriture, notamment via des actions hors-murs et le déploiement de véhicules dédiés contribuerait à toucher les publics les plus éloignés de la lecture.



Favoriser l'émergence d'un réseau fédérateur autour de la prévention de l'illettrisme : de nombreux acteurs interviennent sur le territoire notamment dans des relations partenariales, mais désigner des référents illettrisme au sein des structures irait dans le sens d'une sensibilisation à large échelle et d'une diffusion des bonnes pratiques.



Proposer un accompagnement global aux parents (précarité ; difficultés de maîtrise de la langue ; besoins d'accompagnement à la parentalité ; etc.) : accompagner la parentalité au travers d'actions globales et spécifiques à l'illettrisme contribue d'une part à la lutte contre l'illettrisme des parents mais aussi à la prévention de l'illettrisme chez les enfants.

04.2

La prévention de l'illettrisme

- **Agir auprès des enfants scolarisés pour prévenir les difficultés, agir dès leur apparition et limiter le décrochage scolaire**

Un engagement de l'Education Nationale dans la lutte contre des inégalités scolaires marquées

Des inégalités très marquées entre les élèves scolarisés en REP ou REP+ et les autres élèves en matière de compétences évaluées

Repérer et intervenir lorsque des difficultés surviennent constitue un enjeu de la prévention de l'illettrisme. Ceci se justifie d'autant plus que plus de 3 élèves oisiens sur 10 ne maîtrisent pas la résolution de problèmes ainsi que la compréhension de mots lus par l'enseignant à l'entrée en CP. Ce niveau de maîtrise des différentes compétences évaluées à l'entrée en CP apparaît proche entre le département et la France métropolitaine, mais en revanche, le département de l'Oise présente de très fortes inégalités scolaires entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP ou REP+.

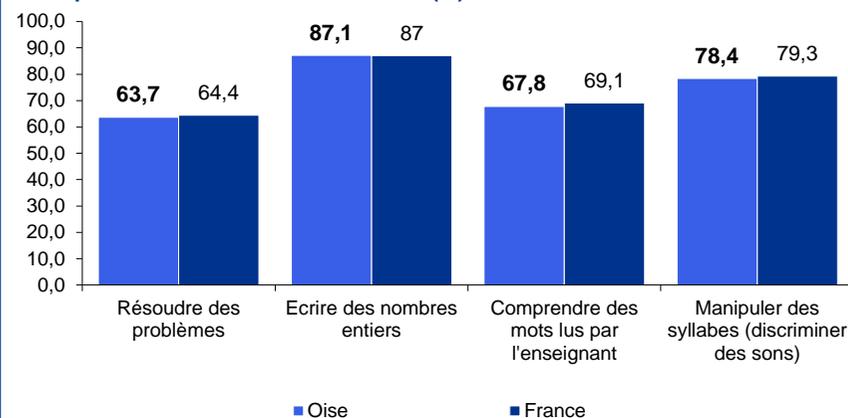
En effet, on observe un écart de 19,8 points en faveur des élèves hors éducation prioritaire concernant la maîtrise de la résolution de problèmes. Cet écart s'élève à 28,5 points concernant la compréhension des mots lus par l'enseignant. Ces résultats témoignent d'inégalités scolaires à l'entrée en CP nettement plus marquées sur le département de l'Oise que sur les autres départements de la région, mais similaires au territoire national.

Des dédoublement de classe en REP et REP+ afin des lutter contre les inégalités dans les apprentissages

Face à ces difficultés repérées, et alors que l'école a également une mission de réduction des inégalités, l'Education Nationale a mis en place au niveau du département :

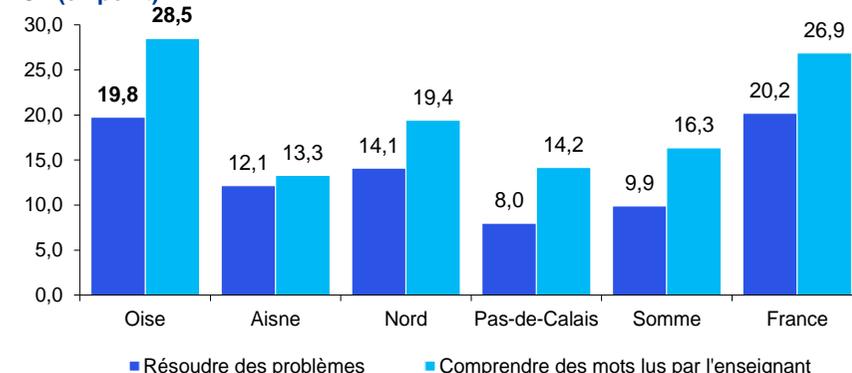
- Le **dédoublé de certaines classes de grandes sections** en Education Prioritaire ;
- Le **dédoublé des classes de CP et CE1 en REP et REP+** ;
- Une **vigilance spécifique dans les formations vis-à-vis du lexique**, le lexique étant un véritable sujet dans les zones REP et REP+ : « Le nombre de mots et le bagage de lexique des élèves peut être discriminant dans la suite de la scolarité ».

Part des élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant aux compétences suivantes en 2020-2021 (%)



Source : DEPP, Géographie de l'Ecole 2021

Ecart entre les élèves des écoles publiques hors éducation prioritaire et ceux des écoles éducation prioritaire en début de CP (en point)



Source : DEPP, Géographie de l'Ecole 2021

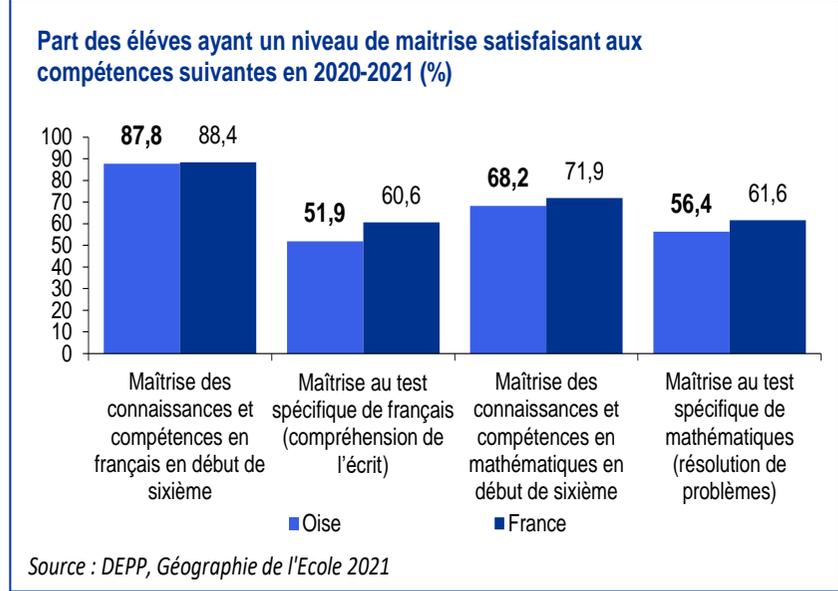
Des difficultés scolaires importantes dans l'Oise dès l'entrée au collège...

Des taux de maîtrise aux tests spécifiques de français et de mathématiques à l'entrée en 6^{ème} plus faible que sur le territoire national

Le niveau des élèves peut notamment être objectivé au travers des **évaluations nationales réalisées comme par exemple en classe de 6^{ème}**.

Sur le département de l'Oise, près de 9 élèves sur 10 maîtrisent les connaissances et compétences en français en début de sixième et 7 élèves sur 10 maîtrisent des connaissances et compétences en mathématiques. Ces proportions sont similaires aux moyennes nationales.

En revanche, les **tests spécifiques de maîtrise en français et en mathématiques** réalisés à l'entrée au collège révèlent un **niveau plus faible des élèves oisiens** que de l'ensemble des élèves de France. En effet, dans l'Oise, 5 élèves sur 10 maîtrisent la compréhension de l'écrit, contre 6 élèves sur 10 sur le territoire national.



des élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant au test spécifique de **français (compréhension de l'écrit)** dans le département de l'Oise



des élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant au test spécifique de **mathématiques (résolution de problème)** dans le département de l'Oise

Maîtrise des connaissances et compétences en français et mathématiques en début de sixième : données issues d'une évaluation réalisée en septembre 2020 sur support numérique par tous les élèves de sixième (DEPP).

Maîtrise aux tests spécifiques de français et de mathématiques : données issues de deux tests spécifiques ayant été proposés aux élèves en 2020 (compréhension de l'écrit, résolution de problèmes).

... et qui se confirment à la sortie du collège

Des notes et taux de réussite au Diplôme National du Brevet plutôt équilibrés selon les secteurs du département de l'Oise

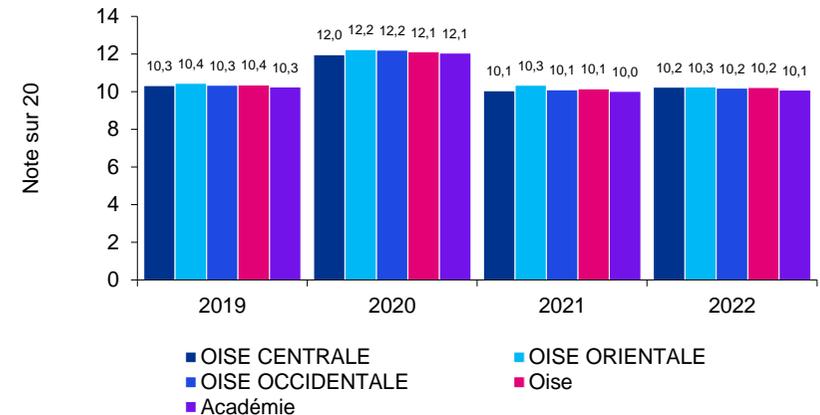
Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet était dans le département de l'Oise en 2022 de 86%. Ce taux est plutôt similaire aux taux observés dans l'académie d'Amiens (85%) et fait état d'un **plutôt bon équilibre selon les secteurs infra-départementaux de l'Oise**.

Ce taux de réussite de 85% est toutefois **inférieur aux années précédentes** supposant des difficultés légèrement plus importantes des élèves de 3^{ème}.

L'analyse des notes reçues par les élèves aux épreuves de mathématiques et de français souligne également un plutôt bon équilibre des niveaux en français entre les secteurs.

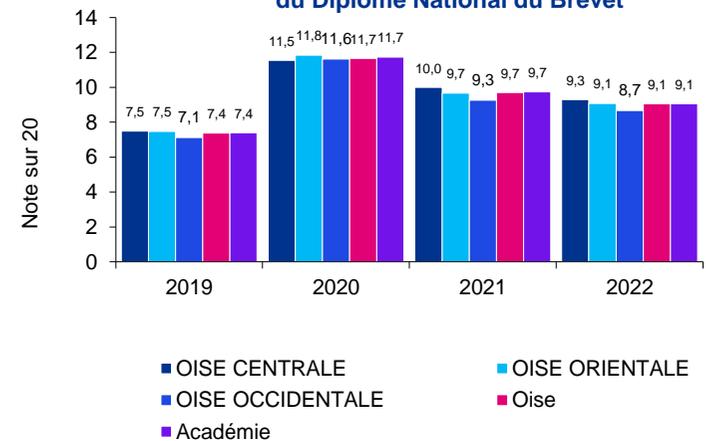
A noter toutefois de très légers meilleurs résultats au DNB dans l'Oise Occidentale malgré des moyennes légèrement moins bonnes aux épreuves de mathématiques.

Notes des élèves de 3ème à l'épreuve de français du Diplôme National du Brevet



Source : Education Nationale

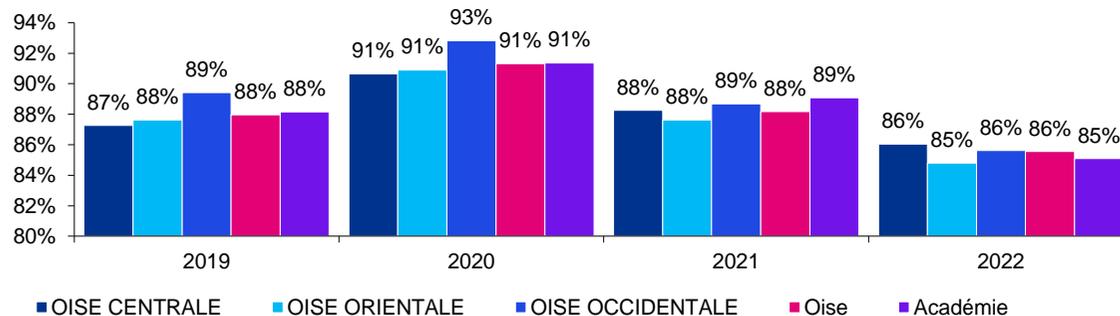
Notes des élèves de 3ème à l'épreuve de mathématiques du Diplôme National du Brevet



Source : Education Nationale



Taux de réussite des élèves de 3ème du département de l'Oise au Diplôme Nationale du Brevet



Source : Education Nationale

Des difficultés renforcées sur l'agglomération creilloise et le nord du département

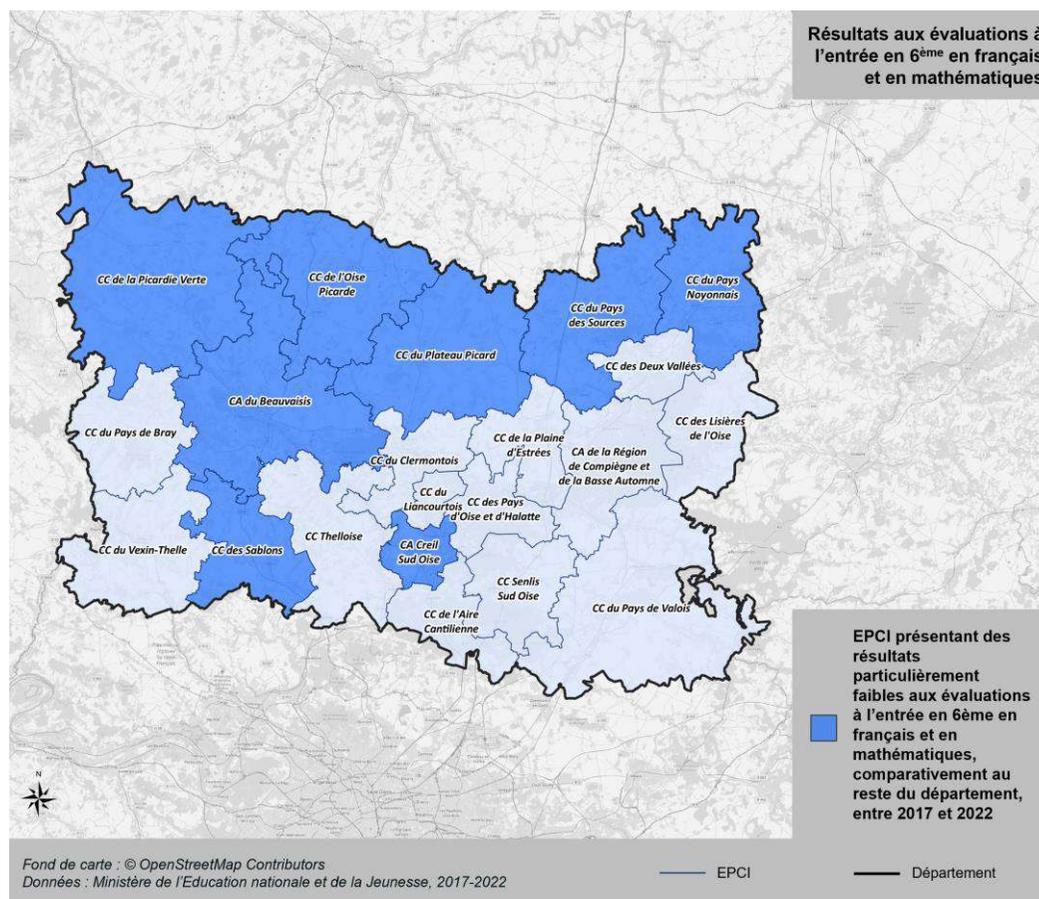
Des difficultés plus importantes sur l'agglomération creilloise et le nord du département

Alors que les résultats du **Diplôme National du Brevet** semblent conclure à des niveaux plutôt égaux selon les secteurs du département de l'Oise, les **évaluations de 6^{ème}** dévoilent d'importantes disparités entre les élèves selon leur secteur.

Les cartes annuelles de la part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Français et en Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} révèlent effectivement des **difficultés scolaires plus importantes sur certains secteurs en particulier sur l'agglomération Creilloise et sur le nord du département**, notamment le nord des EPCI de la Picardie Verte, de l'Oise Picarde, du Plateau Picard, du Pays des Sources et de la CC du Pays Noyonnais. La CA du Beauvaisis et de la CC des Sablons semblent par ailleurs plus concernés par ces fragilités.

La carte ci-contre cible à l'échelle des EPCI ces **territoires plus vulnérables en superposant artificiellement les cartes de 2022 à 2017 (voir pages suivantes)**, celles-ci étant variables d'une année sur l'autre. Les cartes de l'Education Nationale établies sur la base des aires d'éducation collège permettent de préciser les territoires sur lesquels les résultats aux évaluations de 6^{ème} en français et mathématiques sont plus faibles de manière récurrente. **L'est de la CC Thelloise, le sud de la CC du Liencourtois, le sud des Pays d'Oise et d'Halatte, le sud de la CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automnes ainsi que le sud-est de la CC du Pays de Valois** apparaissent ainsi à plusieurs reprises comme fragiles.

Ces secteurs aux fragilités plus importantes témoignent de la nécessité d'une attention particulière en matière de prévention de l'illettrisme.



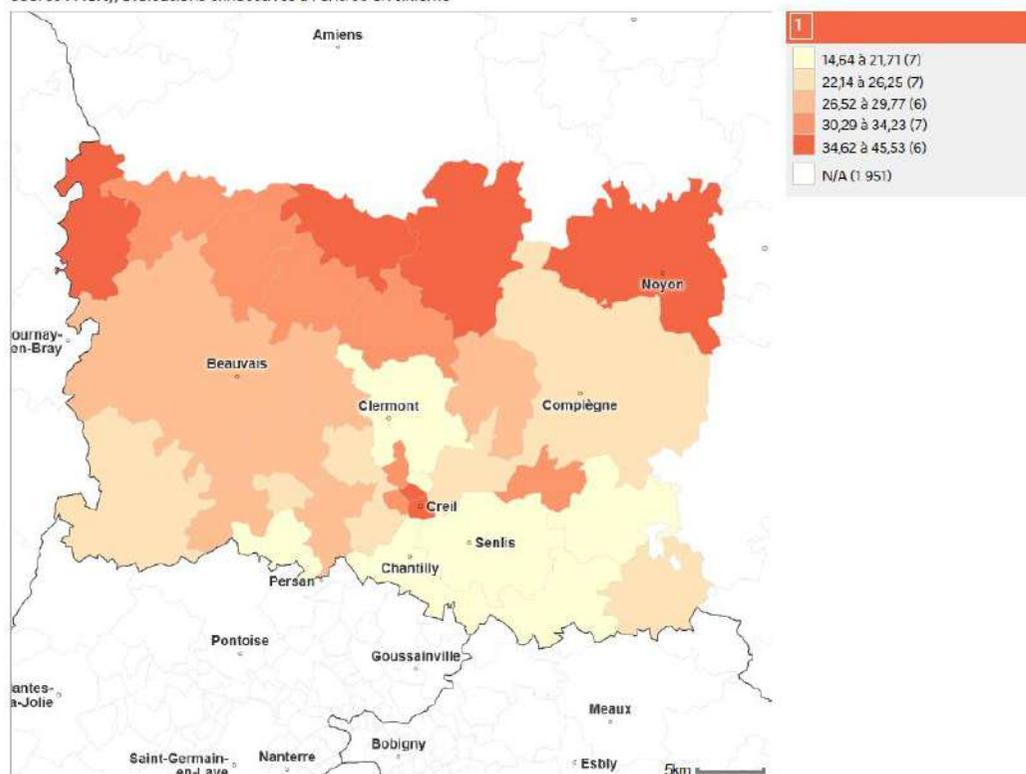
Des difficultés renforcées sur certains territoires

Les cartes établies par l'Education Nationale ci-dessous présentent la part d'élèves des groupes 1 et 2 en matière de maîtrise du Français et des Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} en **2022**.

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves du groupe 1 et 2 en maîtrise de Français aux évaluations à l'entrée en 6e (2022) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième

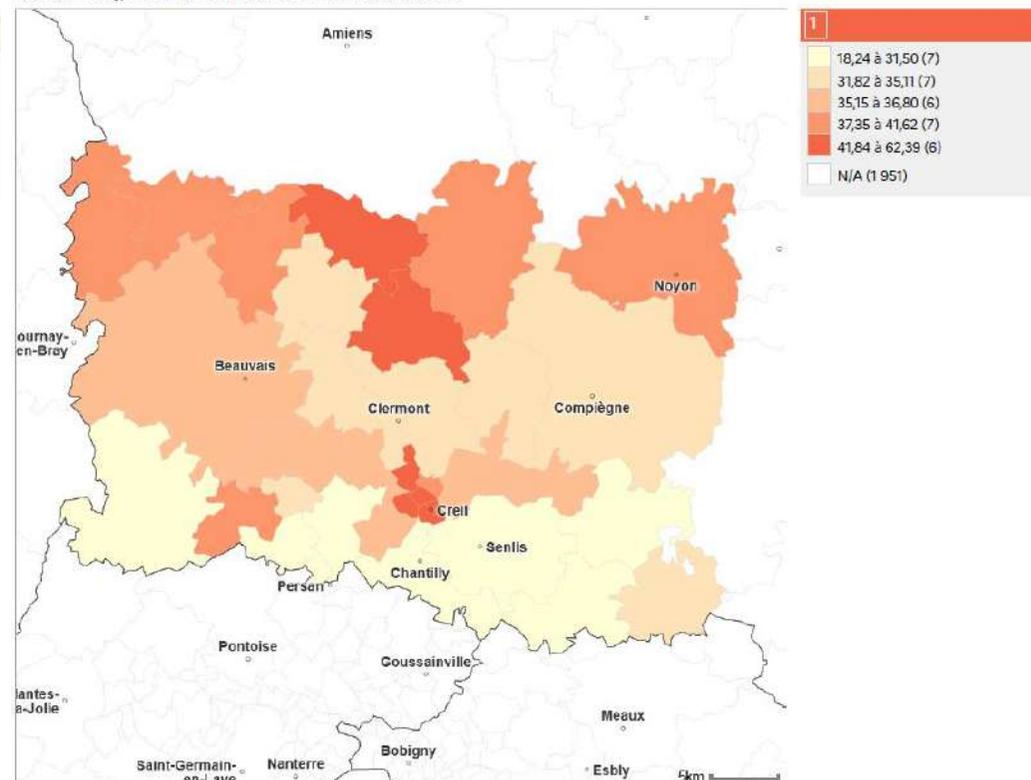


Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves du groupe 1 et 2 en maîtrise de Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6e (2022) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième



Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

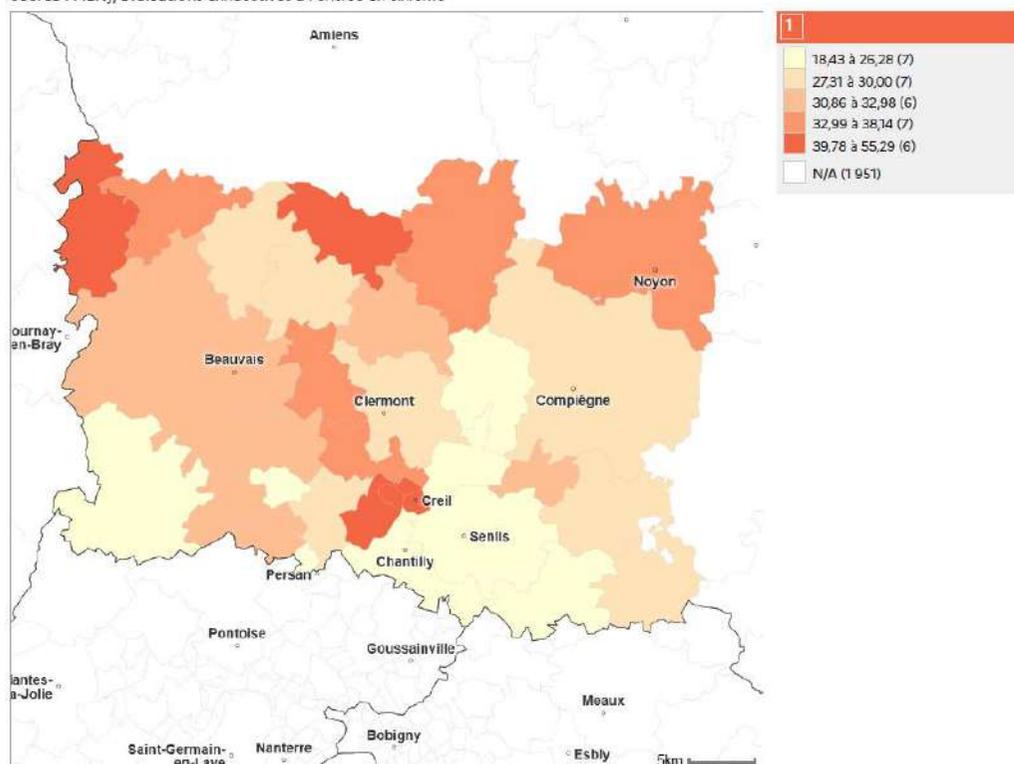
Des difficultés renforcées sur certains territoires

Les cartes établies par l'Education Nationale ci-dessous présentent la part d'élèves des groupes 1 et 2 en matière de maîtrise du Français et des Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} en **2021**.

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6e (2021) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième

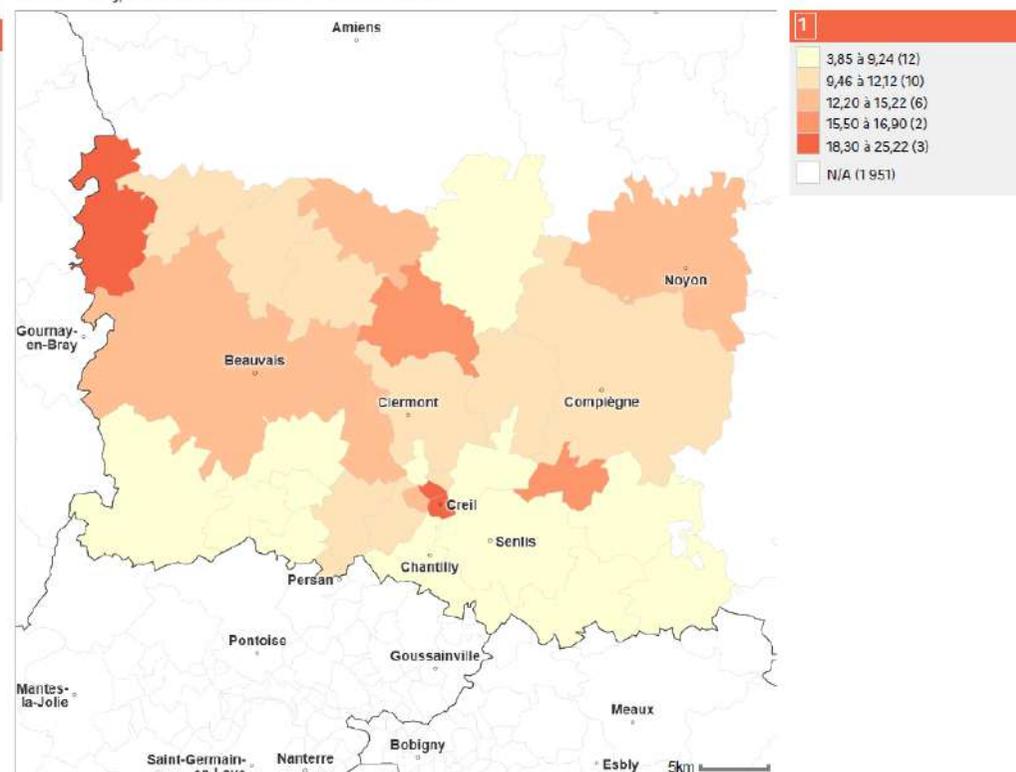


Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Français aux évaluations à l'entrée en 6e (2021) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième



Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

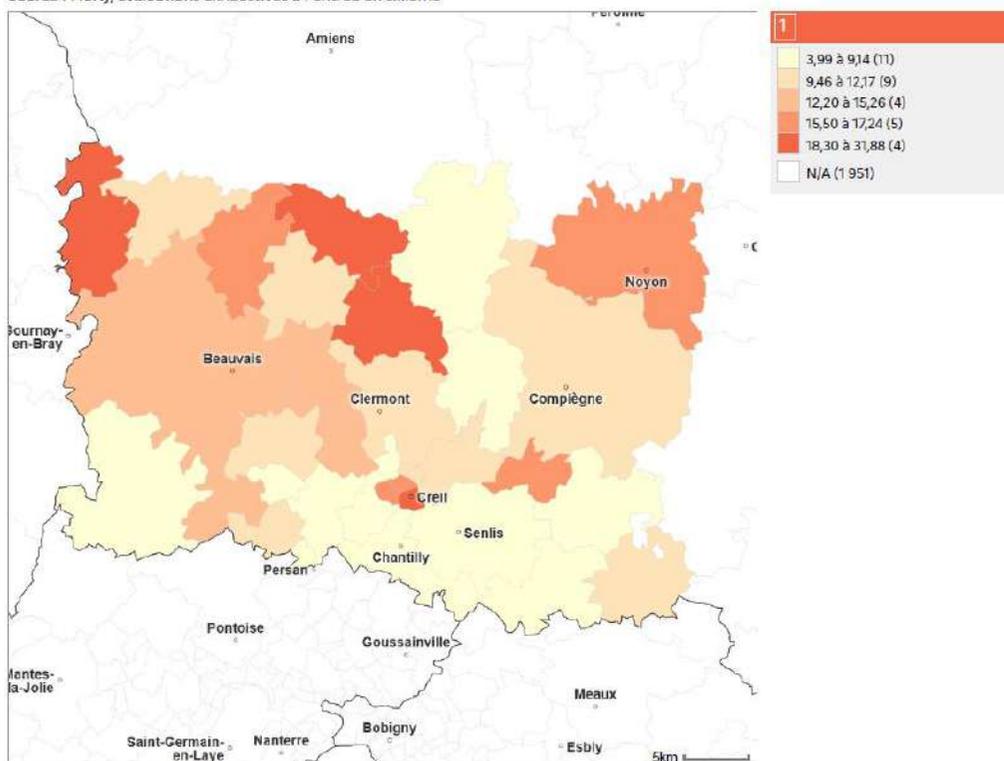
Des difficultés renforcées sur certains territoires

Les cartes établies par l'Education Nationale ci-dessous présentent la part d'élèves des groupes 1 et 2 en matière de maîtrise du Français et des Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} en **2020**.

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Français aux évaluations à l'entrée en 6e (2020) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième

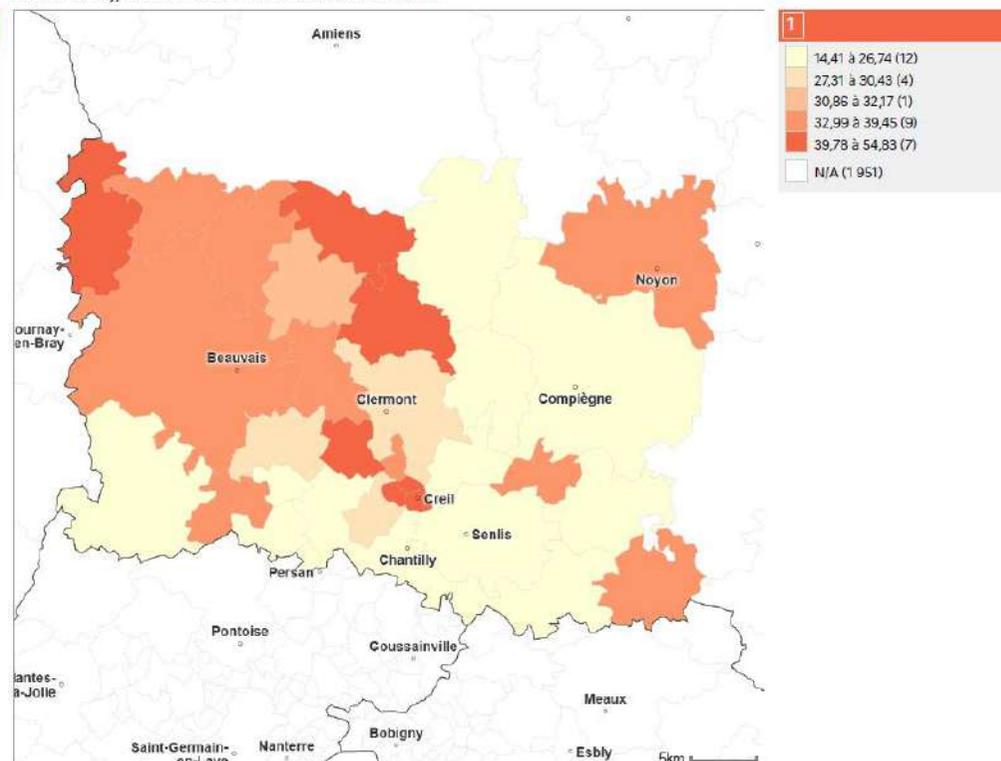


Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6e (2020) (en %)

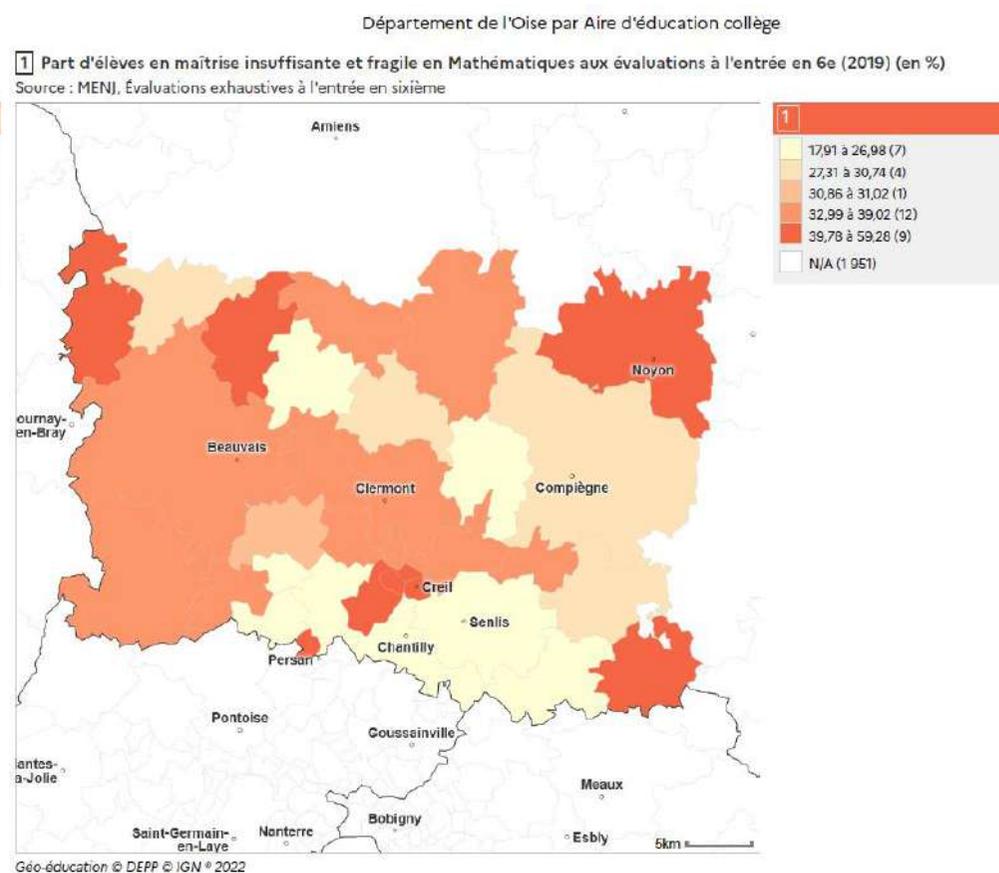
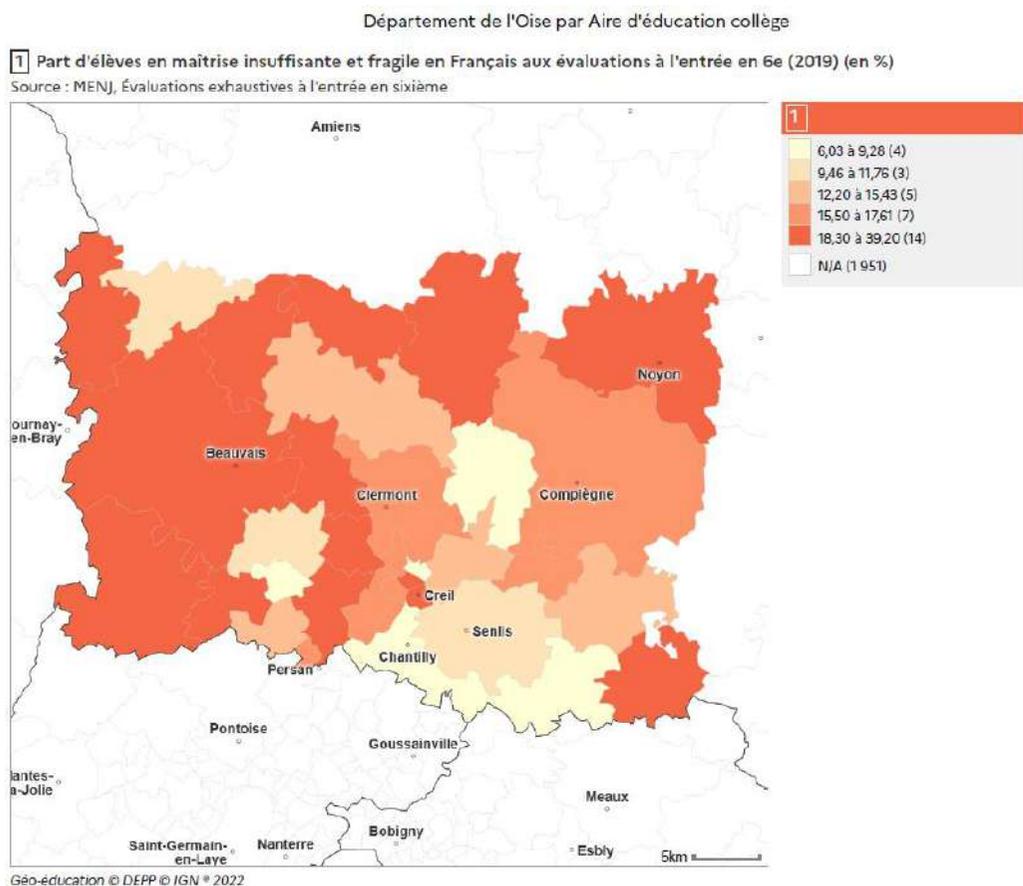
Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième



Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

Des difficultés renforcées sur certains territoires

Les cartes établies par l'Education Nationale ci-dessous présentent la part d'élèves des groupes 1 et 2 en matière de maîtrise du Français et des Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} en **2019**.



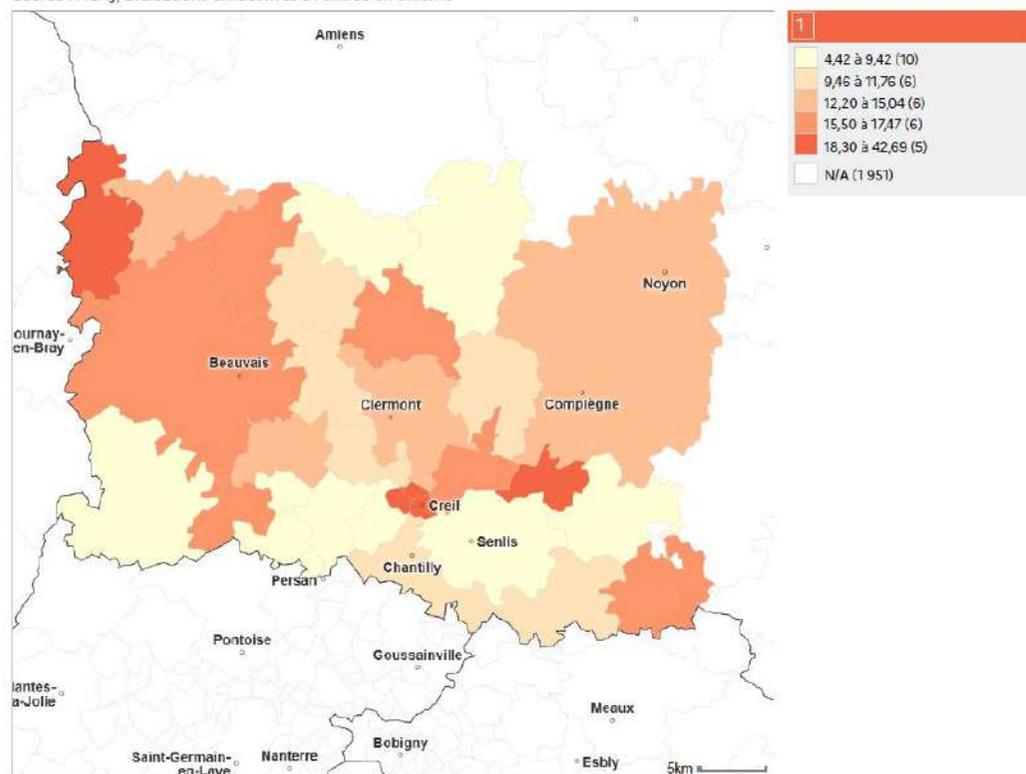
Des difficultés renforcées sur certains territoires

Les cartes établies par l'Education Nationale ci-dessous présentent la part d'élèves des groupes 1 et 2 en matière de maîtrise du Français et des Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} en **2018**.

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Français aux évaluations à l'entrée en 6e (2018) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième

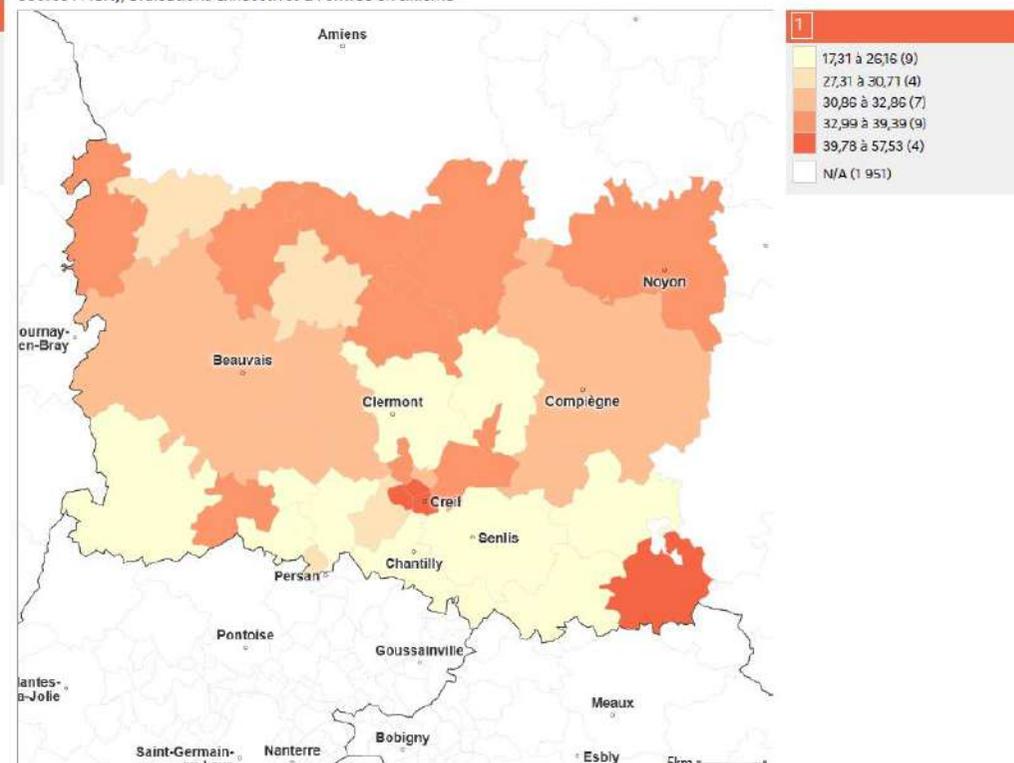


Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6e (2018) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième



Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

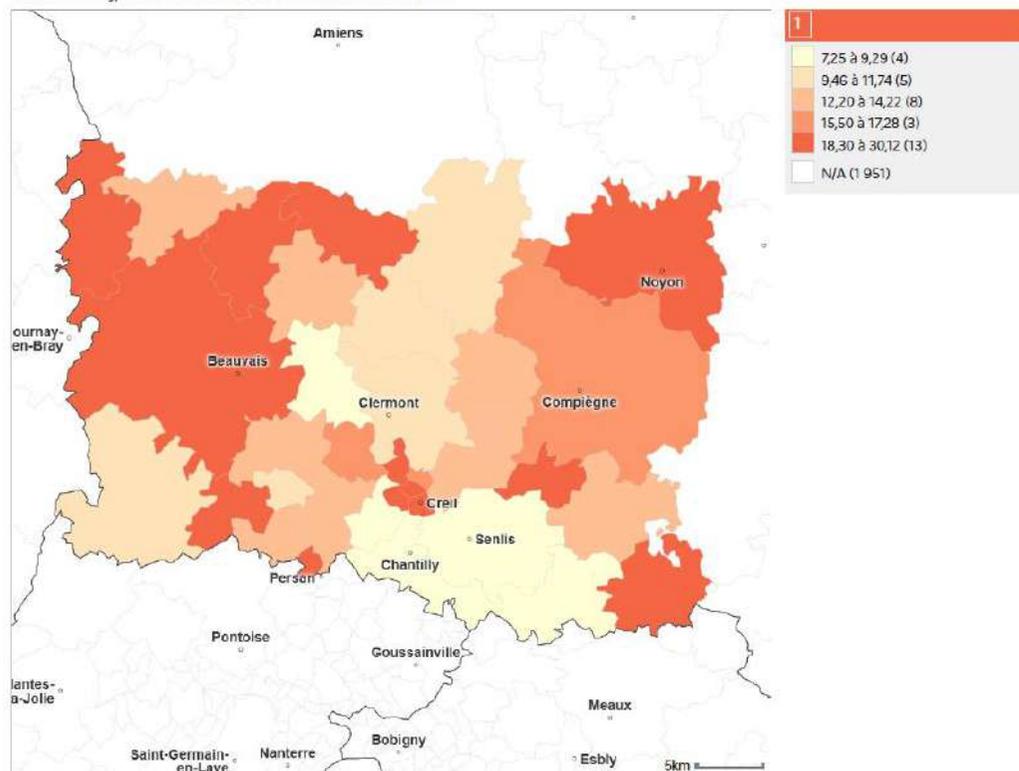
Des difficultés renforcées sur certains territoires

Les cartes établies par l'Education Nationale ci-dessous présentent la part d'élèves des groupes 1 et 2 en matière de maîtrise du Français et des Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} en **2017**.

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Français aux évaluations à l'entrée en 6e (2017) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième

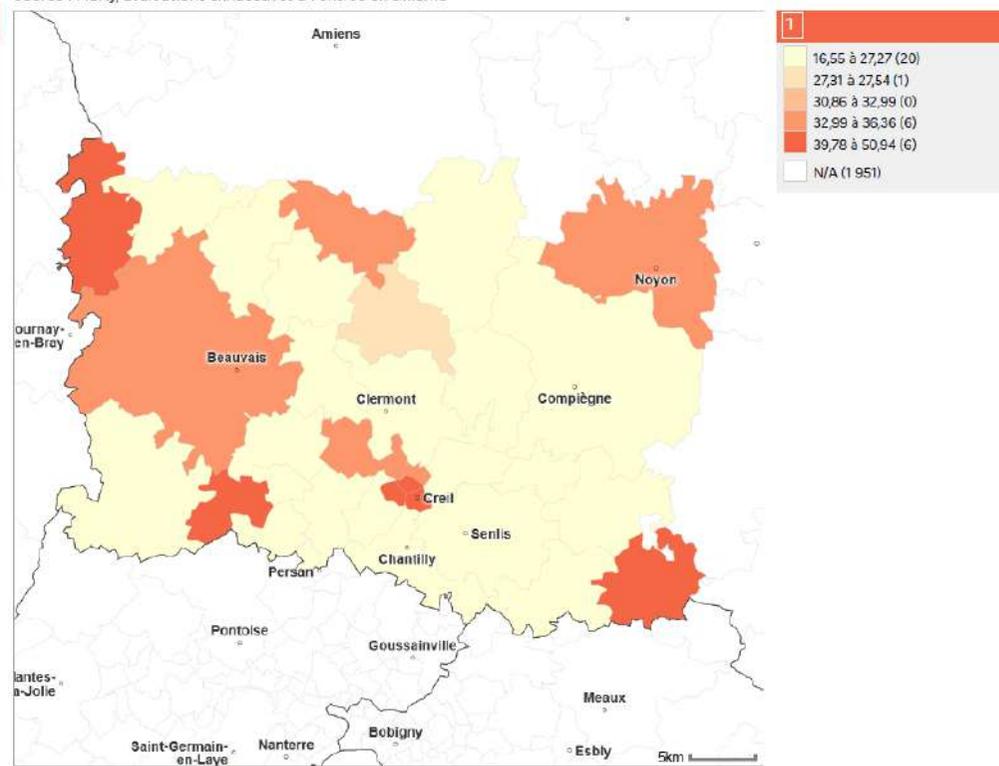


Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

Département de l'Oise par Aire d'éducation collège

1 Part d'élèves en maîtrise insuffisante et fragile en Mathématiques aux évaluations à l'entrée en 6e (2017) (en %)

Source : MENJ, Évaluations exhaustives à l'entrée en sixième



Géo-éducation © DEPP © IGN © 2022

Accompagner les élèves dans leur scolarité : les dispositifs déployés par l'Education nationale

De nombreux dispositifs sont déployés par un ensemble d'acteurs institutionnels et associatifs afin de repérer et accompagner les élèves rencontrant des difficultés au cours de leur scolarité, notamment par l'Education nationale (*non exhaustif*) :



Accompagner les élèves dans leur scolarité : les dispositifs complémentaires (1/2)

L'accompagnement des enfants scolarisés se poursuit par ailleurs dans le cadre de différents contrats territoriaux :

Le développement de CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire)

Les **contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** s'adressent aux enfants scolarisés du CP au lycée qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école.

Plusieurs CLAS ont été développés sur le territoire de l'Oise en réponse à l'Appel à projets dédié. 9 projets étaient portés en 2021-2022 représentant 28 groupes, pour des publics d'élèves de l'école élémentaire et des collégiens. Ces projets ont été particulièrement portés sur les EPCI de la Picardie Verte, du Pays de Valois, de l'ACSO, de la CC des Sablons et de la CA du Beauvaisis (cf tableau).

CLAS dans le département de l'Oise sur les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

Territoire - EPCI	Porteur de projet - CLAS	Nb de groupes 2021 - 2022	Nb de groupes 2022 - 2023
Picardie Verte	CSR de Songeons	1	1
Pays de Valois	CSPortes du Valois Nanteuil le Haudoin	6	7
Pays de Valois	CS Espace Valois Multien Ecole Villers ST Genest	1	1
Pays de Valois	CS Espace Valois Multien école de Brégy	1	1
Pays de Valois	CS MJC Rameau Crépy en Valois	2	2
ACSO	Mairie de Creil	0	5
ACSO	CIMS	3	3
ACSO	CSGB	7	10
ACSO	CS "le trait d'union" à Villers Saint Paul	2	3
C.C. Sablons	CS Méru	2	2
CAB	Association Rosalie	3	

Des contrats Locaux d'Education artistique (CLEAs) et Contrats Culturels ruralité

Au delà des CLAS et sur un angle plus artistique et culturels existent 4 Contrats Locaux d'Education Artistique (CLEAs) et 5 Contrats Culturel Ruralité déployés dans le département :

- CLEAs : CA du Beauvaisis, CC du Clermontois, ACSO et ARC
- Contrats Culture Ruralité : CC du Vexin-Thelle, CC du Pays de Bray, CC de la Picardie Verte, CC de l'Oise Normande, CC des Pays d'Oise et d'Halatte

Ils permettent ainsi aux élèves de bénéficier d'actions artistiques et culturelles (notamment en lien avec le livre et la lecture).

Accompagner les élèves dans leur scolarité : les dispositifs complémentaires (2/2)

De multiples acteurs locaux intervenant dans l'accompagnement à la scolarité et la réussite éducative des élèves du territoire

L'Education Nationale est l'acteur principal de l'éducation et de la scolarité des enfants. Toutefois, d'autres acteurs locaux interviennent sur le département de l'Oise, et participent directement ou indirectement à la prévention de l'illettrisme :

- **Le CRL, Centre Ressources Lecture**, développe de nombreuses actions autour du livre et de la lecture. Bien que cela ne concerne pas des problématiques d'illettrisme, il est par ailleurs intéressant de noter l'initiation d'une nouvelle action d'accompagnement à la scolarité pour des enfants issus de familles étrangères nouvellement arrivées sur le territoire au collège André Malraux (projets culturels menés auprès des jeunes, etc.)
- **L'AFIB, Association Familiale Intercommunale de Beauvais**, propose elle aussi un accompagnement individualisé des enfants
- **Le Labo des Histoires** est une association nationale dont la mission est d'encourager les jeunes à écrire et faire de l'écriture un moyen d'expression. L'association organise des ateliers d'écriture créatives à destination de jeunes dans plusieurs types de structures (ex. structures sociales, hospitalières, etc.), dont 6 dans le département de l'Oise.
- **L'association Rosalie** est une association locale de Beauvais accompagnant notamment les enfants avec du soutien scolaire et proposant de l'aide aux devoirs.
- **L'AFEV** est une association nationale intervenant au local sur Creil et Montataire auprès d'un public de collégiens de 3e et de lycéens sur Montataire et Creil sur les questions d'orientation et post-bac

Et ailleurs ? Focus sur une pratique inspirante

L'Association Coup de Pouce propose, dans plusieurs départements voisins, la mise en place d'un partenariat d'alliance éducative entre la Ville, l'Ecole, les parents et l'association. Elle déploie dans ce cadre différents clubs de Langage, d'écriture, de lecture ou bien encore de mathématiques.

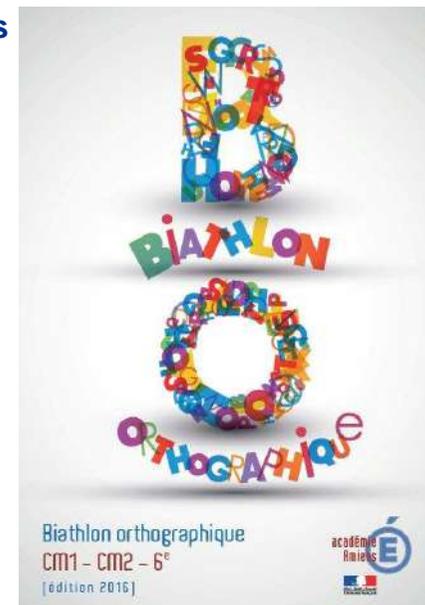
L'Association n'est pour l'instant pas implantée dans l'Oise.

Développer le goût de la lecture et de l'écriture tout au long de la scolarité

Des défis, concours et formation en niveaux collèges et lycées professionnels en lien avec des enjeux de lecture et d'écriture

Des initiatives existent également sur le territoire pour encourager à la lecture et à la bonne maîtrise de l'écrit :

- Un **Biathlon orthographique organisé pour les 6^{ème}** (sur l'année 2021-2022, 54 élèves de 6^{ème} de 8 collèges des villes de Beauvais, Bréteuil, Chantilly, Couloisy, Marseille-en-B Beauvaisis, Ressons sur Matz et Saint-Just-en Chaussé) ainsi qu'un Pentathlon orthographique pour les élèves de lycées professionnels.
- **L'organisation de « Défis lecture »** : 10 établissements participants à l'édition 2022 engageant ainsi 252 élèves
- **De nombreux partenariats sont développés avec des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires** des Hauts-de-France. Sur le département de l'Oise, 10 collèges (potentiellement un 11^{ème} à la rentrée 2023) et 6 lycées professionnels participent à ce dispositif. A noter par ailleurs que le lycée professionnel André Malraux de Montataire bénéficie du partenariat avec le réseau des Maisons d'Ecrivains et des patrimoines littéraires des Hauts de France, à savoir l'abbaye de Chablis.



Des partenariats forts entre les écoles et les bibliothèques

Sur les territoires, les bibliothèques sont aussi des acteurs majeurs intervenant avec les publics scolaires. L'accueil de classes en bibliothèques et les partenariats sont très courants et favorisent alors l'accès à la lecture.

A cela se conjugue le plan national « Plan Bibliothèques » permettant à une centaine d'écoles du département de l'Oise sur les 4 dernières années d'être dotées de livres. Il s'agit de de dotation de 1000 à 1500 € de livres (achetés à l'unité) pour permettre à des écoles, qui ne bénéficient pas de bibliothèque ou de médiathèque de proximité, de fréquenter une bibliothèque.

Former une alliance éducative entre l'Education nationale, les acteurs locaux et les parents

Outre l'accompagnement à la scolarité, les acteurs soulignent la nécessité de travailler à « l'alliance éducative » entre les parents, l'Education nationale et les acteurs locaux.

Encourager les parents à s'investir dans le parcours scolaire de leurs enfants

Les acteurs du territoire témoignent d'un sentiment de « dé-investissement » de certains parents dans le parcours scolaire de leur(s) enfant(s). Ce désengagement peut se traduire par un manque de contacts et de liens avec l'institution scolaire (ex. parents absents lors des réunions « parents-profs » ; manque de suivi dans la réalisation des devoirs ; etc.). Ce constat peut parfois s'expliquer par une méfiance ou un détachement vis-à-vis de l'institution scolaire, qui peut être lié à de mauvaises expériences passées des parents eux-mêmes à l'école. Les acteurs évoquent également des situations de « fatalisme » au sein de certaines familles : les parents étant eux-mêmes en situation d'illettrisme n'identifient pas le besoin pour leur enfant de maîtriser les compétences de bases.

Plusieurs dispositifs sont déployés dans le département pour permettre de pallier cet enjeu, de renforcer la coordination entre les acteurs et de créer une « alliance éducative » entre l'Education Nationale, les acteurs locaux et les parents eux-mêmes (*non exhaustif*) :

Des Cités éducatives créatrices de partenariats et de projets

4 cités éducatives permettent de travailler les partenariats entre acteurs. Elles représentent un réel atout pour l'interconnaissance des acteurs et pour déployer des actions en direction des familles. La Cité Educative de Montataire a par exemple permis de financer un mur sonore pour les maternelles, un projet Littérature avec le salon de la BD de Creil pour les élèves du cycle 2 ou bien encore un partenariat avec le domaine de Chantilly autour du conte et du théâtre pour les élèves du cycle 3.

Des Alliances Educatives de Territoire

Dans les territoires non concernés par les Cités Educatives, des « Alliances Educatives » se développent et ont vocation à réunir l'ensemble des acteurs concourant à la réussite des élèves. L'alliance éducative des territoires est une démarche de croisement des savoirs et des pratiques afin de construire et soutenir le développement des conditions d'une « alliance éducative » locale entre la famille, l'école et le territoire. Cette démarche fait ainsi le lien entre les acteurs dans un rôle de co-éducation.

Les Territoires éducatifs ruraux sur les secteurs de Formerie et de Grandvilliers

Le programme des Territoires Educatifs Ruraux est une expérimentation en cours sur 23 territoires pilotes dans les académies de Normandie, d'Amiens et de Nancy-Metz. Ces Territoires éducatifs ruraux constituent des réseaux de coopérations autour de l'école comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même. 2 territoires sont concernés dans l'Oise : les secteurs de Formerie (28 communes) et de Grandvilliers (26 communes).

Le dispositif OEPRE

Le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants » (OEPRE) est un dispositif s'adressant aux parents étrangers allophones primo-arrivants leur permettant d'apprendre la langue française et de découvrir les attentes de l'école. Ce dispositif est très valorisé par les acteurs locaux comme un levier pour mobiliser les parents dans l'éducation de leurs enfants. Il cible cependant uniquement les parents allophones.

En synthèse

Constats

Des difficultés scolaires importantes sur le français et les mathématiques, en particulier dans certains secteurs : les élèves de l'Oise présentent des difficultés scolaires importantes, notamment dans les zones REP et REP+. Ces inégalités subsistent malgré les nombreux dispositifs déployés par l'Education Nationale.

De nombreux dispositifs d'accompagnement à la scolarité : pour accompagner les enfants ne disposant pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école, plusieurs dispositifs sont déployés par l'Education nationale et les acteurs locaux (CAF, villes, centres sociaux, associations, bibliothèques).

Des Cités éducatives leviers pour favoriser les partenariats et développer des projets : Les Cités éducatives permettent des synergies entre les acteurs. Les financements dédiés permettent par ailleurs de déployer des actions envers les enfants jouant un rôle dans la prévention de l'illettrisme. D'autres initiatives similaires sont déployées sur les territoires ne bénéficiant pas de Cités éducatives.

Des parents parfois peu investis dans la scolarité de leurs enfants : l'accompagnement à la scolarité des enfants peut s'avérer difficile dans certaines familles, notamment dans des familles ne maîtrisant pas les compétences de base ou ayant des difficultés de maîtrise de la langue.



Préconisations

Prévenir l'illettrisme en renforçant la détection des élèves fragiles et en renforçant les accompagnements (particulièrement en 5ème, 4ème et 3ème)

Augmenter les moyens des dispositifs d'accompagnement des enfants et parents à la lecture et à la scolarité : soutenir financièrement les acteurs agissant sur de l'accompagnement dont de l'aide aux devoirs permettrait d'agir dès que les difficultés apparaissent.

S'appuyer sur les synergies issues de la politique de la ville et des Cités éducatives pour renforcer les partenariats entre acteurs : encourager la coordination entre acteurs et des rencontres sur la thématique de l'illettrisme pour porter le sujet et développer des initiatives sur tout le territoire.

Renforcer l'alliance éducative avec les parents : favoriser l'engagement des parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants notamment en développant « l'école ouverte aux parents » pour les parents en situation d'illettrisme.

04.3

La prévention de l'illettrisme

- **Agir à côté de l'école pour limiter les ruptures de parcours**

Limiter les ruptures et prévenir le décrochage scolaire

Les ruptures de parcours constituent l'un des facteurs pouvant conduire à des situations d'illettrisme : il apparaît ainsi essentiel de favoriser la continuité des parcours et de lutter contre le décrochage scolaire, notamment des jeunes adolescents. En effet, l'obligation de scolarisation vaut jusqu'à 16 ans mais plusieurs cas de décrochage scolaire sont constatés sur le département. L'Education Nationale déploie plusieurs dispositifs visant à limiter ce décrochage :

- **Le Parcours Aménagé de Formation Initiale (PAFI)** : dispositif de prévention pour des élèves de 15 ans et plus présentant des signes de décrochage. Il permet à l'élève de faire une « pause » dans son parcours ou de suivre un parcours aménagé dans le cadre de l'établissement. S'agissant des moins de 16 ans, 4 élèves ont été concernés sur l'année scolaire 2022-2023.
- **Le Parcours Compétences (PC)** : dispositif pour des élèves de 16 et plus les plus éloignés de la formation, en situation de décrochage scolaire mais qui souhaitent s'inscrire dans un parcours d'orientation vers la qualification. Implanté en lycée professionnel, ce parcours compétences a concerné dans l'Oise 20 élèves sur l'année scolaire 2022-2023.
- **Le Parcours Immersion (PI)** : dispositif pour des élèves de 16 ans et plus, sans solution de formation ou d'insertion, sans solution de formation ou d'insertion mais autonomes dans leurs démarches et souhaitant conforter leurs choix d'orientation par de l'immersion en établissement et/ou stages en entreprise mais pour lesquels le parcours compétences n'est pas la réponse adaptée. Il s'agit ainsi par exemple d'accompagner vers l'apprentissage des élèves en ruptures de contrat. 16 élèves ont bénéficié de ce dispositif dans le département de l'Oise sur l'année scolaire 2022-2023.
- **Le Parcours Français Langue Seconde (FLS)** : dispositif pour des jeunes allophones nouvellement arrivés en France, âgés de 16 à 18 ans évalués par le CASNAV, sans solution de scolarisation. 2 dispositifs existent sur le département, regroupant 35 élèves sur l'année scolaire 2022-2023.

Cette prévention et lutte contre le décrochage scolaire est permise par le repérage des établissements scolaires, par les accueils en CIO et le repérage des décrocheurs via les plateformes dédiées telles que RIO. Les **Programmes de Réussites Educatives (PRE)**, les « cellules d'évitement scolaire » et les « cellules de veille active » participent également à ce repérage et/ou accompagnement. Par ailleurs, **une plateforme de suivi et d'appui des décrocheurs (PSAD)** a été mise en place dont celle-ci fait l'objet de COPIL tous les mois associant les missions locales et CIO.

Les listes de jeunes sortis du système scolaire sont transmises aux missions locales mais ne contiennent pas d'informations spécifiques liées aux problématiques d'illettrisme. Les acteurs peuvent ainsi prendre contact avec des jeunes, dont certains suivent en réalité d'autres formations, mais l'identification des problématiques pouvant relever de l'illettrisme n'est pas aisée. [Spécifier ce type d'informations pourrait permettre de faciliter la prévention et lutte contre l'illettrisme.](#)

Prendre en charge les freins périphériques afin de favoriser les apprentissages (1/2)

Un poids important des difficultés liées à la santé ou au handicap, parfois repérées trop tardivement

De nombreux freins périphériques peuvent contribuer à freiner les apprentissages, parmi lesquels les problématiques de santé, de handicap, les troubles comportementaux... Les professionnels évoquent notamment une **augmentation des troubles du comportement, des phénomènes d'hyperactivité et des problématiques de type « dys »** (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, etc.) qui peuvent constituer de véritables freins aux apprentissages lorsqu'elles ne sont pas repérées de façon précoce : ainsi, à l'échelle nationale, on constate qu'une personne illettrée sur deux présente des troubles spécifiques (ex. dyslexie ou dysphasie).

Or, les acteurs soulignent un déficit de repérage et d'accompagnement des problématiques de santé du fait d'un faible maillage de dispositifs et structures de droit commun (voir page suivante) et d'un manque de moyens humains et financiers dédiés au repérage. De manière générale, ce faible maillage en structures de santé couplé aux enjeux de mobilité entraînent, selon les acteurs du territoire, des retards de repérage des difficultés.

Bonnes pratiques

Afin de favoriser le rapport au livre de tous les enfants, l'Édition Jeunesse Accessible (EJA) propose dans le département de l'Oise **des livres présentant différentes adaptations pour enfants de 3-12 ans présentant un handicap ou des difficultés de lecture**. Ces livres de l'EJA sont distribués dans plusieurs bibliothèques du département, qui ont créé des partenariats avec une quinzaine d'écoles dans l'Oise.

Par ailleurs, des **ateliers de sensibilisation à destination des scolaires** (classes ULIS et SEGPA) et adultes sont déployés dans le cadre du mois de la banque dessinée. Ces actions culturelles visant à inclure les personnes en situation de handicap sont organisées par la Médiathèque Départementale de l'Oise en lien avec les partenaires locaux.

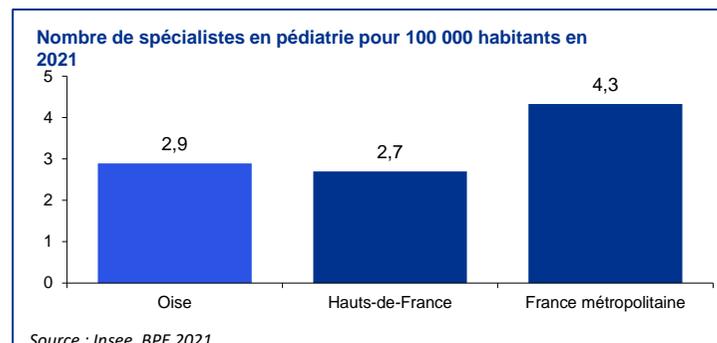
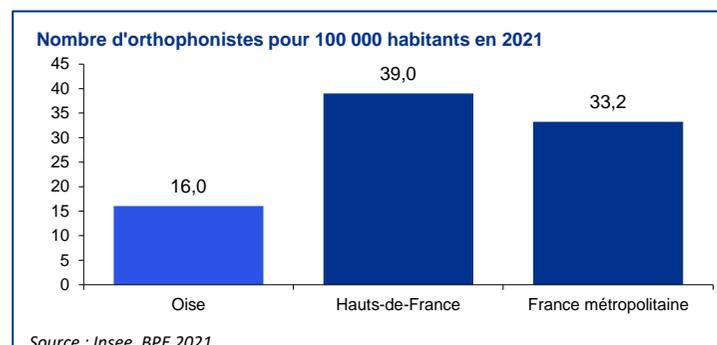
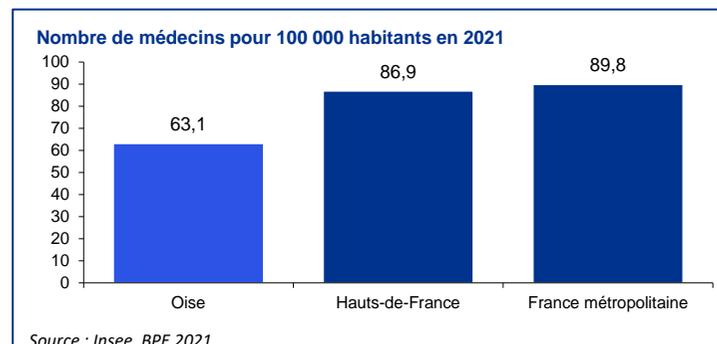
Prendre en charge les freins périphériques afin de favoriser les apprentissages (2/2)

Une prise en charge contrainte par une couverture médicale relativement faible

La prise en charge de ces problématiques peut par ailleurs nécessiter parfois la consultation de médecins. Prendre en rendez-vous médical peut relever d'un acte banal mais peut aussi s'avérer complexe. En effet, alors que les équipes éducatives en établissements scolaires peuvent suggérer pour certains enfants des consultations médicales, les acteurs remontent des difficultés à obtenir des rendez-vous.

Ce constat est notamment expliqué par un manque de professionnels de santé sur le territoire et ce d'autant plus en milieu rural souffrant de désertification médicale. Il est possible d'objectiver cela avec la nombre de médecins pour 100 000 habitants sur le territoire national, régional, ou bien encore départemental :

- Si la région et la France métropolitaine présentent un nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants relativement similaires, **ces professionnels sont nettement moins représentés sur le département.** L'Oise compte 63 médecins généralistes pour 100 000 habitants contre 89,8 pour 100 000 sur le territoire national. Sur les CC du Liancourtois, du Vexin-Thelle et du Pays de Bray, la couverture en médecins généralistes apparaît particulièrement faible (<30 pour 100 000).
- De la même manière, avec 16 orthophonistes pour 100 000 habitants, ces professionnels sont deux fois moins représentés que sur la France métropolitaine. L'écart est d'autant plus important avec la moyenne régionale (39 pour 100 000 habitants).
- Quant aux spécialistes en pédiatrie, la département en compte 2,9 pour 100 000, soit légèrement plus que sur la région (ratio de 2,7) mais moins que sur le territoire national (ratio de 4,3).



Soutenir les activités culturelles, sportives et de loisirs afin de prévenir l'illettrisme

Une offre culturelle, sportive et de loisirs à développer auprès de tous les publics, y compris les jeunes enfants

Au-delà de l'environnement familial (facteur essentiel avant l'entrée à l'école et pendant toute la scolarité de l'enfant) et du système scolaire, l'enfant apprend et se construit dans un environnement extra-scolaire et extra-familial : centres de loisirs, bibliothèques, associations sportives ou culturelles, etc. L'accès à un environnement extra-scolaire et extra-familial diversifié et épanouissant a donc également des impacts sur ses apprentissages.

De nombreuses offres sont développées en ce sens, portées par les collectivités territoriales ou le tissu associatif. Cependant, les acteurs soulignent des difficultés d'accès à ces offres, du fait :

- **D'un fort enjeu de mobilité** sur les territoires les plus isolés (territoires ruraux), qui freine l'accès aux offres et services
- **D'une précarité économique installée** pour certaines familles, qui freine l'accès à une offre parfois payante
- **D'une fracture numérique** (non-équipement et/ou un manque de maîtrise de l'outil informatique par une partie des familles) qui constitue un frein à la connaissance des offres et dispositifs existants, l'inscription aux offres, etc.

Les acteurs du territoire soulignent cependant la nécessité de **renforcer ces actions et de les développer, notamment à destination des plus jeunes enfants** (ex. développement d'animations culturelles et artistiques auprès des enfants dès le plus jeune âge) et **en « aller-vers » ou « hors-les-murs »** de manière à favoriser leur accessibilité par tous les parents.

En synthèse

Constats

Des situations de ruptures de parcours et décrochages scolaires renforçant les vulnérabilités face à l'illettrisme : le décrochage scolaire est un des facteurs de vulnérabilité face à l'illettrisme, les apprentissages s'interrompant précocement et n'étant pas entretenus. Plusieurs dispositifs existent pour prévenir et accompagner les élèves concernés.

Des freins périphériques ralentissant les apprentissages : la maladie, le handicap, les troubles du comportements, dys ou psy peuvent freiner les apprentissages.

Des prises en charge contraintes par une couverture médicale relativement faible : alors que certaines difficultés nécessiteraient une prise en charge médicale, le département fait état d'une relativement faible couverture en médecins (dont pédiatres et orthophonistes), complexifiant une prise en charge efficace.

La vie culturelle et les loisirs, leviers pour s'intégrer dans la société et croiser ses apprentissages : participer à des activités culturelles et de loisirs en dehors du cadre familial et scolaire contribue indirectement à la prévention de l'illettrisme.



Préconisations

Favoriser le repérage et l'évaluation des jeunes fragiles sortis du système scolaire, des jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEETS) : renforcer la sensibilisation et la formation des professionnels au contact d'enfants / de jeunes autour des enjeux liés à l'illettrisme contribuerait à prévenir le décrochage scolaire, limiter les ruptures de parcours et accompagner les jeunes afin de réduire les risques d'illettrisme.

Renforcer et systématiser la prise en charge des jeunes identifiés en difficulté de lecture ou en situation d'illettrisme lors des Journées de Défense et Citoyenneté pour qu'aucun de ces jeunes ne soit sans solution. Les résultats de la JDC doivent pouvoir être utilisés à bon escient dans la mesure où ils permettent de cibler les jeunes en difficultés et ainsi d'intervenir.

Faire connaître les outils permettant un diagnostic précoce des situations de vulnérabilité, des potentielles situations de handicap et des troubles dys dès la petite enfance : mieux repérer les freins aux apprentissages des enfants tout au long de leur parcours scolaire permettrait une prise en charge plus rapide. Sensibiliser l'ensemble des acteurs au repérage de ces difficultés et à l'orientation vers les professionnels adéquats participe à l'accompagnement des enfants en difficultés.

Renforcer la couverture médicale en médecins spécialisés : favoriser l'accueil de médecins pédiatres ou orthophonistes faciliterait les prises en charge des enfants.

Développer les actions et animations culturelles et artistiques : soutenir les organismes et associations proposant des activités extra-scolaires contribue à l'épanouissement des enfants. La prévention de l'illettrisme s'intègre ainsi dans chacun des temps de l'enfant.

05

La lutte contre l'illettrisme

Lutter contre l'illettrisme

La lutte contre l'illettrisme s'applique à la **sphère de l'emploi et de la vie professionnelle** mais également à la **sphère sociale, citoyenne et culturelle**.

- Les personnes en situation d'illettrisme peuvent relever de **différents situations face à l'emploi**. L'illettrisme peut concerner des jeunes (apprentis, en insertion...), des demandeurs d'emploi, des salariés ou bien encore des agents des collectivités. La lutte contre l'illettrisme doit ainsi pouvoir prendre en compte la diversité de ces situations pour apporter des réponses sur les **compétences mobilisées en milieu professionnel**.
- La lutte contre l'illettrisme s'applique également à la **sphère sociale, citoyenne et culturelle**. En effet, les personnes en situation d'illettrisme peuvent connaître des difficultés pour **l'accès à la vie citoyenne, à l'environnement numérique, aux services publics, à la santé, à la culture, aux sports et aux autres loisirs**. Il faut alors agir auprès de chacun tout au long de la vie pour l'accès aux droits l'égalité de tous les citoyens.

Sphères de la lutte contre l'illettrisme

Emploi et vie professionnelle

Les 16 - 25 ans, Apprentis et jeunes en insertion

Demandeurs d'emploi

Salariés

Agents des collectivités

Social, citoyenneté et culture

Vie citoyenne

Santé

Environnement numérique

Culture

Services Publics

Sport et autres loisirs

Source : ANLCI

05.1

L'illettrisme: une diversité de publics concernés

Une diversité de publics concernés par l'illettrisme

Des facteurs de risque supplémentaires pour les publics en situation de vulnérabilité économique (précarité), les gens du voyage, les personnes incarcérées (CP de Beauvais), les publics empêchés (maladie, handicap..), et les publics touchés par la fracture numérique (illectronisme)

Un phénomène d'illettrisme qui touche tout le territoire, des fragilités repérées en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) mais des fragilités soupçonnées supérieures en territoires ruraux bien qu'invisibilisées

Des publics :

- En insertion professionnelle ;
 - En recherche d'emploi,
- En reconversion professionnelle
 - En emploi,
 en l'occurrence dans des secteurs professionnels à bas niveau de qualification, souvent sur des contrats précaires (temps partiels ; intérim)
 - Invisibles mobilisant peu les compétences de base
 Notamment des profils de personnes ayant longtemps travaillé dans le secteur industriel de l'Oise

- Des publics en situation d'illettrisme généralement pas ou peu diplômés ayant connu des ruptures dans leur parcours scolaire, voire un décrochage scolaire
- Une augmentation des difficultés renforcées chez les publics non scolarisés et/ou diplômés



Des situations d'illettrisme qui peuvent toucher les publics à tous âges, avec :

- Des jeunes particulièrement touchés mais qui peuvent plus facilement rattraper vis-à-vis de la lecture et de l'écriture
- Des adultes en capacité de se faire aider par leur entourage dont enfants
 - Des seniors particulièrement vulnérables face à l'illettrisme, en lien notamment avec un « effet génération », un effritement des compétences et une difficulté accrue de repérage

Une tendance apparente d'hommes plus touchés par l'illettrisme que les femmes



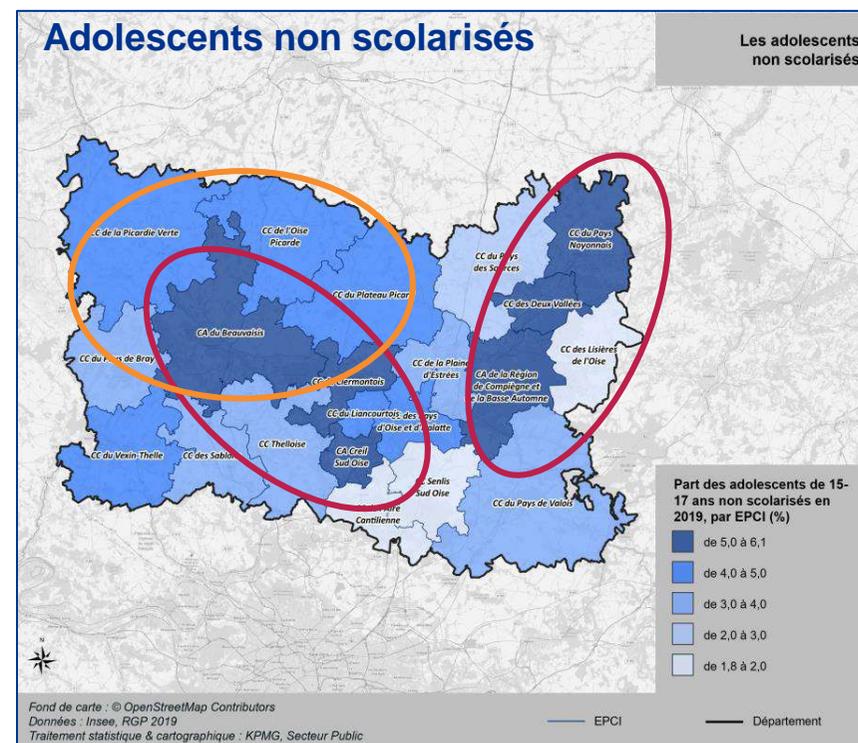
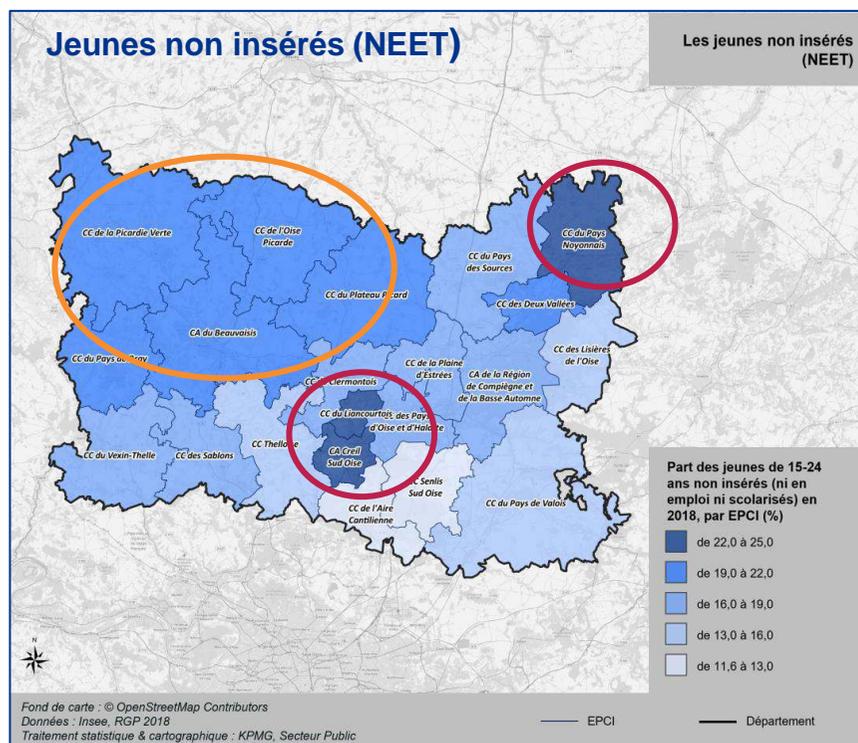
Des zones géographiques particulièrement vulnérables face au risque d'illettrisme (1/2)

Une demi-douzaine d'EPCI qui présentent des facteurs de vulnérabilité pouvant traduire une sur-exposition de leur population au risque d'illettrisme

Plusieurs indicateurs sont relevés à l'échelle nationale comme des facteurs de fragilité des territoires face à l'illettrisme : la précarité financière (qui se traduit notamment par le taux de pauvreté), le faible taux de diplomation de la population, la proportion importante de jeunes non insérés ou encore la déscolarisation des publics adolescents (*données détaillées ci-dessus – voir partie Portrait social du département de l'Oise*).

Ainsi, les secteurs avec les vulnérabilités les plus importantes sont :

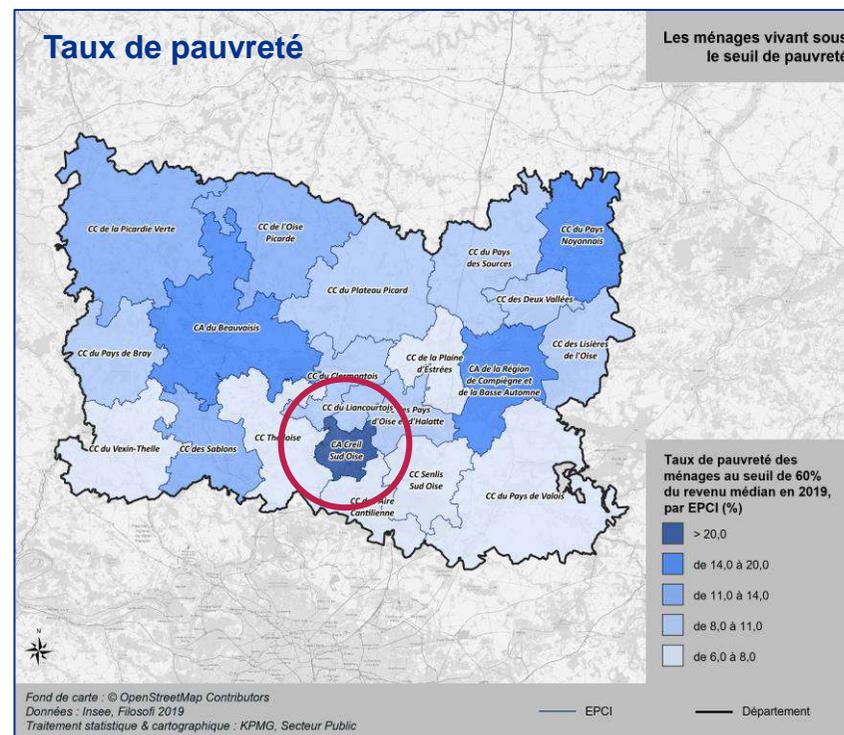
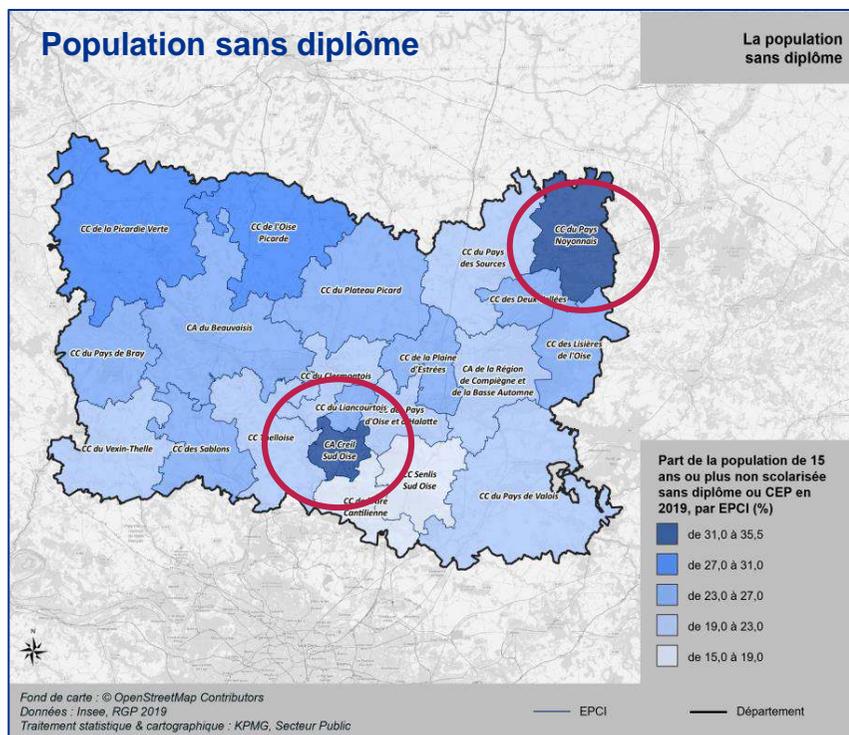
- Au sud : l'Agglomération Creil Sud Oise,
- Au nord-est : la CC du Pays Noyonnais, la CC des deux Vallées et la CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne
- Au nord-ouest : la CC de la Picardie Verte, la CC de l'Oise Picarde et la CA du Beauvaisis



Des zones géographiques particulièrement vulnérables face au risque d'illettrisme (2/2)

Une demi-douzaine d'EPCI qui présentent des facteurs de vulnérabilité pouvant traduire une sur-exposition de leur population au risque d'illettrisme (suite)

Analyse géographique



Des territoires frappés par l'illettrisme en zone urbaine comme en zone rurale (1/2)

L'illettrisme est un phénomène qui touche l'ensemble du territoire national, régional, départemental et constitue une problématique à traiter de manière globale sur l'ensemble du département de l'Oise. Toutefois, le **phénomène semble accentué sur certains territoires.**

Analyse géographique

Des fragilités repérées en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), bien que la problématique de « l'illettrisme » ne soit pas toujours identifiée en tant que telle

Le département de l'Oise s'organise autour de **3 polarités que sont les 3 agglomérations-centres (Beauvais, Creil et Compiègne)**, et autour de communes intermédiaires. Les problématiques d'illettrisme sont en premier lieu identifiées par les acteurs du territoire sur ces **territoires, et en particulier au sein des Quartiers Politiques de la Ville**, quartiers concentrant des difficultés socio-économiques objectivées. Les acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic font notamment état de difficultés identifiées en matière de maîtrise de la langue et d'illettrisme sur les territoires suivants :



Sur l'agglomération Creil Sud Oise (voir focus territorial dédié), nombreuses **difficultés de maîtrise de la langue** sont identifiées, mais relèvent *a priori* plus du **Français Langue Etrangère et d'analphabetisation**.

Aucune donnée existante ne permet toutefois d'objectiver quantitativement la part de personnes en situation d'illettrisme en comparaison à des situations de FLE et d'Analphabetisation. Cette minoration du nombre de personnes en situation d'illettrisme sur le bassin creillois est ainsi un retour qualitatif des acteurs rencontrés.



Sur le **secteur de Méru**, la problématique d'illettrisme est clairement identifiée. La Communauté de Communes des Sablons est ainsi engagée en ce sens depuis plusieurs années sur la question de la lutte contre l'illettrisme. La formation pour les savoirs de base y est par exemple identifiée comme une priorité dans le contrat de ville.

Les autres quartiers politique de la ville (**18 sur le territoire**) peuvent également accueillir des personnes en situation d'illettrisme, ce que confirment les acteurs de terrain, mais les enjeux y semblent moins prégnants ou **pas explicitement identifiés dans les contrats de ville et leurs évaluations.**

Plusieurs documents-cadres de politique de la ville (contrats de ville et évaluations récentes) soulignent ces difficultés. Le **terme « d'illettrisme » est cependant peu employé** en tant que tel, mais enrobé dans des termes plus larges de « maîtrise de la langue » (incluant des enjeux de FLE et Alpha) et de « maîtrise des savoirs de base » (qui recoupe la définition d'illettrisme sans préciser la dimension de scolarisation en France). **La problématique d'illettrisme n'est donc toujours identifiée clairement comme telle ou du moins pas explicitement remarquée.**

Des territoires frappés par l'illettrisme en zone urbaine comme en zone rurale (2/2)

Des territoires péri-urbains également touchés ainsi que des fragilités soupçonnées supérieures en territoires ruraux bien qu'invisibilisées

Outre les Quartiers Politiques de la Ville, les acteurs soulignent des problématiques d'illettrisme au sein des territoires urbains, péri-urbains et ruraux du département.

Au-delà des trois centralités, le **département de l'Oise se caractérise par sa ruralité**. Les acteurs rencontrés témoignent ainsi unanimement **d'importants enjeux d'illettrisme en milieu rural**. Ces difficultés sont parfois identifiées via des contacts directs avec les familles (par les travailleurs sociaux, les centres sociaux, les activités de loisirs, les bibliothèques...), mais sont également **supposées** par les acteurs rencontrés, sans donnée permettant de les objectiver.

Il apparaît ainsi **nécessaire de ne pas sous-estimer les difficultés invisibles de l'ensemble des ménages non accompagnés, ménages en l'occurrence modestes vivant en milieu rural**. Ces difficultés peuvent par ailleurs être accentuées par des enjeux de mobilité, d'accès aux services, à la formation, aux associations et dès lors supposent des besoins renforcés en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

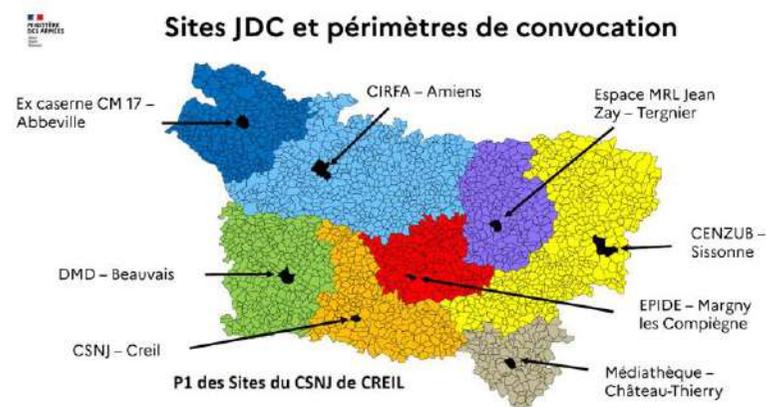
Des données de la Journée Défense et Citoyenneté relatant des difficultés disparates selon les arrondissements du département de l'Oise

Objectiver l'illettrisme à une échelle infra-départementale n'est pas permis avec les données de l'enquête Information et Vie Quotidienne de l'INSEE mais est en partie possible grâce aux **données récolées lors des Journées Défenses et Citoyenneté**.

En l'occurrence, le **centre du Service National et de la Jeunesse de Creil** dispose de **différents sites** couvrant plusieurs **périmètres de convocation** (voir carte ci-contre) :

- Tiers ouest du département : arrondissement de Beauvais (vert)
- Nord est du département : arrondissement de Compiègne (rouge)
- Centre et sud-est : arrondissements de Clermont et de Senlis (orange)

Analyse géographique



Source : Données des tests JDC, Centre de Service National et de la Jeunesse de Creil

Des territoires frappés par des difficultés de lecture en zone urbaine comme en zone rurale

Des données de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) relatant des difficultés plus importantes dans l'arrondissement de Compiègne

Les données agrégées par site JDC permettent d'objectiver des taux de jeunes en difficultés de lecture variables selon les arrondissements du département de l'Oise. Alors que le taux de difficultés de lecture dans le département de l'Oise oscille entre 2017 et 2019, les sites de la JDC observent sur leurs périmètres des taux variables entre 12,5% et 16,5%.

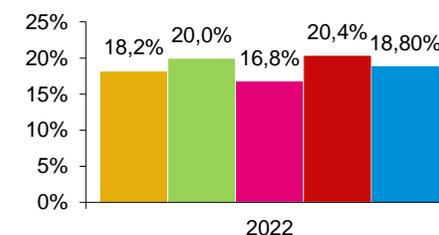
D'après les données JDC 2017, 2018 et 2019, **l'arrondissement de Compiègne (>15,4%) concentre un taux de jeunes en difficultés de lecture plus important que l'arrondissement de Beauvais (entre 14,4% et 16,1%) et des arrondissements de Clermont et Senlis (<13,5%)**. Les jeunes de l'arrondissement de Compiègne seraient ainsi les plus concernés par l'illettrisme. Les arrondissements de Clermont et de Senlis seraient au contraire moins concernés, mais il semblerait que cette moyenne cache des disparités importantes entre l'agglomération creilloise en difficulté et d'autres communes moins touchées (Chantilly, Senlis). En effet, alors que plusieurs missions locale constatent plusieurs situations d'illettrisme (ex: Beauvais et Compiègne) parmi les jeunes accompagnés, d'autres font état d'un phénomène très à la marge (ex: Senlis).

Malgré des périmètres de convocation variables, il semblerait que la conclusion soit la même sur l'année 2022 (site de Compiègne 20,4% > site de Beauvais : 20% > site de Creil : 18,2% > site de La Croix Saint Ouen).

A noter par ailleurs une **évolution à la hausse du taux de jeunes en difficultés de lecture dans chacun des arrondissements** à l'exception d'une légère baisse en 2018.

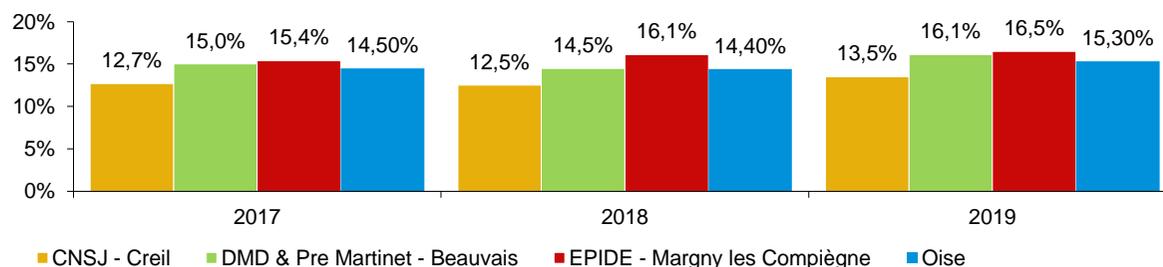


Taux de jeunes ayant passé les tests JDC en difficultés de lecture (profils 1,2, 3 et 4) dans les périmètres de convocation du département de l'Oise en 2022



- CNSJ - Creil
- DMD & Pre Martinet - Beauvais
- Espace Marvel Hervé - La Croix Saint Ouen
- Mairie - Compiègne
- Oise

Taux de jeunes ayant passé les tests JDC en difficultés de lecture (profils 1,2, 3 et 4) dans les périmètres de convocation du département de l'Oise en 2017-2019



Source : Données des tests JDC, Centre de Service National et de la Jeunesse de Creil

Source : Données des tests JDC, Centre de Service National et de la Jeunesse de Creil

L'illettrisme, une difficulté qui touche l'ensemble des tranches d'âge (1/2)

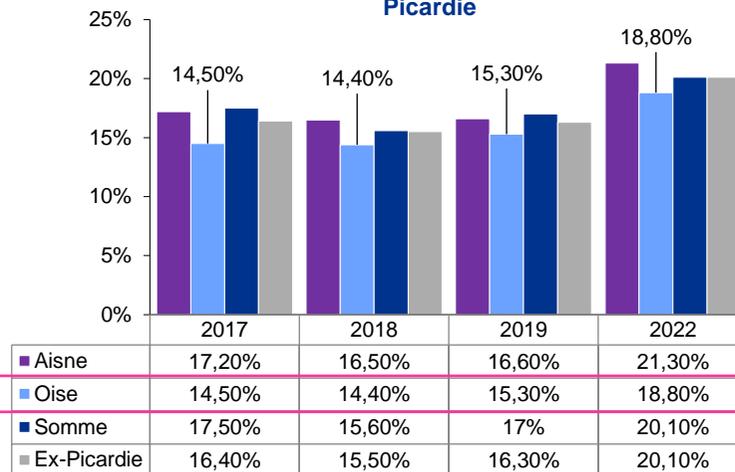
Des difficultés sévères de lecture identifiées chez une importante proportion de jeunes du territoire

Les dernières données de l'INSEE soulignent que **8 %** de la population adulte de l'Oise est touchée par l'illettrisme (*INSEE 2011-2021, enquête IVQ*) tandis que **5,1%** des jeunes d'environ 17 ans sont en difficultés sévères de lecture (*JDC 2015*) et **11,1%** en difficultés de lecture (*JDC 2015*). Ces données confirment un enjeu chez les plus jeunes comme chez les adultes.

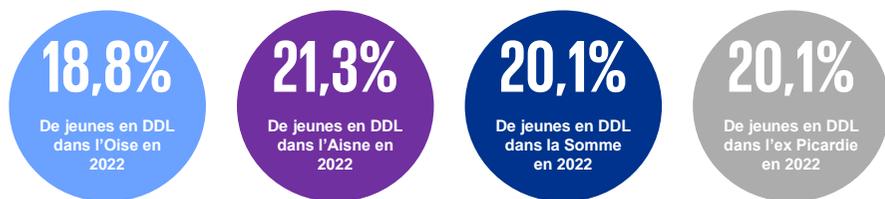
Analyse par tranche d'âge

D'après les données de la Journée Défense et Citoyenneté du Centre de Service National et de la Jeunesse de Creil, **le taux de jeunes d'environ 17 ans ayant passé les tests et ayant été identifiés en difficultés de lecture était en 2022 de 18,80% dans le département de l'Oise.** Ce taux de près d'un jeune sur 5 en difficultés de lecture dans le département de l'Oise est **inférieur aux taux relevés dans les autres départements de l'ex-Picardie** mais est supérieur aux données relevées dans le département de l'Oise les années précédentes. En effet, le taux de jeunes en difficultés de lecture dans le département de l'Oise oscillant entre 2017 et 2019 entre 14,40% et 15,30%.

Taux de jeunes ayant passé les tests JDC en difficultés de lecture (profils 1,2, 3 et 4) dans les départements de l'ex-Picardie



Source : Données des tests JDC, Centre de Service National et de la Jeunesse de Creil



Une difficulté à objectiver le nombre de jeunes en situation d'illettrisme, faute d'outils de recensement adéquats

Les missions locales, comme d'autres acteurs au contact de la population jeune du territoire (travailleurs sociaux, etc.), ne disposent cependant pas d'outils adéquats pour recenser les problématiques d'illettrisme (ex. pas de « case » dédiée dans le dossier de chaque jeune et dans les systèmes informatiques). **Le recensement et la consolidation de cette donnée au sein des divers logiciels métiers permettrait ainsi une meilleure connaissance du phénomène dans le département.**

L'illettrisme, une difficulté qui touche l'ensemble des tranches d'âge (2/2)

Des adultes et des seniors non épargnés par les problématiques d'illettrisme

Les acteurs rencontrés identifient également les seniors comme étant plus concernés par l'illettrisme, et ce notamment en lien avec un effet de « génération » :

- Les seniors d'aujourd'hui ont effectivement effectué en moyenne de moins longues études que les générations plus récentes ;
- Et sont plus susceptibles de connaître un effritement des compétences de base plus long du fait d'années écoulées entre leur période de scolarité / formation / emploi et leur situation actuelle.

Les seniors seraient ainsi concernés par les problématiques d'illettrisme mais plus difficilement repérables : plus isolés ; ayant réussi à mettre en place des stratégies de contournement et de « faire-avec » sur le long terme ; fréquentant moins les institutions susceptibles de pratiquer le repérage.

Indépendamment de l'âge, des acteurs qui soulignent la prégnance des phénomènes d'illettrisme chez les parents d'enfants en âge d'être scolarisés

Les acteurs rencontrés relèvent des difficultés chez de nombreux adultes d'une quarantaine d'années, et ce particulièrement chez les parents d'enfants scolarisés sur le territoire. Ce critère de parentalité ne constitue toutefois pas un critère d'analyse, et relève essentiellement d'une meilleure identification des publics parents dans le cadre des démarches administratives nécessaires pour leurs enfants ou dans le cadre de leur rôle de parents d'élèves. Les centres d'accueil, bibliothèques, écoles et collèges font ainsi le constat de **nombreux parents en difficultés pour inscrire leurs enfants ou suivre la scolarité de leurs enfants en raison de difficultés de maîtrise de la langue.**

On peut supposer que d'autres adultes de cette tranche d'âge sont également concernés, qu'ils aient ou non des enfants. L'enjeu les concernant relève alors plutôt d'un enjeu de repérage.

Analyse
par tranche
d'âge

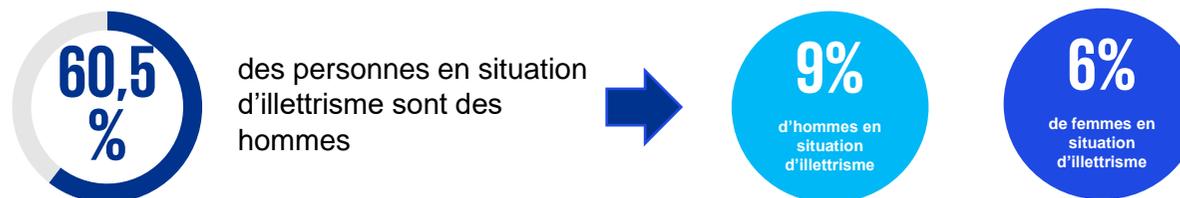
Des hommes qui semblent plus vulnérables que les femmes

Des hommes plus vulnérables face à l'illettrisme que les femmes...

A défaut de disposer de données précises du profil des personnes en situation d'illettrisme dans l'Oise, il est intéressant de noter que [l'Atlas de l'illettrisme publié par l'ANLCI en 2021](#) effectuait une analyse genrée de l'illettrisme.

En l'occurrence, il était relevé à l'échelle nationale que les hommes étaient plus fréquemment en situation d'illettrisme :

Analyse par genre



Les chiffres nationaux établissant une conclusion de **plus grande vulnérabilité des hommes face à l'illettrisme en France**, on peut admettre que la tendance serait certainement semblable sur le département de l'Oise.

Il est intéressant de noter par ailleurs que l'enquête IVQ 2011-2012 à l'échelle nationale concluait que cette différence entre femmes et hommes n'était pas marquée pour la compréhension orale, mais que les hommes avaient plus de difficultés à l'écrit alors que les femmes présentaient plus de difficultés en calcul.

... mais une sur-représentation des femmes dans les formations de maîtrise de savoirs de base et plus généralement de maîtrise de la langue française

Les acteurs rencontrés accompagnant les personnes en difficultés de maîtrise de la langue témoignent cependant d'un nombre majoritaire de femmes au sein de leurs ateliers et formations. Il s'agit notamment de mères de familles qui entreprennent ce type de démarches dans le but de suivre la scolarité de leurs enfants.

Quelque soit la situation face à l'emploi, des publics pas ou peu diplômés

Des publics en situation d'illettrisme généralement pas ou peu diplômés et ayant connu des ruptures dans leur parcours scolaire, voire un décrochage scolaire

Les publics en situation d'illettrisme sont généralement pas ou peu diplômés : scolarité hachée ; rupture dans le parcours scolaire ou décrochage scolaire précoce constituent en effet **des facteurs de vulnérabilité importants dans la mesure où l'acquisition des savoirs de base a pu être entravée ou non entretenue suffisamment**. C'est sur la base de ces constats d'une augmentation des difficultés renforcées chez les publics peu ou pas diplômés que se justifie l'importance de l'aspect prévention de l'illettrisme : encourager la scolarité et la formation dans le cadre d'un parcours concourt en effet à réduire les difficultés relatives à la maîtrise de la langue et des savoirs de base.

Des publics en insertion professionnelle, en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle et en emploi, en l'occurrence dans des secteurs professionnels à bas niveau de qualification



A l'échelle nationale, **plus de 50% des personnes en situation d'illettrisme sont en emploi**. L'illettrisme, contrairement à des idées reçues, ne touche donc pas uniquement des personnes sans emploi mais au contraire une multitude de profils aux situations professionnelles diverses. Certes, l'illettrisme touche des personnes sans emploi ou en insertion professionnelle, leurs difficultés pouvant représenter un frein à leur embauche, mais une part significative exerce une activité professionnelle malgré ces contraintes.



Dans l'Oise, le constat se confirme au regard de **l'activité industrielle du département**. Les acteurs du territoire identifient effectivement des profils de personnes en situation d'illettrisme arrivées dans le département au cours des années 1970 pour intégrer des cycles de formation aux métiers de l'industrie, ayant ainsi exercé ce type d'emploi dans le secteur industriel pendant de nombreuses années et n'ayant pas entretenu certaines compétences de base, qui se sont de fait effritées. La fermeture progressive de ces usines (l'usine Chaussou à Creil, l'usine Continental à Compiègne...) a mis en lumière ces **profils désormais sans emploi, en situation d'illettrisme et confrontés à une reconversion professionnelle complexifiée par leur non-maîtrise des savoirs de bases**.



Les profils de **travailleurs positionnés sur des métiers peu qualifiés** tels que les activités de service (entretien, hygiène, nettoyage), de restauration, de service à la personne, de transport ou bien encore de logistique apparaissent également particulièrement vulnérables. Souvent employés sur **des contrats précaires** (CDD, temps partiels, intérim), ces profils sont d'autant plus difficiles à repérer et à accompagner dans la durée.

Analyse
par niveau
de diplôme

Analyse au
regard de
la situation
vis-à-vis de
l'emploi

Des publics « empêchés » fortement soumis au risque d'illettrisme

Des facteurs de risque supplémentaires pour les publics en situation de vulnérabilité économique, des gens du voyage, des personnes incarcérées, des publics empêchés, et des publics touchés par la fracture numérique

Alors que l'illettrisme est un phénomène touchant des publics très divers, **plusieurs facteurs de risque ou critères peuvent constituer des vulnérabilités vis-à-vis de l'illettrisme** :



La **précarité ou la pauvreté** sont des facteurs de risque de l'illettrisme, concourant à créer des conditions socio-économiques de vie plus vulnérables face à l'apprentissage et à la consolidation tout au long de la vie compétences de base.



Au delà de l'aspect économique, les **conditions de vie** sont également un critère à prendre en compte pour tenter d'identifier les publics sur-représentés parmi les personnes en situation d'illettrisme. C'est le cas notamment **des gens du voyage**, dont les acteurs relèvent des difficultés prononcées et une tradition parfois entretenue de non-lecture et non-écriture au sein de la communauté, ainsi que **les personnes incarcérées** (**30%** des personnes de la maison d'arrêt de Beauvais étant en situation d'illettrisme, le taux d'illettrisme dans la population carcérale en France est estimé à 40%).



Les **personnes dites « empêchées »** (mobilité contrainte du fait de maladies, de handicap ou de mobilité très réduite) sont également plus exposées au risque d'illettrisme. Du fait de difficultés ou d'incapacités à se déplacer, à sociabiliser, à se rendre à la bibliothèque ou bien encore à occuper un emploi, les publics empêchés présentent des risques supplémentaires de ne pas pouvoir correctement acquérir les compétences de base ou bien encore de les voir s'effriter si celles-ci furent précédemment acquises. Les maladies mêmes temporaires, mais donnant lieu par exemple à une hospitalisation, peuvent être facteurs de risque face à l'illettrisme, en particulier pour les enfants pour qui cela peut engendrer une rupture scolaire et/ou familiale et donc constituer un réel frein dans leur apprentissage et dans leur développement personnel.



Enfin, les acteurs soulignent l'enjeu majeur lié à la **fracture numérique** au sens où l'illettrisme peut se conjuguer à une situation **d'illectronisme**. Alors que l'illectronisme touche entre **13% à 25%** de la population selon les EPCI du département de l'Oise (*voir partie Illettrisme dans l'Oise*), l'illectronisme constitue un enjeu pour la capacité d'agir des publics dans leur vie personnelle et professionnelle, et **peut parfois masquer les situations d'illettrisme**.



05.2

**Lutter contre
l'illettrisme : repérer et
objectiver les
difficultés**

Des stratégies diverses des publics qui complexifient le repérage et le premier abord

Des publics concernés souvent « honteux » ou « gênés » face à leur situation, ce qui complexifie leur repérage et les possibilités d'accompagnement



Les acteurs rencontrés soulignent le sentiment de « honte » et/ou de « gêne » qui entoure souvent les situations d'illettrisme : ils témoignent ainsi de la **difficulté des publics à assumer leurs lacunes, à admettre leurs difficultés**. Au-delà des difficultés concrètes de la vie quotidienne découlant de l'illettrisme, les publics peuvent ainsi **présenter un mal-être et à un refus d'admettre** qu'ils ne maîtrisent pas les compétences de base.

Les acteurs observent ainsi trois types de réactions des publics face à leurs propres situations d'illettrisme :

- **Les publics qui reconnaissent et admettent sans gêne leurs difficultés** : il s'agit souvent de publics qui ont développé une forte capacité à « vivre avec », et qui peuvent s'appuyer sur leur entourage dans la vie quotidienne au besoin. Ces publics se retrouvent notamment parmi les publics seniors, familiarisés avec leur situation. Les leviers pour convaincre ces publics de s'engager dans un parcours d'accompagnement peuvent alors être complexifiés par un manque de volonté des publics (« à quoi bon ? »).
- **Les publics qui sont conscients de leurs difficultés mais refusent de les exposer devant leurs pairs**, et qui subissent donc ce sentiment de « honte » ou de « gêne » : ces publics peuvent être complexes à repérer, et les offres d'accompagnement ne sont pas toujours adaptées au caractère « secret » attendu par les publics. Ils peuvent notamment mettre en place des « stratégies de contournement » (ex. s'aider de traducteurs, de supports audios, ou bien encore prétendre un oubli de lunettes lors d'un rendez-vous pour ne pas exposer leurs difficultés).
- **Les publics qui refusent d'admettre, même vis-à-vis d'eux-mêmes, qu'ils éprouvent des difficultés** : les acteurs du territoire soulignent alors la difficulté à engager le dialogue avec les publics concernés, afin de leur faire prendre conscience de leurs difficultés, sans violence ni jugement et sans les « braquer ».

Ces différentes prises de conscience des difficultés et donc de comportements constitue un **enjeu de taille dans le repérage et l'approche des publics concernés, puis dans l'orientation vers un accompagnement adapté aux contraintes de chaque situation** (voir pages suivantes).

Un repérage complexe des situations d'illettrisme

Des difficultés de repérage des situations d'illettrisme soulignées par les professionnels au contact quotidien des publics

De nombreux acteurs interviennent sur le territoire et sont au contact des habitants de par leurs activités (centres sociaux, bibliothèques, structures de la petite-enfance, établissements scolaires et périscolaires, associations, médiateurs sociaux, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion sociale et familiale, missions locales, Pole Emploi....).

Ces « premiers accueillants » soulignent **des difficultés de repérage des situations d'illettrisme**, qui s'observent pourtant dans diverses situations : publics en difficultés ou en incapacité de remplir des documents administratifs (du simple formulaire nécessitant l'inscription de son nom et prénom aux dossiers d'accès aux droits) ; publics ne sachant pas lire leurs SMS ou mails ; publics en difficulté pour se déplacer (bus, trains, applications pour se repérer) ; publics en incapacité de créer leur CV et lettre de motivation ; parents ne pouvant suivre la scolarité de leurs enfants ; publics ne pouvant prendre un rendez-vous de médecin ; etc.

Ces situations permettent de repérer des difficultés de maîtrise des compétences de base, mais les acteurs se heurtent à plusieurs difficultés :

- Les **stratégies de contournement mises en place par les publics** (voir citations ci-contre), qui rendent difficile la « confrontation » avec le public sur l'objet réel de leurs difficultés
 - La **frontière parfois floue entre les difficultés liées à des enjeux d'alphabétisation, d'apprentissage du Français Langue Etrangère (FLE) et d'illettrisme**, trois difficultés très différentes et qui nécessitent des approches et des accompagnements hétérogènes, mais peuvent se confondre lors de la confrontation avec les publics.
 - Le **manque d'outils dédiés au repérage des situations d'illettrisme** : les conseillers au sein de Pôle Emploi s'appuient par exemple sur un « faisceau d'indice », plutôt que sur une grille formalisée pouvant les aider à repérer et objectiver les situations d'illettrisme.
 - Le **recours de plus en plus fréquent à la dématérialisation des démarches**, qui prive les acteurs d'un moyen précieux de repérage (le remplissage de documents papiers) et peuvent contribuer à rendre l'illettrisme « indétectable » ou à orienter le diagnostic vers une situation d'illectronisme plutôt que d'illettrisme.
- A ce titre, les acteurs du territoire soulignent l'importance de conserver des documents en version « papier » et des temps d'entretiens individuels avec les publics, afin de faciliter le repérage et de fiabiliser le diagnostic « illettrisme » (plutôt qu'analphabétisme, illectronisme...).



Paroles d'acteurs : les stratégies de contournement déployées par les publics

« Pour inscrire son nom et prénom sur le formulaire, la personne sort sa carte d'identité pour recopier »

« Les enfants viennent avec leurs parents pour traduire et faire les démarches pour leurs parents »

« Des publics prétextant avoir oublié leurs lunettes »

Une nécessaire sensibilisation du grand public et des professionnels pour faciliter le repérage

Des publics plus « captifs » en entreprise, mais des difficultés de repérage toujours présentes

Les publics en situation d'illettrisme peuvent également rencontrer des difficultés dans le cadre professionnel. Ces difficultés sont parfois masquées pendant des années, **via des stratégies de contournement ou une non-mobilisation des compétences de base dans les tâches accomplies**, mais peuvent être mises en lumière dans plusieurs cas : la compréhension des consignes de sécurité et de qualité, la transmission des consignes, la remontée par écrit d'éléments observés, la nécessité de rédiger des comptes-rendus ou mails. Le repérage est parfois d'autant plus difficile en entreprise **lorsque les publics concernés occupent des emplois les invisibilisant**, par exemple en travaillant de nuit ou ne travaillant pas dans un contexte d'équipe. Les acteurs **soulignent ainsi un besoin d'accompagnement des entreprises dans le repérage de ces difficultés** (identification des signaux faibles, etc.).

Une nécessité de renforcer la sensibilisation du grand public aux enjeux relatifs à l'illettrisme

Face à ces situations, il apparaît nécessaire d'engager une démarche de sensibilisation et de communication au grand public autour des enjeux de l'illettrisme, pour rompre le « tabou » qui entoure le sujet. Les acteurs rencontrés suggèrent dès lors d'organiser une vaste campagne de communication afin de « démystifier » le sujet et faire de l'illettrisme « *une difficulté dont on peut parler* ».

Un enjeu de sensibilisation et de formation au repérage de l'illettrisme qui s'illustre également auprès des professionnels

Afin d'accompagner les professionnels dans le repérage des difficultés, des actions de sensibilisation et de formation sont déployées sur le territoire (*voir exemple ci-contre*). Ces actions apparaissent à renforcer et à déployer à destination de l'ensemble des professionnels de « premier accueil » du territoire, avec une double vocation :

- **Faire de l'illettrisme un enjeu connu de tous les professionnels, et non pas un « frein périphérique » ;**
- **Faciliter l'identification des situations d'illettrisme par les professionnels, et différencier les problématiques (illettrisme / FLE / analphabétisme / illectronisme).**

Un enjeu à se saisir de l'illettrisme dans les Cités de l'Emploi

Les Cités de l'Emploi remplissent trimestriellement des questionnaires afin d'effectuer des bilans de leurs activités. Des items concernant l'illettrisme y sont insérés mais **la thématique de l'illettrisme paraît peu investie dans les Cités de l'Emploi**. L'enjeu serait de pouvoir se saisir de ce cadre pour porter la thématique. L'inscription de la lutte contre l'illettrisme dans le Pacte Territorial en faveur de l'Emploi et de l'Inclusion Sociale du Département de l'Oise confirme cet enjeu.



Bonne pratique : les actions de sensibilisation auprès des collaborateurs de Pôle Emploi

Ces actions ont vocation à « donner des repères et astuces » pour repérer les situations d'illettrisme (identification des stratégies de contournement et d'évitement), et à proposer des jeux ludiques de mise en situation (*escape game* etc.) pour identifier les situations d'illettrisme.

Un enjeu de formation des professionnels à l'abord des publics en situation d'illettrisme

Suite au repérage, des difficultés pour les professionnels à aborder les publics repérés afin d'évoquer leurs difficultés

Au regard du caractère parfois « tabou » de l'illettrisme pour certains publics, qui peut entraîner des sentiments de honte, de rejet ou refus de reconnaître ses difficultés (*voir pages précédentes*), les professionnels en contact avec les publics soulignent **la difficulté d'aborder le sujet avec les personnes concernées lorsqu'elles sont repérées**. Ils évoquent notamment les réactions de gêne, voire de « colère » ou de « braquage » des publics, entraînant un effet contre-productif (publics fuyants, etc.).

Ces difficultés soulignent un enjeu majeur **d'accompagnement des professionnels dans l'adaptation de leur posture** (éléments de langage...) et de leurs pratiques professionnelles afin de parvenir à instaurer un climat de confiance et de bienveillance avec les publics concernés. Les **acteurs rencontrés sont ainsi fortement en demande sur le sujet**.



Bonne pratique : le module de formation « L'illettrisme dans les QPV » de l'ANLCI

L'ANLCI initie dans les Hauts-de-France un module de formation, « L'illettrisme dans les QPV ». Cette formation gratuite, soutenue par la Préfecture des Hauts-de-France, le Ministère en charge de la ville et l'ANCT propose de « donner les clés pour comprendre les difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes en situation d'illettrisme et proposer aux acteurs qui les accompagnent, la meilleure orientation possible ». Cette journée déployée sur les différents départements à certaines dates mais également mobilisable à la demande rappelle ainsi les indicateurs permettant de repérer une situation d'illettrisme, la posture à adopter, les outils pour détecter et les ressources mobilisables ou bien encore les possibilités d'orientation. Cette formation est destinée à tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de la médiation, de la jeunesse ou bien encore de la culture.

Suite au repérage, des difficultés à objectiver les situations malgré l'existence d'outils dédiés (1/2)

Des difficultés pour les professionnels à objectiver les situations d'illettrisme...

La lutte contre l'illettrisme relève de la détection d'une situation, de l'approche avec la personne concernée mais également de l'objectivation des difficultés afin de pouvoir orienter les publics selon leur degré de difficulté. Or, suite au repérage d'un manque de maîtrise des compétences de base, les professionnels témoignent de **difficultés à caractériser** les problématiques (illettrisme / analphabétisme / manque de maîtrise de la langue française / illettrisme) et à positionner les publics. Ils soulignent notamment le **manque d'outillage permettant d'objectiver les difficultés**.

... qui peuvent s'expliquer par une méconnaissance ou une moindre utilisation des outils existants, tels que l'outil EVA

Un outil dédié, EVA, existe pourtant afin de permettre la valorisation de compétences transversales et la détection de l'illettrisme. Cette solution numérique s'adresse à tous les professionnels de l'insertion qui souhaitent « **évaluer les compétences transversales et l'illettrisme de manière ludique** ». Porté notamment par l'ANLCI, cet outil est **mis à disposition pour les acteurs dans leur démarche de détection et d'objectivation des difficultés**.

Dans le département de l'Oise, une cinquantaine de comptes EVA sont ouverts, mais seuls 3 comptes sont des utilisateurs réguliers avec un nombre d'évaluation significatif : *la mission Locale du pays compiégnois et du pays des Sources, 1 SIAE (ELAN CES) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat au travers de ses apprentissages*. D'autres comptes sont actifs mais à raison de quelques évaluations annuelles (entre 1 et 4), traduisant un usage plus limité.

L'intérêt de l'outil pour établir une photographie n'est pas remis en cause par les acteurs, **mais ceux-ci remontent des freins à son utilisation, en particulier afin d'éviter de « braquer » les publics** : ils soulignent le risque de « perdre » le public qui s'était initialement présenté pour se faire accompagner sur une autre problématique (ex. l'insertion professionnelle, auprès d'une mission locale) et peut se braquer face à ce « test » de ses compétences. Plus largement, l'usage de l'outil EVA est freiné d'après les acteurs par le besoin **d'un travail en amont de médiation sociale** avant de proposer d'effectuer un diagnostic.

L'outil EVA est ainsi relativement peu utilisé dans le département, **toutefois les acteurs accueillant et formant des publics en situation d'illettrisme peuvent procéder à leurs propres tests de positionnement**. C'est par exemple le cas du Centre Ressources Lecture de Compiègne, qui réalise des **tests de positionnement de ses publics**, notamment des publics leur ayant été orientés suite à un test Eva préalable.



Suite au repérage, des difficultés à objectiver les situations malgré l'existence d'outils dédiés (2/2)

Des stratégies spécifiques en entreprise afin d'encourager les salariés à effectuer des tests

Le repérage et l'objectivation des difficultés au sein des entreprises peut également s'avérer complexe : il s'agit en effet **d'éviter** que les salariés ne craignent une **remise en cause de leurs compétences et de leur fonction, ou une stigmatisation au sein de leur entourage professionnel.**

L'enjeu est alors **d'accompagner les entreprises à créer un message pour évaluer les compétences des salariés lors de tests de niveau, en évitant de braquer ou de stigmatiser le salarié.** En ce sens, plusieurs stratégies peuvent être utilisées pour faciliter l'approche :

- Justifier le passage de tests par l'informatisation des postes de travail, nécessitant une formation informatique ;
- Systématiser les tests en préalable à l'intervention des salariés en zones « dangereuses » ou à accès restreint, pour des raisons de sécurité
- Généraliser le passage d'un test de rédaction et d'orthographe à l'ensemble des salariés, tous grades et tous postes confondus.

Lorsqu'ils sont réalisés, les tests en entreprise participent ainsi à objectiver les difficultés rencontrées par les salariés, bien que la démarche ne soit toutefois pas toujours aisée.

Une approche encore cloisonnée des difficultés par les professionnels, qui conduit souvent à considérer l'illettrisme comme un frein « périphérique »

Les difficultés à objectiver et qualifier les situations d'illettrisme peuvent également relever d'une approche trop cloisonnée des problématiques rencontrées par un public : parfois repérées, **ces situations sont en effet considérées comme un « frein périphérique »** (à l'insertion professionnelle, à l'accès aux droits, etc.). Les institutions ont alors tendance à traiter en priorité les enjeux relevant de leurs prérogatives (ex. retour à l'emploi ; réalisation de démarches administratives), sans traiter directement l'illettrisme comme un axe de travail prioritaire.

Ce constat témoigne d'un véritable enjeu de **sensibilisation des professionnels, des acteurs politiques et des institutions afin de faire de l'illettrisme un sujet majeur et transversal.**



Bonne pratique : les actions de l'organisation de formation Consenso Formation

Consenso Formation accompagne les directions des ressources humaines à créer un message adapté à leurs entreprises afin de pallier les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

En synthèse

Constats

Un tabou et une méconnaissance des enjeux liés à l'illettrisme : l'illettrisme constitue un **enjeu méconnu et tabou** dans le débat public. Ce manque de communication autour des enjeux liés à l'illettrisme peut conduire les publics à considérer que leur situation constitue une fatalité ou une honte.

Des difficultés de repérage des publics concernés : les **stratégies de contournement ou d'évitement** souvent utilisées par les personnes en situation d'illettrisme occasionnent des difficultés de repérage des problématiques par les acteurs de terrain.

Des difficultés d'approche des publics repérés : suite au repérage, **l'approche des publics** en situation d'illettrisme peut s'avérer **complexe** par risque de braquer et faire fuir le public. Il est difficile de savoir adopter la bonne posture professionnelle.

Un enjeu d'objectivation des difficultés, malgré la mobilisation des outils existants : l'outil Eva est peu utilisé par les acteurs locaux et peu de données de publics en situation d'illettrisme existent sur le territoire ne permettant pas d'objectiver quantitativement le phénomène.



Préconisations

Sensibiliser le grand public sur les enjeux relatifs à l'illettrisme: la lutte contre l'illettrisme nécessite une connaissance sur la définition de l'illettrisme, ses conséquences sur la vie quotidienne. Faire valoir des réussites de certaines personnes au travers de témoignages locaux iraient dans le sens des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme.

Relancer la diffusion et l'appel vers le numéro vert

Déployer des sessions de sensibilisation au repérage de l'illettrisme à grande échelle et en priorité vers les structures susceptibles d'accueillir/rencontrer du public « repérable » (accueil de premier niveau).

Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles des acteurs accueillants, afin de faciliter la mise en confiance et l'orientation des publics : encourager le déploiement de formations et la création de statuts de référents dans les organisations pertinentes contribue à diffuser et partager des bonnes pratiques.

Organiser le déploiement des outils EVA et EVAcob permettant d'évaluer le degré d'illettrisme et de proposer un parcours de formation adapté, en particulier auprès des opérateurs de l'emploi, de l'insertion, de l'orientation professionnelle et du suivi social

Favoriser le repérage et l'évaluation des demandeurs d'emploi (particulièrement de longue et très longue durée), en insertion par l'activité économique (près de 35000 salariés en Hauts de-France), bénéficiaire du RSA, en milieu carcéral

Favoriser le repérage et l'évaluation dans le cadre de l'accueil des services publics (CAF, Pôle emploi, Missions Locales, Centre des impôts, CPAM, CARSAT, UTPAS...)

Observer et mesurer plus régulièrement les situations d'illettrisme et le résultat des actions développées pour les prévenir et les réduire : organiser le partage d'informations pour disposer de données d'observation partagées sur l'insuffisante maîtrise des compétences de base des adultes et les difficultés d'apprentissage chez les enfants scolarisés sur le territoire, afin de mieux légitimer et calibrer l'action.

05.3

**Lutter contre
l'illettrisme : orienter et
accompagner les
publics**

Des difficultés « d'orientation » des publics vers une offre adaptée



L'orientation vers un accompagnement adapté, un enjeu de taille pour les professionnels

Dès lors que les professionnels de terrain repèrent des situations d'illettrisme et parviennent à les objectiver se pose la question de l'accompagnement. A ce titre, l'orientation vers un parcours de formation adapté et global constitue un enjeu majeur. Si de nombreuses offres d'accompagnement existent dans le département de l'Oise (*voir pages suivantes*), les professionnels peuvent rencontrer plusieurs freins à l'orientation des publics :



Le manque de connaissance et d'identification des formations / offres d'accompagnement existantes par les professionnels et la difficulté à identifier les spécificités de chaque offre, qui peut se traduire par un déficit d'orientation et/ou une orientation incohérente avec le besoin spécifique du public en question ;



Le déficit d'offres de formations dans certains territoires et/ou à destination de certains publics ;



Le manque d'attractivité de certaines offres, en lien avec une potentielle inadéquation des offres proposées aux besoins et contraintes de leurs publics ;



Des freins périphériques importants à l'accès aux offres (géographiques, financiers, etc.), à la fois pour les publics non insérés professionnellement et pour les publics insérés.

Une offre de formation diversifiée...



... mais le constat d'une offre surtout dirigée vers les publics « FLE » ou « Alpha »

De nombreux acteurs positionnés sur des actions d'apprentissage de la langue française ou d'alphabétisation

Malgré la multiplicité d'acteurs sur le territoire, il semblerait que la majorité des offres proposées soient en réalité dirigées vers des publics « alpha » ou « FLE », pour plusieurs raisons :

- La **distinction entre les problématiques (illettrisme / alpha / FLE) n'est pas toujours maîtrisée**, ce qui favorise une tendance à regrouper les publics au sein d'un même accompagnement, malgré des besoins relativement différents ;
- Les **acteurs soulignent la prédominance des enjeux liés à l'apprentissage de la langue française** dans le département de l'Oise, ce qui contribue à invisibiliser les publics en situation d'illettrisme au profit du développement d'offres de type « FLE ».

Plusieurs acteurs bien identifiés sur le territoire proposent ainsi des offres d'accompagnement « FLE » et/ou « alphabétisation » :

- De **nombreux centres sociaux et associations sur le bassin creillois** régis par le **Coordination Linguistique de l'Agglomération Creilloise**, proposent des formations Alpha et FLE. Ces offres, reconnues et appréciées sur le territoire, ne concernent pour l'instant pas les publics en situation d'illettrisme.
- Les **SIAE, Structure d'Insertion par l'Activité Economique, peuvent dans le cadre de leur missions proposer des cours à leurs publics**. C'est par exemple le cas du chantier d'insertion FAIRE qui propose des cours hebdomadaires de français aux employés allophones. Il ne concerne toutefois pas les personnes en situation d'illettrisme en raison du très faible nombre de personnes rencontrant ces difficultés.
- Des **ateliers de conversation et de pratique langagière sont également organisés en bibliothèques et médiathèques**. Toutefois, ces actions ne ciblent pas uniquement des personnes en situation d'illettrisme mais plus généralement des familles éloignées de la lecture ou rencontrant des difficultés de maîtrise de la langue. Un enjeu réside plus largement dans le maillage et la complémentarité entre les offres de formation pures et ces ateliers. En effet, la lutte contre l'illettrisme est également à aborder au travers d'ateliers plus ludiques de remédiation ne traitant pas directement de l'illettrisme, mais permettant de créer une confiance dans la durée.

Les acteurs locaux témoignent ainsi de l'impression que « *les solutions se sont renforcées ces dernières années* ».



La coordination linguistique de l'agglomération Creilloise :

En 2020 a été officialisée la création d'une Coordination Linguistique (soutenue par la Préfecture, l'ACSO et le Conseil Départemental de l'Oise) ayant pour but de rendre visible les actions de formation linguistique mises en place par les différents structures, de favoriser les échanges de pratiques et d'améliorer la communication entre les structures et les partenaires.

Ce projet porté par le centre Georges Brassens regroupe ainsi plusieurs structures sur Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul. Ces structures proposent des formations FLE et ALPHA, la demande étant très forte sur le territoire.

Un déficit de formations sur certains territoires et/ou à destination de publics spécifiques

Malgré le renforcement ressenti des réponses en matière de lutte contre l'illettrisme, les acteurs font état de plusieurs écueils dans l'offre d'accompagnement proposée dans l'Oise aux personnes en situation d'illettrisme :



Un maillage territorial de l'offre inégal, qui se traduit par des difficultés géographiques d'accès aux offres : les offres existantes sont majoritairement proposées en ville, dans les agglomérations. La couverture territoriale est ainsi inégale avec une non-accessibilité de l'offre de proximité pour les publics vivant en milieux ruraux. C'est notamment le cas du Clermont au centre de l'Oise, territoire « *dépourvu de formations, ce qui implique des déplacements conséquents obligatoires* ». Le frein réside alors dans la **faible capacité des publics à se déplacer, au regard des enjeux de mobilités soulignés**. Au delà du clivage urbain-rural, il est noté un investissement particulier du sujet de l'illettrisme sur les secteurs de Beauvais, Compiègne et Méru : le **bassin creillois** reste néanmoins en manque d'offres associatives en matière d'illettrisme (au delà du FLE et de l'ALPHA).



Un manque de formation pour les jeunes et notamment mineurs : les acteurs soulignent qu'une majorité de formations est dédiée aux publics majeurs (ex. les formations proposées par la Région ne sont pas accessibles aux mineurs). Pour autant, des mineurs en situation d'illettrisme sont repérés sur le territoire, et les acteurs dédiés (notamment les missions locales) peuvent se sentir dépourvus face à des jeunes pour lesquels aucun programme n'est dédié.



Parole d'acteurs

« *Aujourd'hui, les mineurs ne peuvent pas accéder à des formations sur le sujet de l'illettrisme, on est un peu dépourvus face à ce public-là* »



Un accompagnement reposant quasi-exclusivement sur des associations : les offres de formation institutionnelles LEA (Lire, Ecrire, Agir) (et DVE – Dynamique vers l'emploi) sont identifiées, mais les acteurs soulignent que ces formations ne suffisent pas toujours à remettre à niveau les publics, qui sont ensuite redirigés vers une offre associative. L'impression d'une prise en charge principalement associative est ainsi partagée par la majorité des acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic. Ce constat soulève un intérêt à valoriser les compétences des bénévoles, notamment au travers des open-badges.



Un manque d'acteurs et d'offres d'accompagnement sur le temps long : les participants constatent un manque d'acteurs en capacité d'accompagner les publics sur le temps long, de la mise en confiance jusqu'à la fin de l'apprentissage. Cette observation est effectuée par les acteurs en comparaison avec l'offre de suivi au long court de l'association « [Mots et Merveilles](#) » (association intervenant en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme dans le département du Nord, mais n'intervenant pas dans le département de l'Oise) intervenant alors que l'offre proposée localement peut être considérée « *très parcellaire, sur des horaires très réduits de quelques heures par semaine* ».

De nombreux freins périphériques à l'accès à des formations (1/2)

Au-delà de l'identification des formations existantes et adaptées à chaque public, on constate des difficultés à « attirer » les publics concernés et à rendre les formations attractives. Ces problématiques peuvent relever de plusieurs freins.

Des difficultés à convaincre les publics de la plus-value personnelle et/ou professionnelle à suivre les formations proposées : le besoin de créer un déclic pour faire du public l'acteur de sa remise à niveau

Evoquer les difficultés relatives à la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul aux personnes concernées peut s'avérer (*voir pages précédentes*). En effet, le sentiment de honte vécu par les publics rend délicate l'approche par les professionnels et l'entourage de la personne concernée (*voir partie repérer, objectiver*).

Au-delà de ces étapes de repérage, d'approche et d'objectivation complexes, il demeure **difficile de réussir à « convaincre » les publics de l'intérêt pour eux de suivre une formation**. Nombre d'entre eux **reconnaissent leurs difficultés mais n'ont toutefois pas d'intention d'y remédier dans la mesure où ils ont réussi à « vivre avec »** jusqu'à présent, ayant par exemple des proches en capacité de les aider, ayant accès à de l'accompagnement professionnel ou bien encore ayant un emploi ne nécessitant pas la maîtrise de certaines compétences de lecture, d'écriture ou de calcul. Plusieurs personnes en difficultés ne voient alors pas de nécessité à rentrer en formation alors qu'ils trouvent des solutions alternatives. Les **acteurs expriment ainsi cette difficulté récurrente face à laquelle ils peuvent parfois être démunis**.



Les formations reposant sur la base du volontariat, l'enjeu est alors pour les professionnels de **créer le déclic chez les publics**. En l'occurrence, celui-ci peut se créer dans un contexte d'obligation (« Le moteur du déclic, c'est l'obligation »), la personne concernée se voyant refuser par exemple un emploi en raison de sa non maîtrise des compétence de base. Dans cette logique, les acteurs locaux rencontrés valorisent **le fait de mettre en situation la personne concernée afin qu'elle se confronte à ses difficultés dans le cadre d'une expérience concrète**.



Toutefois, **cette stratégie révèle quelques limites et ce d'autant plus si la personne est déjà en emploi**. Les acteurs notent en ce sens le **besoin d'inciter à la formation en valorisant les plus-values professionnelles** mais aussi personnelles à se remettre à niveau. Une personne en emploi et en l'occurrence en fin de carrière aura tendance à ne pas y voir d'intérêt professionnel à remédier à ses difficultés, la question sera alors de pouvoir avancer d'autres arguments pour en finalité augmenter la capacité d'agir de ce public en société.

Face à de grands écarts de situation des publics en situation d'illettrisme, **l'enjeu est ainsi celui de la motivation de pouvoir créer un déclic à l'envie de se former**.

De nombreux freins périphériques à l'accès à des formations (2/2)

D'autres freins à l'engagement dans les formations proposées sont également relevés par les acteurs locaux.

Des formations souvent matériellement inaccessibles pour les publics concernés...

Les acteurs du territoire relèvent un ensemble de freins matériels à l'accès aux formations proposées, parmi lesquels :

- **Des freins de mobilité qui limitent l'accès aux offres dans un contexte rural** : comme évoqué précédemment, le maillage inégal du territoire en termes d'offre de formations représente un frein à l'accès aux formations pour de nombreux publics habitant dans le département de l'Oise, renforcé par les difficultés de mobilité et l'isolement des publics en milieu rural.
- **Des freins économiques** : la participation à une formation n'est pas toujours rémunérée, et rarement à la hauteur d'un emploi. Face à ce constat, de nombreux publics préfèrent le travail, source de revenus, à la formation. Cette difficulté apparaît d'autant plus prégnante sur la formation exige un investissement sur un temps long (« parcours longs »).
- **Des freins liés à l'équilibre entre la vie privée et la formation** : les témoignages des acteurs soulignent la réticence de certains publics à suivre des formations le soir ou le week-end, afin d'éviter de trop empiéter sur leur vie familiale ou privée.

... et des freins d'ordre cognitif et/ou psychologique

Le **sentiment de stigmatisation constitue un autre frein** décourageant l'accès à une formation. Les personnes ayant des difficultés de lecture, d'écriture ou de calcul se sentant stigmatisés face au terme « d'illettrisme », cette appellation est parfois évitée dans le nom de plusieurs formations qui présentent des termes de « acquisition/réacquisition des savoirs de base » ou de « remise à niveau ». Au delà du terme, les personnes en situation d'illettrisme peuvent avoir peur du regard des autres, par exemple des autres habitants de la commune, et renoncer aux formations.



Parole d'acteurs

« Cela nécessite vraiment que le jeune y mette du sens et en fasse une priorité, mais s'il y a une opportunité d'emploi qui arrive c'est cela qui primera au détriment de l'apprentissage »..

Un manque de visibilité sur les offres existantes qui entraîne un manque de fluidité dans les parcours

Une nécessité de proposer des « parcours » d'accompagnement cohérents à l'ensemble des publics accompagnés

Alors que plusieurs acteurs sont en capacité d'accueillir, d'orienter, d'accompagner et former les personnes en situation d'illettrisme, l'enjeu central réside en la capacité de **proposer une logique de parcours aux publics en situation d'illettrisme**. Ce parcours débute dès le repérage et doit pouvoir se poursuivre à chacune des étapes de la lutte contre l'illettrisme jusqu'à la prise en charge et à son suivi. Il est alors question de pouvoir proposer un parcours cohérent entre les acteurs et offres disponibles.

Pour favoriser la création de ce parcours, plusieurs difficultés identifiées sont à lever dont le manque de visibilité de l'offre existante et l'absence de réseau des acteurs agissant en matière de lutte contre l'illettrisme :



Un manque de visibilité des offres existantes : plusieurs offres existent sur le territoire, toutefois, les acteurs locaux remontent un manque de visibilité de l'offre existante, et ce tant pour les publics que pour les professionnels. Ce témoignage s'illustre notamment au travers de la méconnaissance par certains acteurs de la possibilité de retrouver les formations proposées sur le site du CARIF-OREF ou bien sur le site DORA. Le site DORA, en cours de configuration avec la création d'une étiquette illettrisme a vocation en ce sens à recenser l'ensemble des offres en matière d'illettrisme.



Un manque de coordination et de liens inter-partenariaux : les acteurs du territoire entretiennent des relations professionnelles étroites, mais leurs interactions ne sont toutefois pas directement reliées aux enjeux de la lutte contre l'illettrisme. Plus largement, d'autres acteurs interviennent sur leur champ de compétence mais sans nécessaire de cadre de travail partenarial avec les autres. C'est en ce sens que les acteurs soulignent le **besoin de renforcer l'interconnaissance entre les institutions et le réseau associatif**, entre tous les acteurs intervenant sur le sujet, par exemple via **la création d'un réseau départemental de lutte contre l'illettrisme**.

Bonne pratique : coordination dans le cadre de la politique de la ville de la CC des Sablons

CC des Sablons – Méru : organisation depuis 7 ans de de réunions partenariales biennuelles dédiées à l'illettrisme à Méru, réunissant plusieurs acteurs institutionnels et associatifs dont l'AFIB et l'INFREP de Beauvais.

(Exemples d'actions soutenues : accompagnement des personnes ayant des difficultés langagières et mise en place d'un « permis insertion » pour obtenir leur code de la route et leur permis de conduire)

Bonne pratique : coordination linguistique de l'agglomération creilloise

Creil Sud Oise : coordination linguistique notable entre structures porteuses d'offres FLE et alpha.

Au-delà de la formation, des leviers pour faciliter l'accès à la lecture pour les personnes en situation d'illettrisme

Des offres d'adaptation aux personnes en situation d'illettrisme par les bibliothèques du territoire

Au-delà des offres visant à permettre l'acquisition des compétences de base, plusieurs acteurs développent des offres visant à « faciliter » le quotidien des personnes en situation d'illettrisme. C'est notamment le cas des actions déployées par les bibliothèques et médiathèques :



facile
à lire

Les collections « Facile à Lire » (dispositif du Ministère de la Culture): dans plusieurs bibliothèques, des espaces spécifiques offrent une sélection d'ouvrages choisis pour l'accessibilité de leurs textes visant à développer et à maintenir le goût de la lecture. Ces collections sont accessibles à tous mais ciblent particulièrement les publics dits « empêchés » dont les personnes en situation d'illettrisme, les personnes en apprentissage FLE et les personnes en situation de handicap. Une quinzaine de bibliothèques dans le département de l'Oise sont ainsi concernées et sont recensés via cette carte interactive : [Espaces "Facile à lire". Bibliothèques et lieux de médiation - uMap \(openstreetmap.fr\)](#)



Les actions menées par le référent « handicap, illettrisme, centres pénitentiaires », poste déployé par la Médiathèque départementale de l'Oise : le référent intervient ainsi dans les centres pénitentiaires, dans les bibliothèques et en partenariat avec les acteurs locaux pour permettre une adaptation de la lecture aux publics.



Par ailleurs, un **guide des services de la bibliothèques a été réalisé en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), à savoir selon une méthode qui a pour but de traduire une langue classique en langage compréhensible pas tous**. Le texte simplifié utilisant par exemple des pictogrammes peut ainsi être compris par les personnes handicapées mentales, mais aussi par d'autres comme les personnes dyslexiques, malvoyantes, les personnes âgées, les personnes qui maîtrisent mal le français. Ce guide n'est pas directement à destination des personnes en situation d'illettrisme mais participé à faciliter l'accès de ces publics à la médiathèque.

Au-delà des actions menées par les bibliothèques, de nombreux acteurs, interviennent pour faciliter leur accès aux droits et aux services, par exemple pour les aider dans le cadre de démarches administratives. C'est le cas notamment des centres sociaux ayant répondu à l'accès à projet de la CAF relatif à l'accès aux droits.

Un traitement des freins « périphériques » qui ne doit pas se substituer à la prise en charge de la difficulté « illettrisme »

Ces actions d'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme ne doivent cependant pas se suppléer aux actions d'accompagnement des publics dans l'accès à une formation visant à travailler leurs difficultés avec les compétences de base. En effet, les acteurs locaux relatent toutefois d'une difficulté dans ce genre de situation, à savoir de faire parfois « pour » les personnes à défaut de pouvoir faire « avec ». **De fait, certains configurations d'aide à l'accès aux droits conduisent certes à accompagner les publics dans leur citoyenneté et leur quotidien, mais ne permettent toutefois pas de traiter le sujet de fond, à savoir leur illettrisme.** Un équilibre est ainsi à trouver entre⁴ l'accompagnement au quotidien et le traitement de l'illettrisme comme un enjeu clé et déterminant pour le parcours des publics.

Orienter et accompagner les publics concernés

Les constats

Un manque de visibilité de l'offre existante : les professionnels peuvent rencontrer des difficultés à orienter en raison d'un manque de connaissances et d'identification des formations et offres proposées

Un maillage territorial de l'offre inégal, qui se traduit par des difficultés géographiques d'accès aux offres : les offres existantes sont majoritairement proposées en ville, dans les agglomérations. La couverture territoriale est ainsi inégale avec une non-accessibilité de l'offre de proximité pour les publics vivant en milieux ruraux.

Une offre diversifiée mais le constat d'une offre surtout dirigée vers les publics « FLE » ou « alpha » : l'offre de formation Lire Ecrire Agir de la Région à destination des demandeurs d'emploi et les formations certifiantes CléA se complètent d'une offre diverse par plusieurs acteurs dont associations locales. Certaines offres ne concernent toutefois plutôt les publics allophones que les publics en situation d'illettrisme, parfois en raison d'un manque de formation spécifique.

De nombreux freins périphériques à l'accès à des formations : des freins de mobilité (notamment en territoire rural), des freins économiques (arbitrage entre formation et emploi), des freins liés à l'équilibre entre la vie privée et la formation et des freins d'ordre cognitif (sentiment de stigmatisation)

Un accompagnement reposant quasi-exclusivement sur des associations : les offres de formation institutionnelles LEA sont identifiées mais les acteurs soulignent que ces formations ne suffisent pas toujours à remettre à niveau les publics, qui sont ensuite redirigés vers une offre associative



Premières préconisations

Rendre lisible et visible l'offre d'actions de « remédiation », de formations et d'accompagnements du public pour outiller les acteurs en charge du repérage et de l'orientation par le déploiement de la plateforme DORA lancée par le ministère du travail (<https://dora.fabrique.social.gouv.fr/>)

Renforcer le maillage territorial de l'offre de formations et ajuster les formations aux contraintes des publics (horaires ; durées ; localisation géographique, âge) : étendre les solutions actuelles ou soutenir d'autres initiatives locales permettraient de répondre aux besoins, notamment en développant l'aller-vers et des cours du soir. Eviter l'emploi du terme « illettrisme » peut par ailleurs renforcer l'attractivité de ces formations.

Soutenir une offre de formation et de réapprentissage innovante (prenant notamment appui sur des outils de remédiation variés et ludiques : numérique, ateliers de conversation, de culture...), adaptée au monde du travail ainsi qu'aux réalités économiques et sociales

Se donner les moyens de constituer une offre de formation accessible gratuitement à toute personne reconnue en situation d'illettrisme ou d'illectronisme, quel que soit son âge, son statut ou son lieu de résidence : une offre socle universellement accessible et permettant d'accéder à la lecture, à l'écriture ou au calcul sans intermédiation (en restant complémentaire à l'offre de la Région des HDF en s'appuyant sur l'opérateur France Travail et sur les partenariats adaptés (Mesure 52 de la préfiguration France Travail))

Favoriser la complémentarité entre le premier niveau de réapprentissage et les formations LEA et CLEA

Proposer une labélisation des acteurs pour la qualité du bénévolat (ex: open badge) en plus du conventionnement entre association et bénévoles (ex Mots et merveilles) : garantie notamment par exemple des cours individualisés dans des lieux en présence d'autres adultes

05.4

Focus : la lutte contre l'illettrisme dans le monde du travail

Une sensibilisation hétérogène des entreprises...

Des entreprises très aléatoirement sensibilisées pour former leurs salariés en matière de lutte contre l'illettrisme

La problématique de l'illettrisme est identifiée dans de nombreuses entreprises, qui mettent en place des stratégies diversifiées en terme d'organisation de formations de lutte contre l'illettrisme pour leurs salariés. En ce sens, 3 profils d'entreprises peuvent être identifiés :

- 1 Les entreprises fortement engagées dans la lutte contre l'illettrisme** : conscientes de la problématique rencontrée par une partie de leurs salariés, une minorité d'entreprises du territoire engagent des actions visant à repérer les publics concernés et à permettre leur départ en formation.
- 2 Les entreprises dont les engagements en matière d'inclusion et de RSE incluent un volet de lutte contre l'illettrisme** : ces entreprises souhaitent travailler le sujet et engagent des réflexions pour organiser des formations. Une partie renonce cependant à poursuivre les démarches au regard des implications que cela suppose (moyens de financement de la formation, temps à dégager sur l'emploi du temps des salariés, disponibilité d'une salle de formation...).
- 3 Les entreprises qui ne se saisissent pas de l'enjeu de lutte contre l'illettrisme** : des entreprises effectuent et financent les formations obligatoires mais considèrent que les formations de lutte contre l'illettrisme de leur salariés ne sont pas de leur ressort.

Cet engagement hétérogène des entreprises peut notamment être lié à un **manque de sensibilisation autour de l'impact de l'illettrisme** sur la vie en entreprise et sur les possibilités de formations / d'accompagnement envisageables.

Des entreprises plus enclines à former à la maîtrise de la langue française pour des personnes allophones, ou à « s'adapter » aux difficultés de leurs salariés

Alors que le sujet de l'illettrisme peine à émerger en entreprise, les acteurs de la formation constatent que les entreprises sont effectivement plus enclines à organiser des formations FLE que des formations de lutte contre l'illettrisme. La maîtrise de la langue française à l'oral relève d'un sentiment d'urgence pour l'emploi des personnes non francophones (ex. afin qu'elles puissent s'exprimer au téléphone ou en réunion). De ce fait, les entreprises paraissent plus volontaires à former en premier lieu les publics FLE pour permettre ce premier stade de communication.

Alors que certaines entreprises font le choix de lutte contre l'illettrisme en proposant des solutions de formations, **certaines peuvent adopter une autre approche, à savoir celle de s'adapter à l'illettrisme**. C'est ainsi le cas de plusieurs entreprises qui ont mis en place des systèmes de pictogrammes pour faciliter la vie de leurs salariés en situation d'illettrisme, ces pictogrammes permettant notamment de comprendre des consignes de sécurité. Certaines entreprises acceptent également les candidatures sans « CV », de manière à favoriser l'embauche de profils indépendamment de leur maîtrise des compétences de base.

... qui peut s'expliquer par des freins importants au déploiement de formations en entreprise

Des freins organisationnels et financiers à l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme en entreprise

Au-delà de l'importance de la sensibilisation des entreprises sur les enjeux de la lutte contre l'illettrisme et ses bienfaits, des freins importants résident dans les contraintes organisationnelles et financières auxquelles se heurtent les entreprises souhaitant s'engager :



Les freins financiers : les entreprises peinent à identifier les leviers de financement leur permettant d'envoyer leurs salariés en formation. Si certaines ont pu se faire financer par les OPCO, d'autres, notamment les plus petites, ne disposent pas de contributions financières suffisantes pour se permettre cet engagement. **Ce constat traduit un double enjeu d'information autour des offres et leviers existants, et de développement de ces leviers** (potentiellement via le Fond Social Européen).



Les freins organisationnels : un départ en formation nécessite une adaptation de l'organisation en entreprise (ex. réorganisation des emplois du temps ; mise à disposition de locaux pour une formation sur site ; etc.) qui constitue parfois un frein pour l'entreprise.

Des OPCO très variablement concernés par la problématique de l'illettrisme et le besoin de formation des salariés

Les OPCO sont des OPérateurs de COmpétences, des organismes chargés de la formation professionnelle sur leurs différentes branches professionnelles respectives.

Les OPCO paraissent très variablement concernés par les problématiques d'illettrisme selon les secteurs qu'ils couvrent. La différence s'observe par exemple entre les secteurs professionnels de l'AKTO* (ETT et ETTI – Entreprises de Travail Temporaire - d'Insertion), OCAPIAT* ou bien encore l'OPCO Mobilités* (ambulanciers, chauffeurs routiers...) qui sont fortement concernés par des enjeux d'illettrisme tandis que les problématiques sont bien plus marginales sur les secteurs d'activité couverts par l'AFDAS*. L'enjeu est pouvoir renforcer les partenariats avec les OPCO pour favoriser le financement de formations.

* L'AKTO est l'OPCO des compétences ses services à forte valeur ajoutée

* OCAPIAT est l'OCPO pour la Coopération Agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

* L'AFDAS est l'OPCO des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

* L'OPCO Mobilités est l'OPCO des métiers de la mobilité

* UniFormation est l'OPCO de la Cohésion sociale

Bonne pratique : les actions des différents OPCO

- **L'OPCO AKTO*** investit depuis plusieurs années le sujet de l'illettrisme : après avoir constaté que de nombreux publics entrent en formation métier et que leurs problématiques d'illettrisme n'étaient constatées qu'*a posteriori*, un programme « Langues et Compétences » a permis de sensibiliser les entreprises de travail temporaires (ETT) et entreprises de travail temporaires d'insertion (ETTI) à la problématique pour effectuer des diagnostics en amont.
- **L'OPCO OCAPIAT*** a une convention cadre avec l'ANLCI et participe aux JNAI (Journées Nationales d'Actions contre l'Illettrisme).
- **L'OPCO Mobilités***, très concerné par les enjeux d'illettrisme, témoigne de difficultés à faire accepter les formations par les publics concernés
- **UniFormation*** constate les besoins dans le domaine de l'IAE et promeut le besoin d'adapter l'offre des organismes de formation aux différentes entreprises.

La sensibilisation et l'information des entreprises, deux leviers essentiels dans la lutte contre l'illettrisme pour les publics en emploi

Plusieurs leviers d'accompagnement des entreprises identifiés par les acteurs

Face aux difficultés que l'illettrisme peut représenter en entreprise, l'un des enjeux rappelés par les acteurs locaux consiste en la sensibilisation des entreprises. Plusieurs leviers sont identifiés :

- Le **renforcement de la mobilisation de l'outil EvaGill**, celui-ci ayant vocation à permettre aux entreprises de **mesurer les risques possibles de situations d'illettrisme** au sein de leur organisation.
- La **mobilisation du MEDEF** (Mouvements des Entreprises de France) pour sensibiliser les entreprises (direction, RH, encadrement de proximité, services de santé au travail) au sujet de l'illettrisme. A l'heure actuelle, le sujet de l'illettrisme est une thématique que les **entreprises s'approprient individuellement sans qu'il n'y ait à l'échelle départementale de réflexion collective à ce sujet**. Toutefois, il existe à l'échelle du MEDEF de l'Oise un **Club des Entreprises Inclusives** qui pourrait constituer un cadre intéressant pour développer la sensibilisation et l'information des entreprises autour des enjeux de lutte contre l'illettrisme.
- L'utilisation du **dispositif Proch'Emploi** comme un **espace de renforcement de la sensibilisation sur ces sujets**, le dispositif créé par la Région Hauts-de-France ayant pour objectif de faire le lien entre les demandeurs d'emploi et les employeurs qui peinent à recruter.
- Le **déploiement d'un discours pédagogique autour des enjeux liés à l'illettrisme** : clarification des problématiques posées par l'illettrisme et du « gain potentiel » des entreprises qui décident de s'attaquer à la problématique ; mise en avant des leviers facilitant le départ en formation (*voir pages précédentes*), etc.

Focus : le « Club des Entreprises Inclusives »

Le « Club des Entreprises Inclusives » du MEDEF a été créé il y a 3 ans. Il regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'entreprises de toutes tailles, incluant une dizaine d'ESAT et d'agences d'interim spécialisées dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Ce club organise des réunions 3 à 4 fois par an sur différentes thématiques.

La problématique de l'illettrisme est une problématique identifiée par les entreprises membres de club, bien qu'il ne s'agisse pas d'une thématique à part entière discutée lors d'une de ces rencontres. En effet, l'illettrisme est considéré par les entreprises membres comme non pas un frein à l'embauche (malgré les nombreux cas de CV et lettres de motivation contenant des fautes d'orthographe), mais plutôt **comme un enjeu en matière d'accompagnement des personnes déjà en emploi**.

En synthèse

Constats

Des entreprises très aléatoirement sensibilisées pour former leurs salariés en matière de lutte contre l'illettrisme : plusieurs profils d'entreprises peuvent être identifiés: des entreprises fortement engagées dans la lutte contre l'illettrisme, des entreprises dont les engagements en matière d'inclusion et de RSE incluent un volet de lutte contre l'illettrisme et entreprises qui ne se saisissent pas de l'enjeu de lutte contre l'illettrisme.

Des entreprises plus enclines à former à la maîtrise de la langue française pour des personnes allophones, ou à « s'adapter » aux difficultés de leurs salariés : la maîtrise de la langue française à l'oral relève d'un sentiment d'urgence pour l'emploi des personnes non francophones leur permettant ce premier stade de communication.

Des freins organisationnels et financiers à l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme en entreprise : les entreprises rencontrent des difficultés à financer des formations à leurs salariés d'autant que cela nécessite une certaine organisation et logistique (emplois du temps, mise à disposition de locaux pour une formation sur site)

Préconisations

Développer une prise de conscience plus importante des employeurs privés et publics sur les impacts socio-économiques des situations d'illettrisme en milieu professionnel (coûts masqués...)

Organiser la diffusion d'Ev@gill, outil de diagnostic numérique des risques d'illettrisme en milieu professionnel (notamment par les CCI, CMA, OPCO, les DRH, les branches professionnelles, les clubs d'entreprises, le CNFPT ...)

Favoriser le mécénat de compétences, le bénévolat de compétences et le bénévolat en rendant plus visible les besoins des acteurs de l'accompagnement

05

La lutte contre l'illettrisme

05.4

Focus : la lutte contre l'illettrisme dans le monde du travail

Une sensibilisation hétérogène des entreprises...

Des entreprises très aléatoirement sensibilisées pour former leurs salariés en matière de lutte contre l'illettrisme

La problématique de l'illettrisme est identifiée dans de nombreuses entreprises, qui mettent en place des stratégies diversifiées en terme d'organisation de formations de lutte contre l'illettrisme pour leurs salariés. En ce sens, 3 profils d'entreprises peuvent être identifiés :

- 1 Les entreprises fortement engagées dans la lutte contre l'illettrisme** : conscientes de la problématique rencontrée par une partie de leurs salariés, une minorité d'entreprises du territoire engagent des actions visant à repérer les publics concernés et à permettre leur départ en formation.
- 2 Les entreprises dont les engagements en matière d'inclusion et de RSE incluent un volet de lutte contre l'illettrisme** : ces entreprises souhaitent travailler le sujet et engagent des réflexions pour organiser des formations. Une partie renonce cependant à poursuivre les démarches au regard des implications que cela suppose (moyens de financement de la formation, temps à dégager sur l'emploi du temps des salariés, disponibilité d'une salle de formation...).
- 3 Les entreprises qui ne se saisissent pas de l'enjeu de lutte contre l'illettrisme** : des entreprises effectuent et financent les formations obligatoires mais considèrent que les formations de lutte contre l'illettrisme de leur salariés ne sont pas de leur ressort.

Cet engagement hétérogène des entreprises peut notamment être lié à un **manque de sensibilisation autour de l'impact de l'illettrisme** sur la vie en entreprise et sur les possibilités de formations / d'accompagnement envisageables.

Des entreprises plus enclines à former à la maîtrise de la langue française pour des personnes allophones, ou à « s'adapter » aux difficultés de leurs salariés

Alors que le sujet de l'illettrisme peine à émerger en entreprise, les acteurs de la formation constatent que les entreprises sont effectivement plus enclines à organiser des formations FLE que des formations de lutte contre l'illettrisme. La maîtrise de la langue française à l'oral relève d'un sentiment d'urgence pour l'emploi des personnes non francophones (ex. afin qu'elles puissent s'exprimer au téléphone ou en réunion). De ce fait, les entreprises paraissent plus volontaires à former en premier lieu les publics FLE pour permettre ce premier stade de communication.

Alors que certaines entreprises font le choix de lutte contre l'illettrisme en proposant des solutions de formations, **certaines peuvent adopter une autre approche, à savoir celle de s'adapter à l'illettrisme**. C'est ainsi le cas de plusieurs entreprises qui ont mis en place des systèmes de pictogrammes pour faciliter la vie de leurs salariés en situation d'illettrisme, ces pictogrammes permettant notamment de comprendre des consignes de sécurité. Certaines entreprises acceptent également les candidatures sans « CV », de manière à favoriser l'embauche de profils indépendamment de leur maîtrise des compétences de base.

... qui peut s'expliquer par des freins importants au déploiement de formations en entreprise

Des freins organisationnels et financiers à l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme en entreprise

Au-delà de l'importance de la sensibilisation des entreprises sur les enjeux de la lutte contre l'illettrisme et ses bienfaits, des freins importants résident dans les contraintes organisationnelles et financières auxquelles se heurtent les entreprises souhaitant s'engager :



Les freins financiers : les entreprises peinent à identifier les leviers de financement leur permettant d'envoyer leurs salariés en formation. Si certaines ont pu se faire financer par les OPCO, d'autres, notamment les plus petites, ne disposent pas de contributions financières suffisantes pour se permettre cet engagement. **Ce constat traduit un double enjeu d'information autour des offres et leviers existants, et de développement de ces leviers.**



Les freins organisationnels : un départ en formation nécessite une adaptation de l'organisation en entreprise (ex. réorganisation des emplois du temps ; mise à disposition de locaux pour une formation sur site ; etc.) qui constitue parfois un frein pour l'entreprise.

Des OPCO très variablement concernés par la problématique de l'illettrisme et le besoin de formation des salariés

Les OPCO sont des OPérateurs de COmpétences, des organismes chargés de la formation professionnelle sur leurs différentes branches professionnelles respectives.

Les OPCO paraissent très variablement concernés par les problématiques d'illettrisme selon les secteurs qu'ils couvrent. La différence s'observe par exemple entre les secteurs professionnels de l'AKTO* (ETT et ETTI – Entreprises de Travail Temporaire - d'Insertion), OCAPIAT* ou bien encore l'OPCO Mobilités* (ambulanciers, chauffeurs routiers...) qui sont fortement concernés par des enjeux d'illettrisme tandis que les problématiques sont bien plus marginales sur les secteurs d'activité couverts par l'AFDAS*.

Bonne pratique : les actions des différents OPCO

- **L'OPCO AKTO*** investit depuis plusieurs années le sujet de l'illettrisme : après avoir constaté que de nombreux publics entrent en formation métier et que leurs problématiques d'illettrisme n'étaient constatées qu'*a posteriori*, un programme « Langues et Compétences » a permis de sensibiliser les entreprises de travail temporaires (ETT) et entreprises de travail temporaires d'insertion (ETTI) à la problématique pour effectuer des diagnostics en amont.
- **L'OPCO OCAPIAT*** a une convention cadre avec l'ANLCL et participe aux JNAI (Journées Nationales d'Actions contre l'Illettrisme).
- **L'OPCO Mobilités***, très concerné par les enjeux d'illettrisme, témoigne de difficultés à faire accepter les formations par les publics concernés
- **UniFormation*** constate les besoins dans le domaine de l'IAE et promeut le besoin d'adapter l'offre des organismes de formation aux différentes entreprises.

* L'AKTO est l'OPCO des compétences ses services à forte valeur ajoutée

* OCAPIAT est l'OCPO pour la Coopération Agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

* L'AFDAS est l'OPCO des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

* L'OPCO Mobilités est l'OPCO des métiers de la mobilité

* UniFormation est l'OPCO de la Cohésion sociale

La sensibilisation et l'information des entreprises, deux leviers essentiels dans la lutte contre l'illettrisme pour les publics en emploi

Plusieurs leviers d'accompagnement des entreprises identifiés par les acteurs

Face aux difficultés que l'illettrisme peut représenter en entreprise, l'un des enjeux rappelés par les acteurs locaux consiste en la sensibilisation des entreprises. Plusieurs leviers sont identifiés :

- Le **renforcement de la mobilisation de l'outil EvaGill**, celui-ci ayant vocation à permettre aux entreprises de **mesurer les risques possibles de situations d'illettrisme** au sein de leur organisation.
- La **mobilisation du MEDEF** (Mouvements des Entreprises de France) pour sensibiliser les entreprises (direction, encadrement de proximité, services de sante au travail) au sujet de l'illettrisme. A l'heure actuelle, le sujet de l'illettrisme est une thématique que les **entreprises s'approprient individuellement sans qu'il n'y ait à l'échelle départementale de réflexion collective à ce sujet**. Toutefois, il existe à l'échelle du MEDEF de l'Oise un **Club des Entreprises Inclusives** qui pourrait constituer un cadre intéressant pour développer la sensibilisation et l'information des entreprises autour des enjeux de lutte contre l'illettrisme. Un travail en la matière débute à ce jour suite à ce diagnostic.
- L'utilisation du **dispositif Proch'Emploi** comme un **espace de renforcement de la sensibilisation sur ces sujets**, le dispositif créé par la Région Hauts-de-France ayant pour objectif de faire le lien entre les demandeurs d'emploi et les employeurs qui peinent à recruter.
- Le **déploiement d'un discours pédagogique autour des enjeux liés à l'illettrisme** : clarification des problématiques posées par l'illettrisme et du « gain potentiel » des entreprises qui décident de s'attaquer à la problématique ; mise en avant des leviers facilitant le départ en formation (*voir pages précédentes*), etc.

Focus : le « Club des Entreprises Inclusives »

Le « Club des Entreprises Inclusives » du MEDEF a été créé il y a 3 ans. Il regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'entreprises de toutes tailles, incluant une dizaine d'ESAT et d'agences d'interim spécialisées dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Ce club organise des réunions 3 à 4 fois par an sur différentes thématiques.

La problématique de l'illettrisme est une problématique identifiée par les entreprises membres de club, bien qu'il ne s'agisse pas d'une thématique à part entière discutée lors d'une de ces rencontres. En effet, l'illettrisme est considéré par les entreprises membres comme non pas un frein à l'embauche (malgré les nombreux cas de CV et lettres de motivation contenant des fautes d'orthographe), mais plutôt **comme un enjeu en matière d'accompagnement des personnes déjà en emploi**.

En synthèse

Constats

Des entreprises très aléatoirement sensibilisées pour former leurs salariés en matière de lutte contre l'illettrisme : plusieurs profils d'entreprises peuvent être identifiés: des entreprises fortement engagées dans la lutte contre l'illettrisme, des entreprises dont les engagements en matière d'inclusion et de RSE incluent un volet de lutte contre l'illettrisme et entreprises qui ne se saisissent pas de l'enjeu de lutte contre l'illettrisme.

Des entreprises plus enclines à former à la maîtrise de la langue française pour des personnes allophones, ou à « s'adapter » aux difficultés de leurs salariés : la maîtrise de la langue française à l'oral relève d'un sentiment d'urgence pour l'emploi des personnes non francophones leur permettant ce premier stade de communication.

Des freins organisationnels et financiers à l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme en entreprise : les entreprises rencontrent des difficultés à financer des formations à leurs salariés d'autant que cela nécessite une certaine organisation et logistique (emplois du temps, mise à disposition de locaux pour une formation sur site)

Préconisations

Développer une prise de conscience plus importante des employeurs privés et publics sur les impacts socio-économiques des situations d'illettrisme en milieu professionnel (coûts masqués...)

Organiser la diffusion d'Ev@gill, outil de diagnostic numérique des risques d'illettrisme en milieu professionnel (notamment par les CCI, CMA, OPCO, les DRH, les branches professionnelles, les clubs d'entreprises, le CNFPT ...)

Favoriser le mécénat de compétences, le bénévolat de compétences et le bénévolat en rendant plus visible les besoins des acteurs de l'accompagnement

06

**Focus territoriaux :
CA Creil Sud Oise
CA du Beauvaisis**

Des focus territoriaux sur l'ACSO et la CAB



Deux territoires identifiés pour effectuer des focus territoriaux

Dans le cadre de ce diagnostic, deux focus territoriaux ont été réalisés, en l'occurrence sur l'**Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)** et la **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB)**, en lien avec le financement de l'étude (relatif à la Politique de la Ville).

Des groupes de travail permettant de cibler les enjeux locaux et renforcer la dynamique partenariale

Ces focus territoriaux se sont matérialisés sous la forme de **deux groupes de travail** portant respectivement sur chacun de ces territoires afin de **préciser les enjeux locaux** et **renforcer la dynamique partenariale** locale en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

De premiers éléments de diagnostic ont été présentés avant de laisser place à des échanges sur :

- les constats et difficultés identifiées ;
- les atouts du territoire pour répondre à ces enjeux ;
- les préconisations pour pallier les freins identifiés.

Des **synthèses des échanges** sont proposées ci-dessous, accompagnées le cas échéant des contributions des participants sur l'outil numérique Klaxoon.

Des éléments socio-démographiques pour éclairer des vulnérabilités

Des **éléments socio-démographiques** sont également proposés afin de mettre en lumière les potentiels facteurs de vulnérabilité sur les territoires concernés, notamment dans les champs de la scolarité, de la formation, de l'emploi, de la situation familiale et de la situation économique. Ces facteurs de vulnérabilités peuvent traduire une exposition particulière au risque d'illettrisme.



Vos retours sur les enjeux / besoins constatés

Les atouts du territoire pour répondre à ces enjeux

Et demain ?
Vos préconisations pour pallier les freins identifiés



06.1

Focus territorial : la CA Creil Sud Oise

Démographie



Une augmentation de la population malgré un solde migratoire déficitaire

- 88 008 habitants
- Une croissance de **+0,9%** par an en moyenne (**+1,2%** par an due au solde nature ; **-0,3%** par an due au solde migratoire) // **+0,3%** par an sur le département



Un vieillissement plus lent qu'à l'échelle du département

- Une croissance des 65 ans et plus de **+2,4%** par an // **+3,0** sur le département
- Une croissance des 0-17 ans de l'ordre de **+1,8%** par an // **-0,1%** sur le département

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Familles



Des familles monoparentales surreprésentées et en forte hausse

- **21,9%** de familles monoparentales // **15,6%** sur le département
- Une croissance de **+2,9%** par an en moyenne // **+2,4%** sur le département

- **Part de ménages de moins de 24 ans avec un enfant : 10,8%** // **8,8%** sur le département

- **Part de familles monoparentales où le parent est sans emploi : 50,4%** // **40,5%** sur le département

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Scolarité et formation

- **Part des adolescents de 15-17 ans non scolarisés : 5,3%** // **4,4%** sur le département
- **Part de jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi, ni en formation : 23,0%** // **18,4%** sur le département
- **Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme : 35,4%** // **24,7%** sur le département

Source : Insee, RGP 2018 et 2019

CA Creil Sud Oise

*Un territoire particulièrement exposé
au risque d'illettrisme.*

Emploi



Un accès à l'emploi très difficile, en particulier pour les jeunes

- **21,5%** des 15-64 ans sont au chômage // **13,4%** sur le département
- **34,1%** des 15-24 ans sont au chômage // **29,3%** sur le département
- **Part de salariés en contrat précaire : 20,1%** // **13,9%** sur le département
- **Part de salariés travaillant à temps partiel : 15,8%** // **13,9%** sur le département

Source : Insee, RGP 2019

Vulnérabilité économique

- **Part des ménages fiscaux non imposés : 69,4%** // **52,9%** sur le département
- **Part de la population couverte par le RSA : 26,4%** // **11,6%** sur le département



Une dépendance aux prestations sociales très importante

- **31,9%** des foyers allocataires dépendent à 50% des prestations CAF // **20,7%** sur le département
- **18,2%** des foyers allocataires dépendent à 100% des prestations CAF // **11,7%** sur le département

Sources : CAF 2020 ; Insee, Filosofi 2019

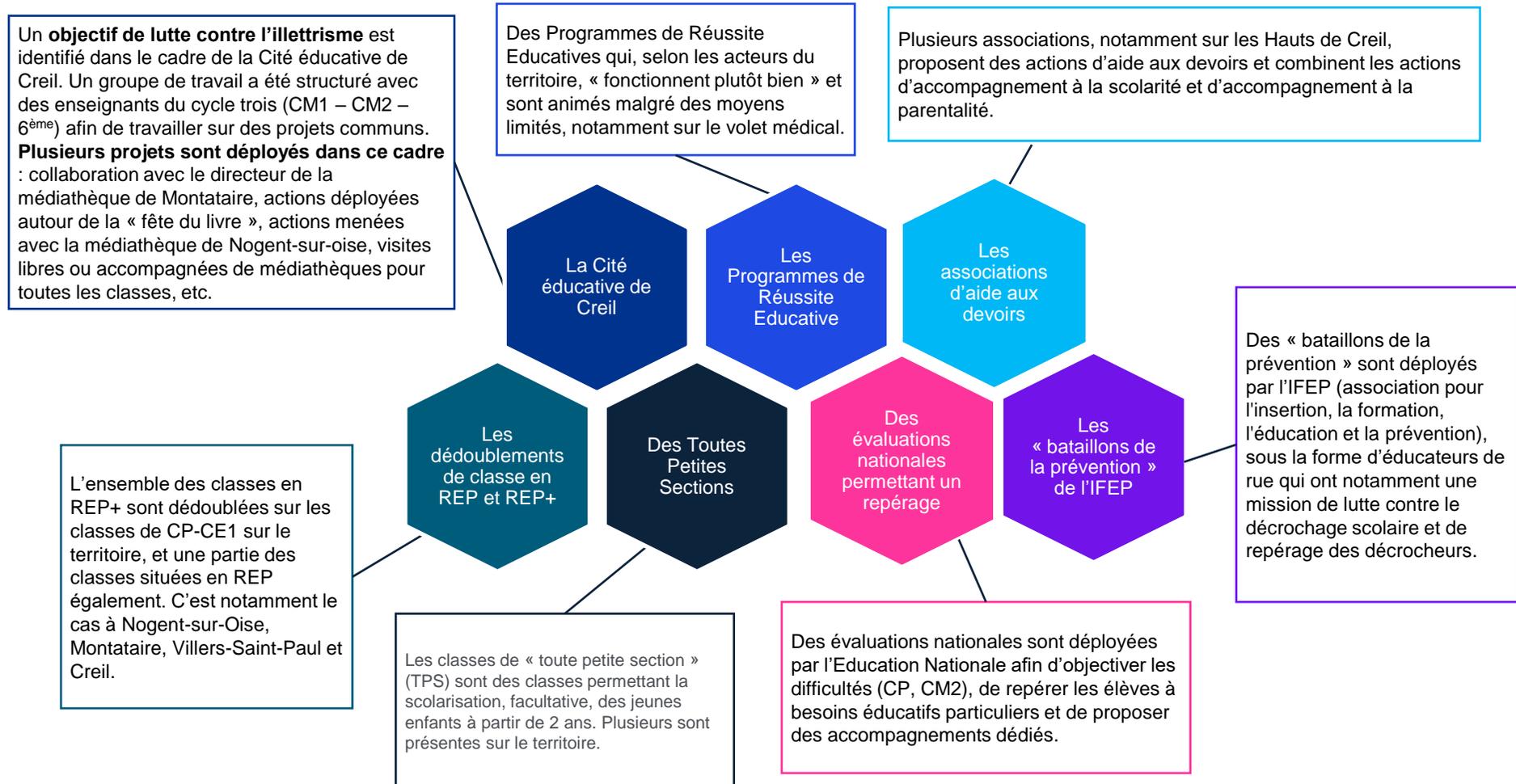
Contexte et présentation du territoire

Synthèse des échanges : un territoire vulnérable, mais une politique volontariste à Creil en matière d'accompagnement à la parentalité et de lecture publique

- **Des facteurs de vulnérabilités importants qui font de l'agglomération un territoire particulièrement vulnérable face au risque d'illettrisme :**
 - Des indicateurs sociodémographiques vulnérables ;
 - Le constat d'une proportion importante de la population qui ne parle pas français (manque de maîtrise de la langue), ce qui peut :
 - Complexifier l'accompagnement à la scolarité des enfants par des parents ne maîtrisant pas eux-mêmes la langue ;
 - Masquer les enjeux et problématiques d'illettrisme derrière le besoin « FLE ».
 - Des situations d'illectronisme ou de manque de maîtrise des outils informatiques, qui peut également se traduire par des difficultés de suivi / accompagnement à la scolarité des enfants par les parents ;
 - La présence d'une communauté de gens du voyage au sein de laquelle des difficultés de type « illettrisme » sont identifiées, bien que cet enjeu soit repéré (ex. formation des enseignants de l'école F.Mitterrand à Creil sur le sujet, etc.).
- **Une nécessité identifiée par les acteurs de travailler en « aller-vers ».**
- **Les acteurs soulignent le déploiement d'une politique « massive » autour du livre à Creil, qui peut notamment se traduire par des actions menées par les médiathèques** (notamment dans le cadre de leur projet culturel, scientifique, éducatif et social, tel qu'élaboré notamment par la médiathèque de Nogent-sur-Oise), avec par exemple :
 - Des actions de type « bébés lecteurs » dans chaque médiathèque de Creil ;
 - L'organisation de visites de crèches et d'établissements scolaires, et l'accueil par les médiathèques des publics « petite enfance » et « enfance » ;
 - L'opération « Partir en Livre » ;
 - L'organisation d'un salon dédié à Montataire ;
 - Etc.
- **Des actions sont également portées par différents acteurs du territoire :** la Maison des parents à Creil (très active, qui organise notamment des actions d'accompagnement à la parentalité, dont des « cafés des parents »), la coordination linguistique, etc.
- Par ailleurs, **l'agglomération structure actuellement une fonction de « Coordination Lecture Publique »**, qui permettra la structuration d'un réseau sur le sujet.

Contexte et présentation du territoire

Synthèse des échanges : les leviers complémentaires identifiés par les participants en lien avec l'accompagnement à la scolarité



Prévention de l'illettrisme

Synthèse des échanges : les difficultés et enjeux identifiés par les participants

- **Un manque de sensibilisation des jeunes enfants, des enfants et de leurs parents à la lecture :**
 - Une nécessité soulignée par les participants de faire découvrir l'objet « livre » aux enfants dès le plus jeune âge (0-2 ans) ;
 - Un manque d'accompagnement des parents en médiathèques.
- Des **difficultés à identifier les publics en situation vulnérable**, à les repérer et à proposer des actions en « aller-vers »
- Une sur-exposition des enfants aux écrans qui entraîne des conséquences importantes sur le développement des jeunes enfants et leur rapport au numérique, et peut freiner les apprentissages

« Les parents ne sont pas sensibilisés à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge »

« Peu sensibilisés, les parents ne contrôlent pas vraiment l'exposition de leurs enfants aux écrans »

Synthèse des échanges : les perspectives identifiées par les participants

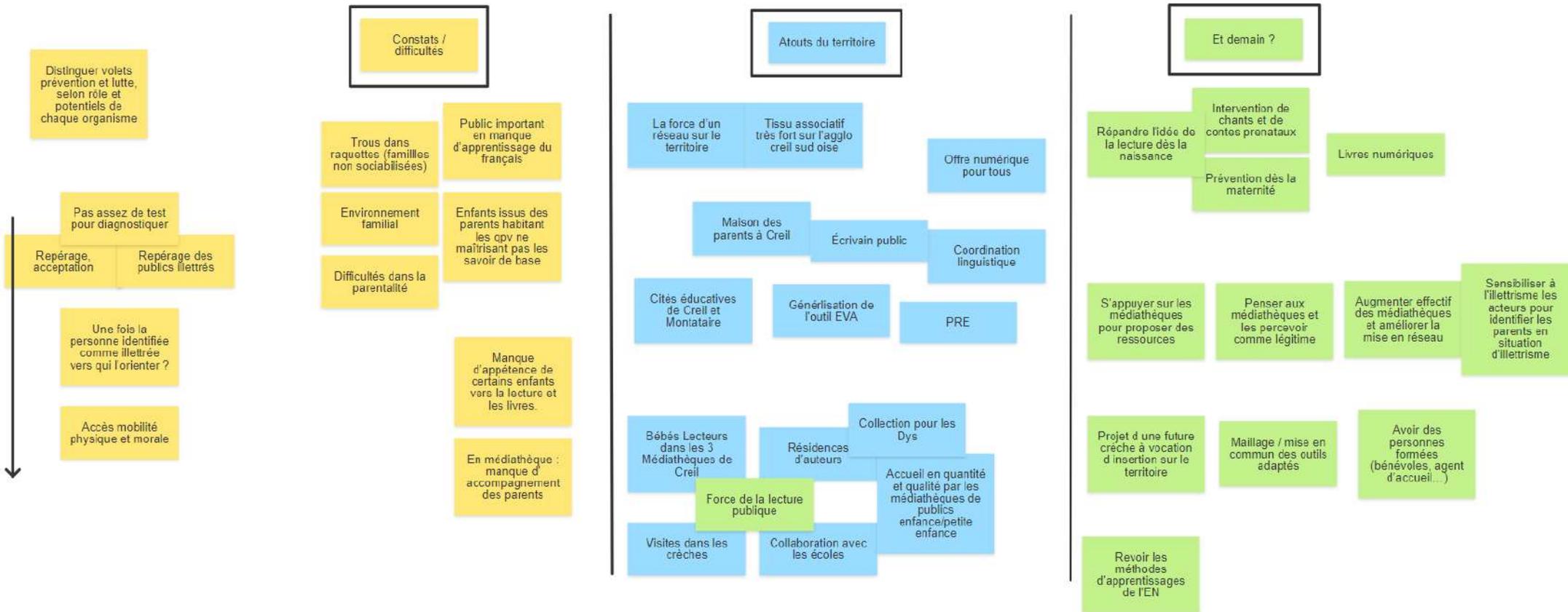
- **Renforcer les actions de sensibilisation des parents** autour de l'importance du livre et de la lecture dès le plus jeune âge :
 - Déployer des actions en « pré-natal » auprès des parents pour sensibiliser à la question du livre (ex. « contes pré-nataux et post-nataux », etc.)
- **Retravailler le positionnement des médiathèques et leur rôle dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme** : revalorisation des actions menées ; appui sur les médiathèques comme lieux et acteurs ressources pour développer des actions ; augmentation des effectifs pour déployer de nouvelles actions ; etc.
- **Sensibiliser les agents accueillant du public** (secrétaires de mairies, CCAS, EAJE et ALSH, etc.) aux enjeux relatifs à l'illettrisme
- **Soutenir la ré-ouverture de librairies** à Creil
- **Travailler la question de la « persévérance scolaire »**, en lien avec l'Education Nationale

« Il faut considérer les médiathèques comme de véritables acteurs de la prévention et la lutte contre l'illettrisme. »

Prévention de l'illettrisme



Synthèse des échanges : vision globale



Lutte contre l'illettrisme

Synthèse des échanges : les difficultés et enjeux identifiés par les participants

Les publics

- Des publics en situation d'illettrisme qui **cumulent les difficultés et les facteurs de vulnérabilité** : métiers « ubérisés » et/ou sans pré-test de recrutements ; succession de contrats précaires et/ou de contrats à temps partiels avec peu de qualifications requises ; etc.
- Des publics en situation d'illettrisme qui n'adhèrent pas toujours aux solutions qui leurs sont proposées, pour plusieurs raisons :
 - **Du fait de freins périphériques à l'accès à une formation adaptée** (mobilité, accueil du jeune enfant, difficultés financières) qui soulignent notamment un enjeu de renforcement du maillage territorial ;
 - **Du fait d'un phénomène d'auto-censure, d'un sentiment de honte ou de gêne**, ou d'une impression que la maîtrise des compétences de base n'est pas une obligation pour eux.

« Certains publics nous disent qu'ils n'ont pas besoin de formation et qu'ils vivent très bien comme ça, ils n'adhèrent pas à nos propositions. »

L'offre de formation

- **Des offres de formation et d'accompagnement portées par différents acteurs**, dont le développement d'une offre par le fond « Esprit ouvert » du Crédit Agricole
- **Un manque de formations et d'offres d'accompagnement à destination des mineurs** sortis du système scolaire (16-18 ans)
- **Des offres d'accompagnement et de formation qui reposent essentiellement sur des bénévoles**, qui manquent parfois eux-mêmes de formation sur le sujet de l'illettrisme
- **Un manque de formation dédiée à la lutte contre l'illettrisme sur Creil, malgré une coordination linguistique efficace** (qui dispose notamment d'une plaquette recensant les offres Alpha / FLE)
- **Une offre régionale en cours de développement** (dans la lignée de la formation LEA)

Lutte contre l'illettrisme

Synthèse des échanges : les perspectives identifiées par les participants

- **Renforcer le partenariat et l'articulation entre les dispositifs et acteurs du territoire** : interconnaissance ; visibilité et lisibilité des offres existantes ; formation des professionnels accueillant du public aux dispositifs existants...
- **Renforcer les liens avec les entreprises** du territoire :
 - Sensibiliser les entreprises aux enjeux relatifs à l'illettrisme ;
 - S'appuyer sur les services Ressources Humaines au sein des entreprises pour renforcer la communication auprès des salariés.
- **Développer des actions d'aller-vers pour lutter contre les freins de mobilité physiques et cognitifs**
- **Développer des formations dédiées « Illettrisme »**, notamment à Creil
- **Sensibiliser les acteurs politiques aux enjeux de la lutte contre l'illettrisme**, afin d'assurer le portage politique et financier des actions envisagées

06.2

Focus territorial : la CA du Beauvaisis

Démographie



Une croissance de la population portée par le solde naturel

- 829 419 habitants
- Une croissance de **+0,3%** par an en moyenne (**+0,5%** par an due au solde nature ; **-0,3%** par an due au solde migratoire) // **+0,4%** par an en France



Une gérontocroissance particulièrement importante au regard de la France

- Une croissance des 65 ans et plus de **+3,0%** par an // +2,3 sur la France
- Une croissance des 0-17 ans de l'ordre de **+0,1%** par an // +0,0% sur la France

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Familles



Des familles monoparentales en forte hausse

- **15,6%** de familles monoparentales // 15,9% en France
- Une croissance de **+2,4%** par an en moyenne // +1,9% en France

- **Part de ménages de moins de 24 ans avec un enfant : 8,8%** // 6,3% en France

- **Part de familles monoparentales où le parent est sans emploi : 40,5%** // 39,1% en France

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Scolarité et formation

- **Part des adolescents de 15-17 ans non scolarisés : 5,5%** // 4,4% sur le département
- **Part de jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi, ni en formation) : 20,1%** // 18,4% sur le département
- **Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme : 26,7%** // 24,7% sur le département

Source : Insee, RGP 2018 et 2019

Emploi



Un accès à l'emploi difficile, en particulier pour les jeunes

- **16,6%** des 15-64 ans sont au chômage // 13,4% sur le département
- **33,1%** des 15-24 ans sont au chômage // 29,3% sur le département

- **Part de salariés en contrat précaire : 15,8%** // 13,9% sur le département
- **Part de salariés travaillant à temps partiel : 14,3%** // 13,9% sur le département

Source : Insee, RGP 2019

CA du Beauvaisis

Un territoire fortement exposé au risque d'illettrisme.

Vulnérabilité économique

- **Part des ménages fiscaux non imposés : 57,0%** // 52,9% sur le département
- **Part de la population couverte par le RSA : 20,6%** // 11,6% sur le département



Une dépendance aux prestations sociales très importante

- **27,9%** des foyers allocataires dépendent à 50% des prestations CAF // 20,7% sur le département
- **16,6%** des foyers allocataires dépendent à 100% des prestations CAF // 11,7% sur le département

Sources : CAF 2020 ; Insee, Filosofi 2019

Contexte et présentation du territoire

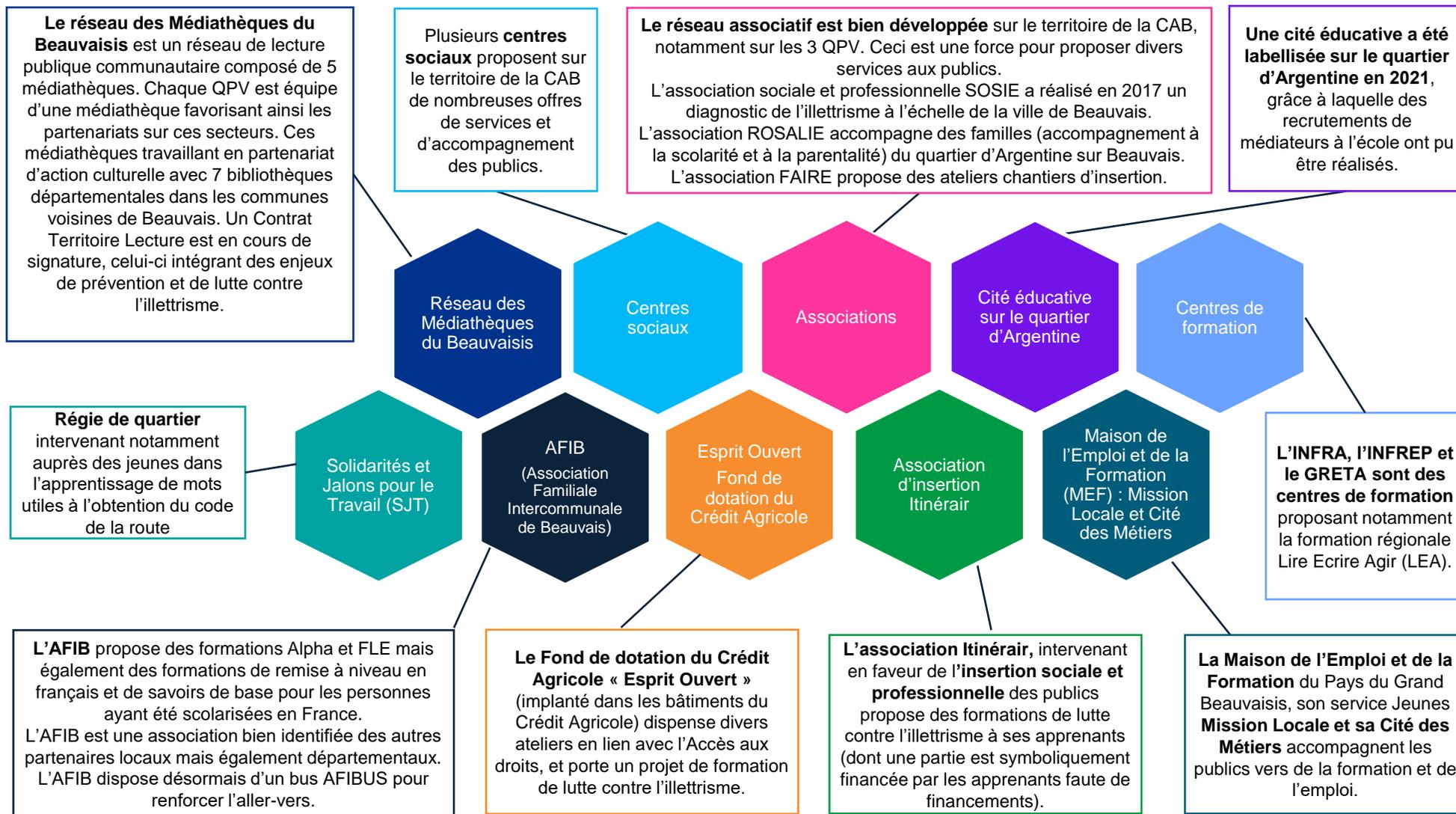
Synthèse des échanges : un territoire vulnérable, mais une interconnaissance entre acteurs sur laquelle capitaliser pour porter le sujet de l'illettrisme

- **Un territoire intercommunal varié :**
 - 3 Quartiers Politiques de la Ville sur le territoire de la CAB (CA du Beauvaisis), permettant dans ce cadre le développement de partenariats et d'initiatives.
 - Une distinction à établir entre les QPV et les autres territoires de la CAB, notamment en prenant en compte les secteurs urbains hors QPV et les zones rurales. Les besoins et offres y sont différentes.
- **Une problématique de l'illettrisme variable selon les territoires :**
 - **Des enjeux de l'illettrisme identifiés sur les QPV, mais ne se limitant pas à ces quartiers :**
 - Une problématique de « FLE » (Français Langue Etrangère) plus importante en zone urbaine qu'en zone rurale, les primo-arrivants s'installant prioritairement en ville.
 - Des problématiques en milieu rural qui relèveraient plutôt de l'illettrisme et de l'analphabétisme.
 - **Une impossibilité statistique à mesurer précisément le nombre et la localisation des personnes en situation d'illettrisme :**
 - Des données de l'Education Nationale à l'échelle des aires de collèges, ne permettant pas une analyse territoriale plus fine ;
 - Des données de la JDC à l'échelle des zones de recrutement.
- **La présence de nombreux acteurs et une interconnaissance forte entre partenaires, malgré un manque de coordination :**
 - La disparition lors de la fusion des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais de l'URLIP, l'Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie, qui permettait la coordination en matière d'illettrisme.
 - Des acteurs en nombre sur le territoire (*cf page suivante*) entretenant malgré tout des relations partenariales fortes, mais l'absence d'une institutionnalisation de ces relations. A ce stade, **la formalisation du cadre de coordination autour des enjeux de l'illettrisme constitue ainsi une préconisation forte évoquée lors des échanges.**

« Ça reste la ville dans la campagne »

Contexte et présentation du territoire

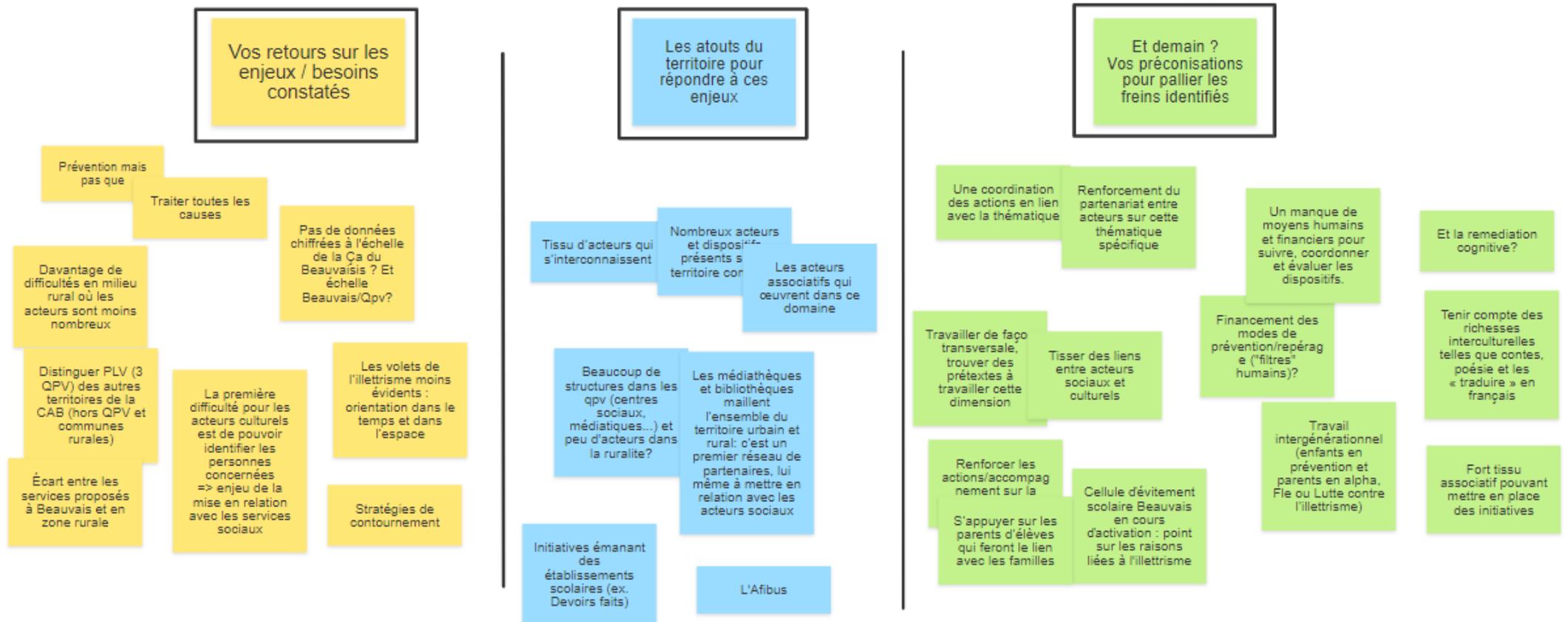
Synthèse des échanges : des acteurs et dispositifs présents sur le territoire



Prévention de l'illettrisme



Synthèse des échanges : vision globale



Prévention de l'illettrisme

Synthèse des échanges : les difficultés et enjeux identifiés par les participants

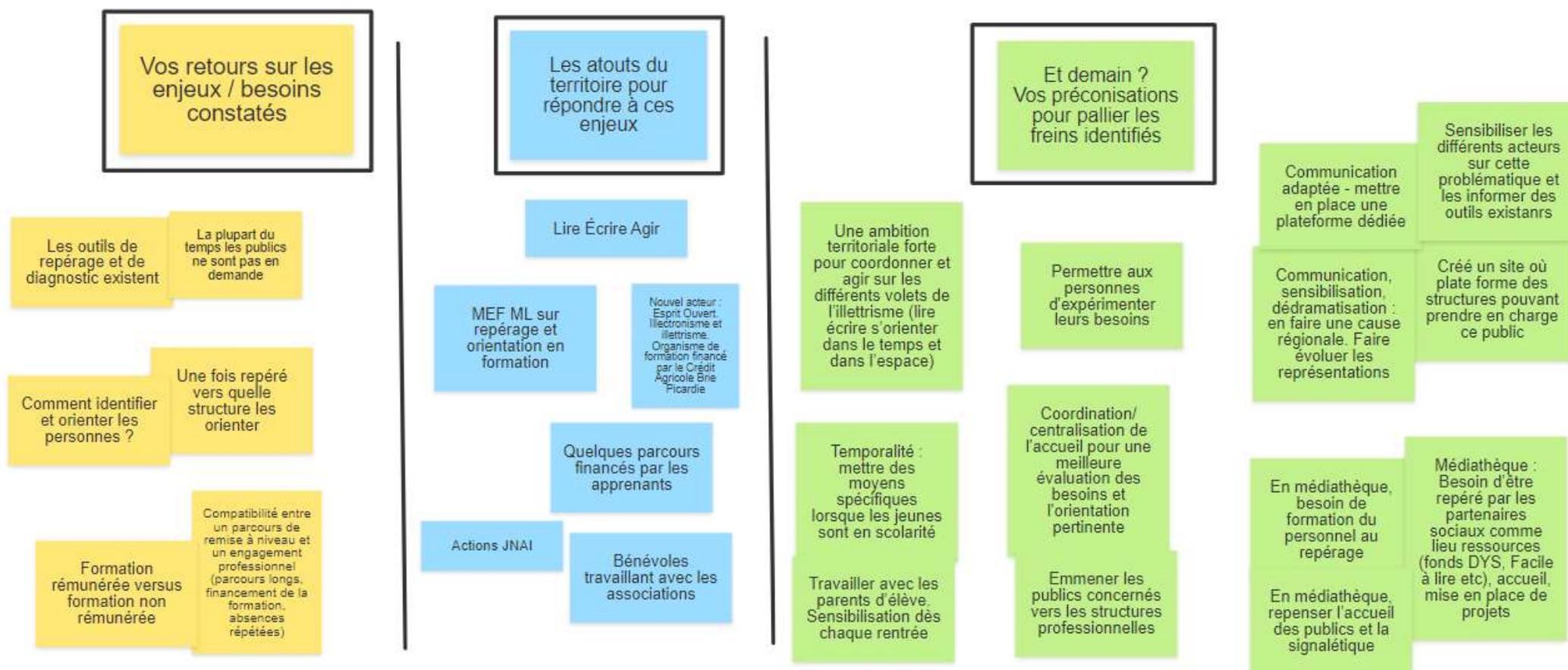
- **Un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) non prolongé sur l'année scolaire 2022-2023** sur le territoire, ce qui limite par ailleurs les moyens d'accompagnement à la scolarité proposé aux plus jeunes.
- **De nombreux publics en difficulté avec la lecture ;**
- **Un manque de liens partenariaux dans le repérage et le suivi des jeunes en difficulté :**
 - Des difficultés identifiées lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) et transmises à certains partenaires (Missions Locales, etc.) mais des difficultés de suivi et d'accompagnement de l'ensemble des jeunes concernés.
 - Des listes de décrocheurs scolaires de l'Education Nationale transmises à certains partenaires (Missions Locales, etc.) mais des difficultés à mobiliser les jeunes concernés malgré les relances effectuées. Des freins également à l'accompagnement de ces jeunes en cas d'absence d'adresse ou de numéro de téléphone.

Synthèse des échanges : les perspectives identifiées par les participants

- **Sensibiliser les acteurs professionnels ainsi que les publics** aux enjeux relatifs à l'illettrisme et aux moyens d'y faire face ;
- Encourager l'**accompagnement scolaire individualisé** des enfants via le renforcement des dispositifs existants (CLAS, soutien scolaire, etc.) ;
- Renforcer les offres d'apprentissage de la langue française (Français Langue Etrangère) à destination des parents allophones du territoire ;
- **Favoriser les actions intergénérationnelles** afin de prévenir les difficultés d'apprentissage des enfants et des jeunes tout en accompagnant les parents en situation d'illettrisme le cas échéant.
- Renforcer la **coordination des acteurs** institutionnels, associatifs, sociaux et culturels, et coordonner les réponses proposées par les établissements scolaires.

Lutte contre l'illettrisme

Synthèse des échanges : vision globale



Lutte contre l'illettrisme

Synthèse des échanges : les difficultés et enjeux identifiés par les participants

- Des situations **d'illectronisme repérées**, en particulier chez les **personnes âgées**.
- **Des freins à l'entrée en formation pour les personnes en situation d'illettrisme**, dont :
 - **l'articulation avec un emploi existant** :
 - L'AFIB reçoit par exemple peu de sollicitation de la part des publics pour suivre des formations le soir après une journée de travail. La difficile mobilisation des publics sur de potentiels cours du soir explique la non-proposition d'une offre de formation en soirée par des acteurs tels que l'AFIB ou Itinéraire.
 - **le mode d'accueil des enfants afin de permettre aux parents de se libérer pour assister aux formations**
 - **le logement** : les acteurs soulignent notamment des publics en situation d'urgence dans l'attente d'un relogement à Creil ou Compiègne
 - **la mobilité** : des jeunes en difficultés pour obtenir leur code de la route et donc le permis de conduire, ce qui freine d'autant plus l'accès aux formations existantes
 - **la durée de la formation, parfois jugée longue et contraignante au regard des points évoqués ci-dessus**
- **Des freins aux formations en entreprise**, les parcours étant longs et coûteux et les entreprises identifiant un risque à ce que les salariés quittent leur poste une fois formés
- **Des difficultés à mobiliser les publics sur les formations régionales LEA (Lire, Ecrire, Agir)** : des difficultés de repérage des publics utilisant des stratégies de contournement
- **Des difficultés pour certains publics à entrer en chantiers d'insertion lorsque le secteur du métier ne correspond pas aux appétences initiales de la personne**. Bien que les SIAE ont vocation à permettre la réinsertion de manière globale peu importe le secteur d'activité, le décalage entre les appétences de la personne et les secteurs professionnels dans lesquels il est possible d'effectuer un chantier d'insertion est un frein à la mobilisation des publics dans ce type de dispositif.
- **Un manque de moyens pour proposer des formations aux publics en matière d'illettrisme** : l'association Itinéraire est contrainte par cette non prise en charge financière de l'illettrisme à proposer des formations financées par les apprenants (somme symbolique entre 1 et 5 euros par heure).

« *Le SIAE est un support pour permettre à la personne de se réinsérer* »

Lutte contre l'illettrisme

Synthèse des échanges : les perspectives identifiées par les participants

- Etablir un **diagnostic des offres sur les chantiers d'insertion et structures de l'insertion par l'activité économique**.
- **Favoriser les immersions des publics pour leur permettre de constater en situation leur difficultés** vis-à-vis de la lecture, de l'écriture ou du calcul : les participants soulignent en effet le besoin de faire réaliser aux publics leurs difficultés afin de les encourager à travailler sur la question.
- **Sensibiliser et former :**
 - Sensibiliser le **grand public** aux enjeux de l'illettrisme au travers de campagnes de communication, notamment via le journal départemental ;
 - **Sensibiliser et former** les professionnels **chargés de l'accueil** (centres sociaux, mairie...), de **l'accompagnement des publics** (Pole Emploi, Mission Locale...), ou bien encore des **médiathèques** sur la thématique de l'illettrisme, ses enjeux et les outils existants pour prévenir et lutter contre l'illettrisme ;
 - Sensibiliser **tout autre acteur en lien avec les publics**, dont les pharmacies, les bureaux de poste, les agents des collectivités et agents des hôpitaux ;
 - *Les propositions de **formations** sur la thématique par l'ANLCl et l'association CARDAN sont jugées d'avance utiles.*
- **Soutenir financièrement la lutte contre l'illettrisme** en mobilisant un financement des institutions (Conseil Départemental...);
- **Coordonner localement** les acteurs en développant une plateforme de lutte contre l'illettrisme à l'échelle départementale à laquelle adosser une **animation à l'échelle des EPCI**
 - *Les participants relèvent en effet positivement la coordination existante à Méru sur l'illettrisme ainsi que les travaux de la coordination linguistique sur Creil, mais soulèvent une difficulté à **identifier un acteur local** en capacité d'être référent sur la thématique au sein de la CA du Beauvaisis. Plusieurs portages pourraient être envisagés :*
 - *Un portage potentiel par une association financée par l'EPCI ;*
 - *Un avis de groupe cependant plus favorable à un portage administratif par l'EPCI. Une limite est cependant identifiée au portage de la question par le service Politique de la Ville, l'illettrisme étant une problématique ne concernant pas uniquement ces quartiers.*
 - *Un portage difficilement envisageable par les médiathèques considérant le nombre d'acteurs à intégrer à cet espace de coordination*

06

Annexes

Annexe 1

Outils et enquêtes mobilisées dans le cadre du diagnostic

L'enquête Information et Vie Quotidienne de l'INSEE

L'enquête Information et Vie Quotidienne, l'outil de mesure de l'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

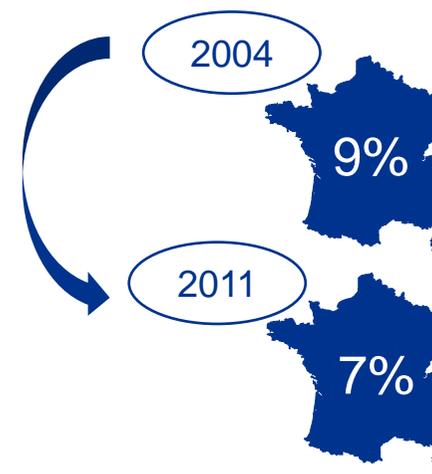
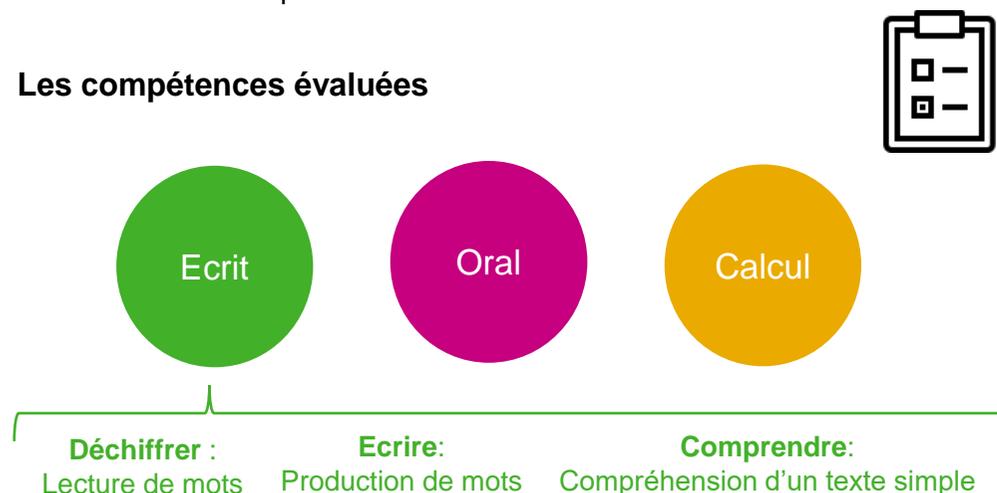
L'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) est une enquête réalisée par l'INSEE qui porte sur la mesure des compétences fondamentales en littératie (lecture de mots, écriture de mots et compréhension d'un texte simple) et en numératie (calculs). Il s'agit principalement d'examiner si les personnes interrogées ont un degré de maîtrise suffisant pour rechercher de l'information et faire face aux mutations du monde du travail et de la vie quotidienne.

L'enquête IVQ permet de mesurer les situations d'illettrisme, de connaître le profil des sous-populations en difficulté, d'étudier les déterminants des compétences à l'âge adulte (parcours scolaire, pratique de la lecture, situation de l'enquêté durant l'enfance...) et, enfin, d'évaluer l'influence des compétences sur la vie personnelle et professionnelle.

Deux éditions de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) ont eu lieu en France Métropolitaine, en 2004 (précédée par un pilote en 2002) et en 2011. Les dernières données consolidées en matière d'illettrisme datent ainsi de la dernière Enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) de l'INSEE réalisée en 2011 et publiée en 2012. Une nouvelle enquête a été engagée en fin d'année 2022 dont les résultats sont attendus. Cette nouvelle enquête permettra de dresser un nouveau portrait de l'illettrisme en France.



Les compétences évaluées



de la population adulte de 16-65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme

Les tests de la Journée Défense et Citoyenneté



Les tests dits « JDC », outil de mesure des difficultés de lecture des jeunes de 17 ans

Conformément à la loi du 28 octobre 1997, **tous les jeunes Français, garçons et filles, d'environ dix-sept ans**, après avoir effectué les formalités du recensement, sont appelés à participer à une journée d'information sur la défense et à passer des tests. Il s'agit des « **Journées Défense et Citoyenneté** », anciennement appelées JAPD « Journées d'Appel de Préparation à la Défense ».

Les tests n'ont pas pour objet de mesurer uniquement l'illettrisme mais ont une vocation beaucoup plus large de **mesurer les compétences des jeunes face à la lecture**.

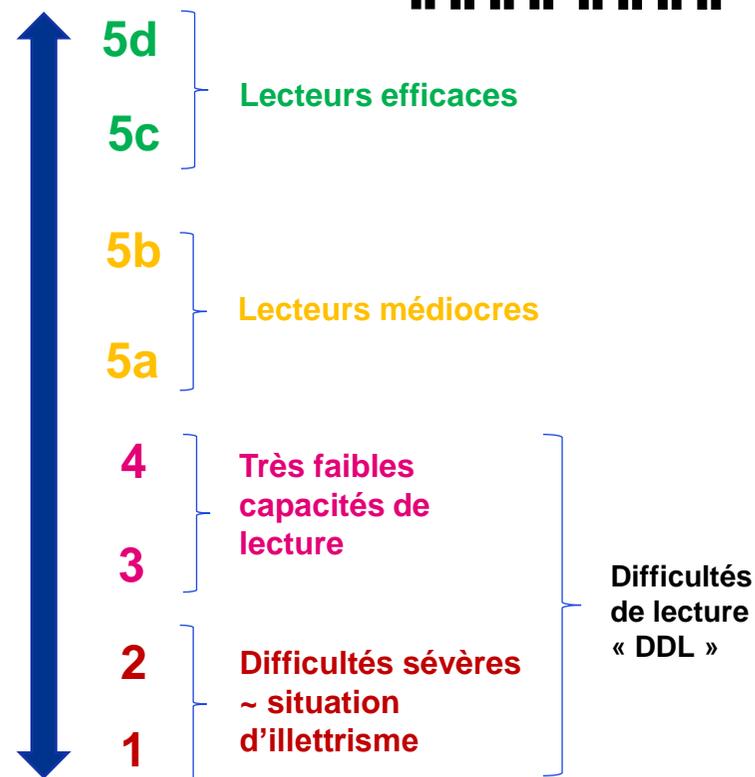
Les tests définissent alors 8 profils de jeunes comme représentés ci-contre :

Les jeunes définis comme en situation d'illettrisme sont les jeunes de profils 1 et 2 tandis que les jeunes définis comme ayant des **difficultés de lecture** sont les jeunes de **profils 1, 2, 3 et 4 inclus**.

Les **tests JDC constituent ainsi une donnée importante car ils concernent l'intégralité d'une tranche d'âge** et permettent ainsi de se baser sur des données exhaustives.

Il conviendra toutefois de rester prudent quant à l'analyse des résultats des tests JDC car plusieurs difficultés informatiques (ordinateur qui bugue au moment où les jeunes répondent aux questions, ce qui augmente automatiquement le taux d'échec) ont pu avoir lieu depuis 2015. L'analyse comparative entre plusieurs années n'est ainsi pas permise.

8 profils de jeunes



Source : JDC



L'illettrisme désigne par définition la situation d'une personne n'étant plus scolarisée. Ainsi, un jeune scolarisé au sein du système scolaire français ne peut être considéré comme une personne en situation d'illettrisme : on parlera alors de jeunes « en difficulté de lecture » (DDL) pour les jeunes repérés ainsi lors des tests JDC.

Annexe 2

Portrait social de territoire du département de l'Oise

Démographie



Une croissance de la population portée par le solde naturel

- 829 419 habitants
- Une croissance de **+0,3%** par an en moyenne (**+0,5%** par an due au solde naturel ; **-0,2%** par an due au solde migratoire) // **+0,4%** par an à l'échelle nationale



Un vieillissement plus lent qu'à l'échelle du département

- Une croissance des 65-79 ans de **+3,3%** par an // **+2,6** à l'échelle nationale
- Une diminution des 0-24 ans de l'ordre de **-0,3%** par an // **-0,1%** à l'échelle nationale

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Familles



Des familles monoparentales surreprésentées et en forte hausse

- **15,6%** de familles monoparentales // **15,9%** à l'échelle nationale
- Une croissance de **+2,4%** par an en moyenne // **+1,9%** à l'échelle nationale

- **Part de familles nombreuses : 10,4%** // 9% à l'échelle nationale

- **Part de familles monoparentales où le parent est sans emploi : 40,5%** // 39,1% à l'échelle nationale

Source : Insee, RGP 2013 et 2019

Scolarité et formation

- **Part des adolescents de 15-17 ans non scolarisés : 4,4%** // 4,1% en France
- **Part de jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi, ni en formation) : 18,4%** // 16,3% En France
- **Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme : 24,7%** // 21,4% en France

Source : Insee, RGP 2018 et 2019

Département de l'Oise : en synthèse

Emploi



Un chômage répandu mais des conditions de travail relativement favorables

- **13,4%** des 15-64 ans sont au chômage // **12,9%** en France
- **29,3%** des 15-24 ans sont au chômage // **26,4%** en France
- **Part de salariés en contrat précaire : 13,9%** // 15,5% en France
- **Part de salariés travaillant à temps partiel : 13,9%** // 17,3% en France

Source : Insee, RGP 2019

Vulnérabilité économique

- **Part des ménages fiscaux non imposés : 52,9%** // 54,3% en France
- **Part de la population couverte par le RSA : 11,6%** // 12,3% en France



Une dépendance aux prestations sociales plus faibles qu'en France

- **20,7%** des foyers allocataires dépendent à 50% des prestations CAF // **21,6%** en France
- **11,7%** des foyers allocataires dépendent à 100% des prestations CAF // **12,5%** en France

Sources : CAF 2020 ; Insee, Filosofi 2019

Une croissance démographique portée par un solde naturel excédentaire

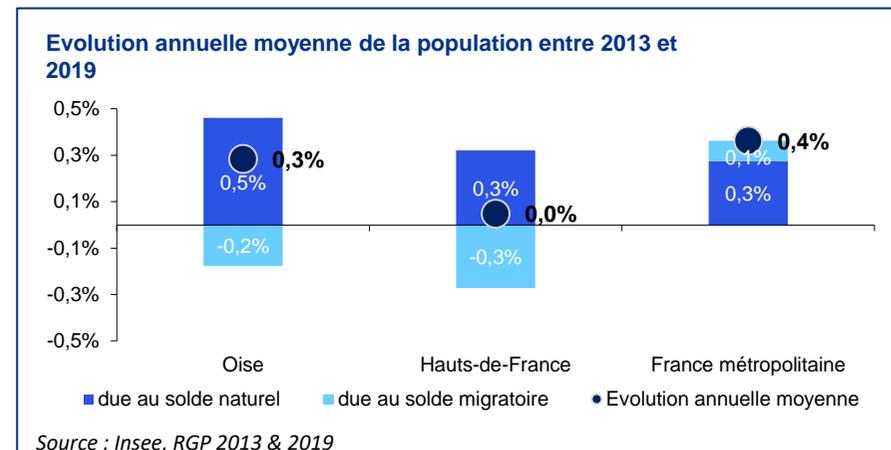
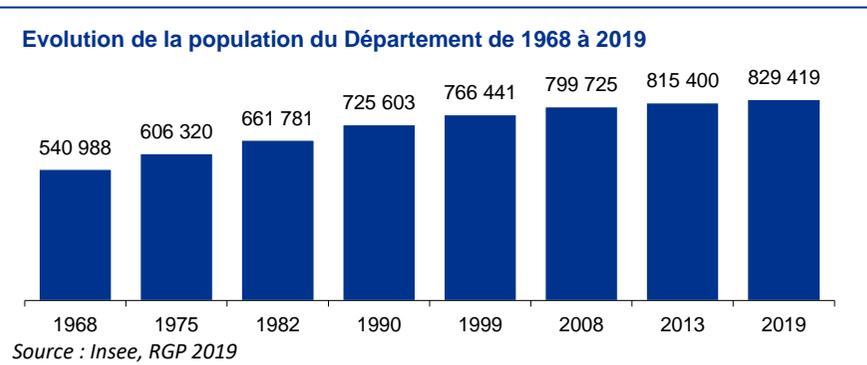
- Depuis 1968, la population du département de l'Oise n'a cessé d'augmenter, avec une croissance relativement soutenue jusqu'en 1999 et qui s'est ralentie depuis. Entre 2013 et 2019, la population oisienne a connu une croissance de **l'ordre de +0,3% par an en moyenne**, soit une augmentation nettement plus rapide que sur la région, mais légèrement inférieure au territoire national (+0,4% par an).
- Ainsi, le **département de l'Oise comptait 829 419 habitants en 2019**, soit 14 019 habitants supplémentaires depuis 2013.
- L'intensité de la croissance sur le département entre 2013 et 2019 s'explique par **un solde naturel** (excédent des naissances sur les décès) suffisamment élevé pour **compenser le déficit du solde migratoire** (excédent des entrées sur les sorties) (respectivement +0,5% et -0,2% par an). Ce solde naturel est par ailleurs plus élevé que sur les échelons de comparaison.
- Le solde migratoire déficitaire sur le territoire peut souligner **un enjeu d'attractivité du territoire départemental** et régional.
- Les habitants se répartissent sur **21 EPCI** :
 - Près d'un quart d'entre eux résident sur les CA du Beauvaisis et CA Creil Sud Oise, territoires où la croissance démographique est importante (>+0,6% par an).
 - **8 EPCI plutôt ruraux, concentrés au nord-est et au nord-ouest du département**, se distinguent toutefois de la dynamique départementale par **une baisse de la population** due à un déficit migratoire trop important pour être compensé par le solde naturel (CC du Pays Noyonnais, CC des Lisières de l'Oise, CC Oise Picarde, CC de la Picardie Verte...)



829 419
habitants
en 2019



679
communes
en 2019



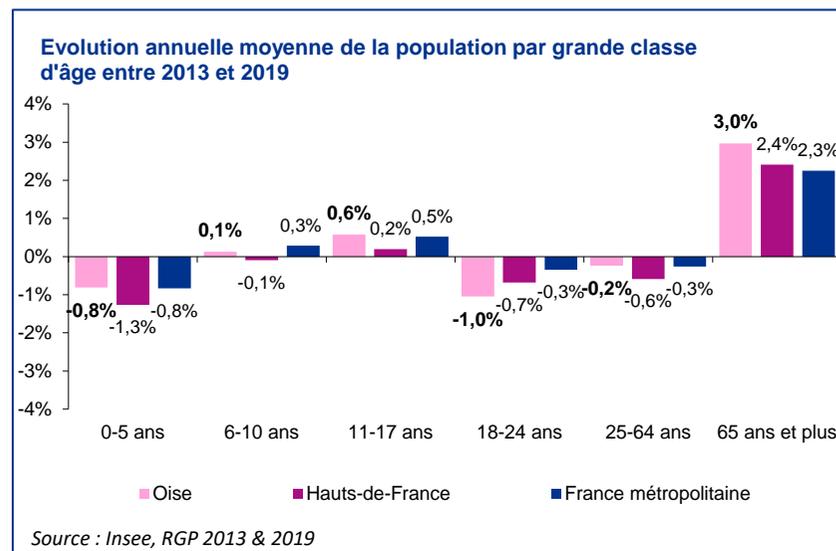
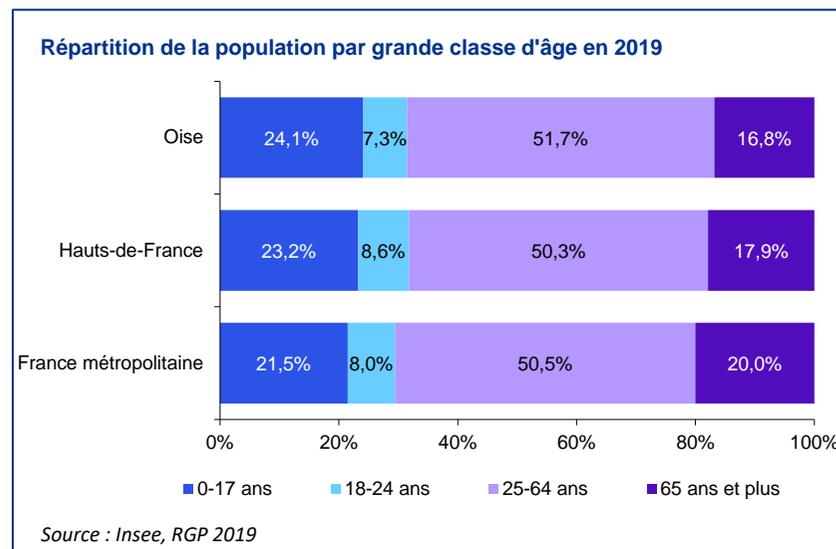
Une population vieillissante

Une population relativement jeune...

- A l'instar des Hauts-de-France et de la France métropolitaine, la population oisienne est majoritairement composée **d'adultes âgés de 25-64 ans (51,7%)**.
- Les **jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 31,4%** de la population du département, soit une proportion équivalente à la région et supérieur au territoire national (29,5%). On note cependant que si l'on tient compte uniquement de la population âgées de moins de 18 ans, l'écart entre l'Oise et les échelons de comparaison apparaît plus important : les jeunes adultes de 18-24 ans sont peu représentés sur le département au regard des territoires de comparaison, ce qui peut s'expliquer notamment par une offre universitaire et de formation moins développée, poussant certains jeunes qui souhaitent étudier à quitter le territoire
- Enfin, avec 16,8% de 65 ans ou plus, les **personnes âgées sont moins représentées** sur le département au regard de l'échelon régional, et surtout de la France métropolitaine (16,8% contre 17,9% et 20,0%).

... mais vieillissant rapidement

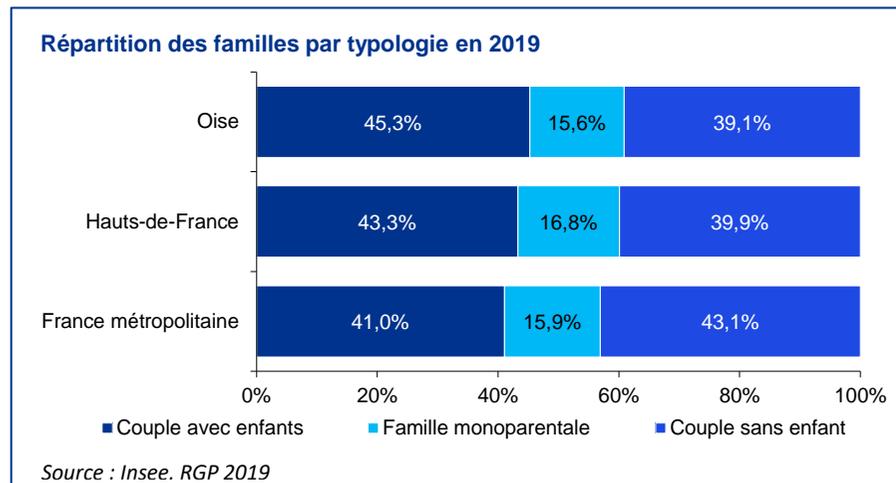
- Le département connaît une **forte augmentation du nombre de séniors** (+3%/an en moyenne pour les plus de 65 ans), plus soutenue que sur les territoires de comparaison (+2,4%/an pour les Hauts-de-France et 2,3%/an pour l'échelon national).
- En parallèle de l'augmentation des séniors, on constate une **baisse des jeunes enfants** (-0,8%/an pour les 0-5 ans) **et des jeunes adultes** (-1%/an pour les 18-24 ans) sur le territoire départemental.



Un territoire relativement familial

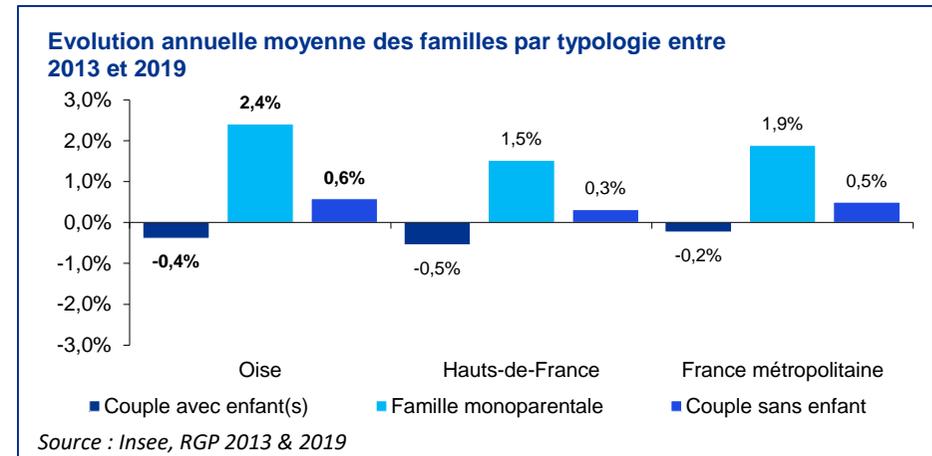
Un territoire à dominante familiale

- Au sein du département de l'Oise, **60,9% des familles sont des familles avec enfant(s)**. Parmi elles, **45,3% sont des couples avec enfant(s)**, soit une proportion plus élevée qu'à l'échelle régionale et celle de la France métropolitaine, et **15,6% des familles monoparentales**, qui sont, à l'inverse, légèrement moins représentées que sur les échelons de comparaison. Au sein de la **CA Creil Sud Oise**, en revanche, la part de familles monoparentales excède 20%.



Notons que si la monoparentalité ne constitue par un facteur de vulnérabilité face à l'illettrisme en tant que tel, elle peut engendrer des freins spécifiques pour certaines familles (ex: situations de précarité qui peuvent être renforcées, etc.) et nécessiter le déploiement de politiques publiques spécifiques.

Une croissance particulièrement importante de la monoparentalité



- Contrairement aux couples avec enfant(s) qui diminuent sur le Département, **le nombre de familles monoparentales augmente avec une intensité d'autant plus importante que sur les territoires de comparaison (+2,4% par an)**. En 6 ans, l'Oise compte près de **5000 familles monoparentales supplémentaires**.



Une large majorité de familles monoparentales portées par des femmes

- 80,2% de familles monoparentales dont la personne de référence du ménage est une femme
- Une proportion légèrement plus faible que sur les territoires de comparaison

Des familles pouvant présenter des facteurs de vulnérabilité

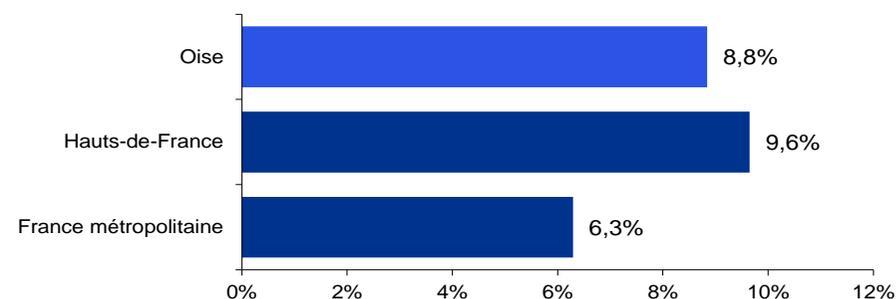
Des jeunes parents fortement représentés en comparaison à la France métropolitaine

- Sur le département, **8,8% des ménages de 20-24 ans ont un ou plusieurs enfants**, soit une proportion plus faible qu'à l'échelle régionale, mais **nettement plus élevée qu'en France métropolitaine**.
- Ces ménages sont particulièrement représentés au sein de la CC de l'Oise Picarde, la CC du Plateau Picard, la CC des Lisières de l'Oise et de la CC du Pays Noyonnais où la moyenne dépasse 12%.

4 parents de familles monoparentales sur 10 sont sans emploi

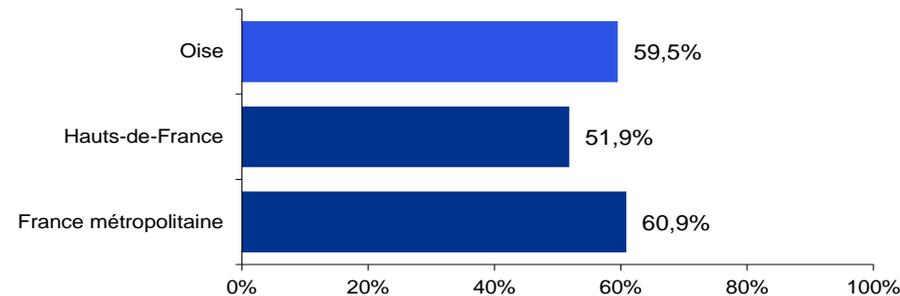
- Les parents de familles monoparentales du département de l'Oise sont majoritairement en emploi, à savoir 59,5%. Cette proportion apparaît proche de la moyenne nationale et nettement supérieure à la moyenne régionale.
- Ainsi, **ce sont près de 4 mono-parents sur 10 qui sont sans emploi. Sur la CA Creil Sud Oise et la CC du Pays Noyonnais, les familles monoparentales dont le parent est sans emploi sont majoritaires (>50%).**

Part de ménages de 20-24 ans avec un enfant en 2019



Source : Insee, RGP 2019

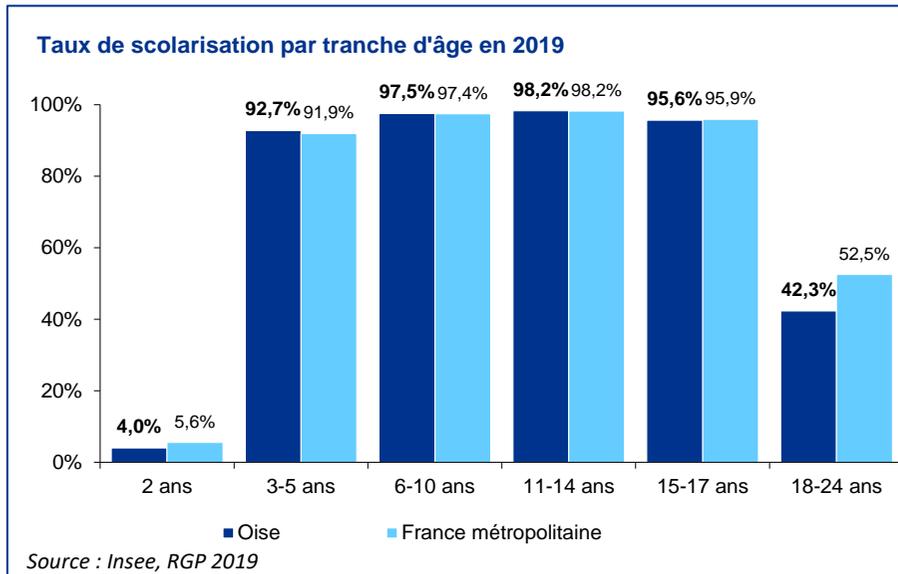
Part de familles monoparentales dont le parent est un actif ayant un emploi en 2019



Source : Insee, RGP 2019

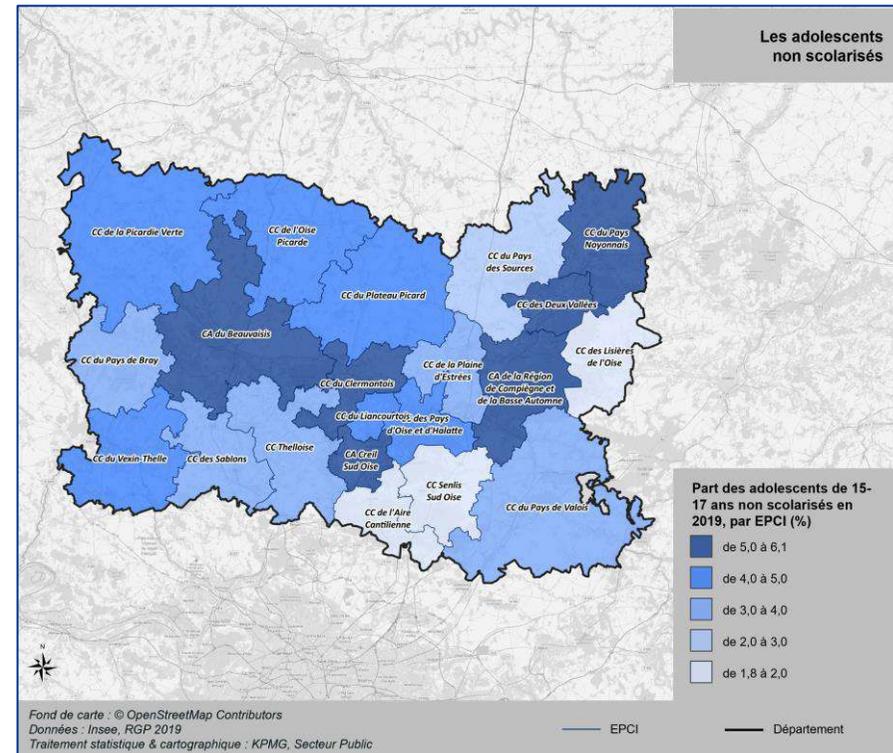
Les familles du département peuvent ainsi présenter des caractéristiques qui ne constituent pas en soi des difficultés majeures, mais qui peuvent, cumulées à d'autres facteurs, constituer un facteur de vulnérabilité.

Des jeunes adultes nettement moins scolarisés que sur le territoire national



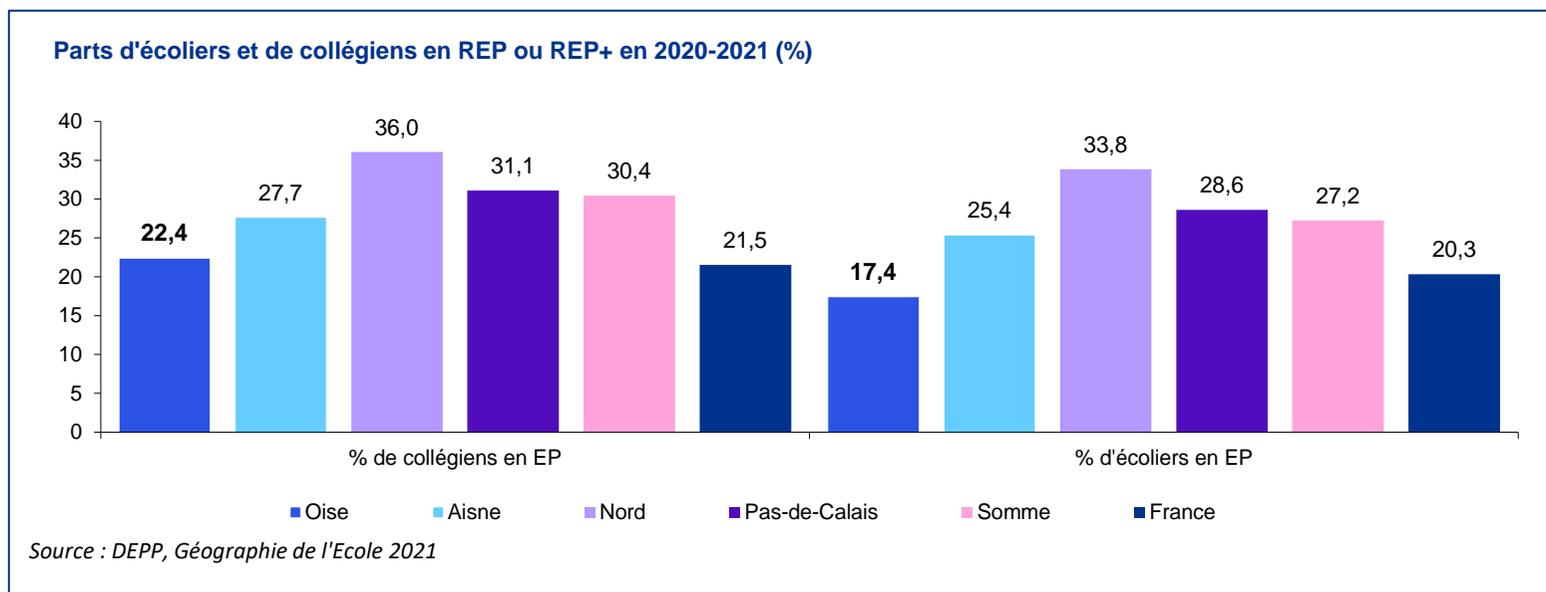
Des enfants et adolescents scolarisés dans des proportions équivalentes à la France métropolitaine mais un écart important si l'on considère les jeunes adultes

- Avec 4% d'enfants de 2 ans scolarisés, le taux de préscolarisation apparaît plus faible que sur le territoire national. Ce constat peut s'expliquer par des écoles proposant des classes de toutes petites sections moins répandues.
- En revanche, avec **42,3% des 18-24 ans scolarisés, le taux de scolarisation des jeunes adultes apparaît nettement plus faible que sur le territoire national (52,5% soit 10,2 points d'écart)**. Ce constat s'explique principalement par une **absence d'offre de formation** dissuadant les jeunes de poursuivre leurs études ou les contraignant à quitter le territoire pour se rapprocher de grandes villes dotées d'Universités et d'Écoles.



- **Alors que la scolarisation agit comme un facteur protecteur vis-à-vis du risque d'illettrisme, la part d'adolescents de 15-17 ans non scolarisés révèle de fortes disparités infra-départementales en matière de décrochage scolaire.**
- En effet, la proportion d'adolescents concernés apparaît importante sur les deux plus grandes intercommunalités du territoire, mais également sur la CC du Pays Noyonnais où 6,1% des 15-17 ans sont déscolarisés, soit trois fois plus que sur la CC Senlis Sud Oise.

Une faible proportion d'élèves scolarisés en REP et REP+ dans le département de l'Oise



Au sein du département, **22,4% des écoliers et 17,4% des collégiens sont scolarisés en REP ou en REP+**. Le territoire se distingue ainsi des autres départements des Hauts-de-France par une **proportion nettement plus faible d'élèves concernés**. En effet, les écoliers en REP ou REP+ sont deux fois moins représentés dans l'Oise que dans le département du Nord.

Par ailleurs, si les écoliers scolarisés en REP ou REP+ sont également plus représentés qu'en France métropolitaine, les collégiens du département le sont légèrement plus que sur le territoire national.

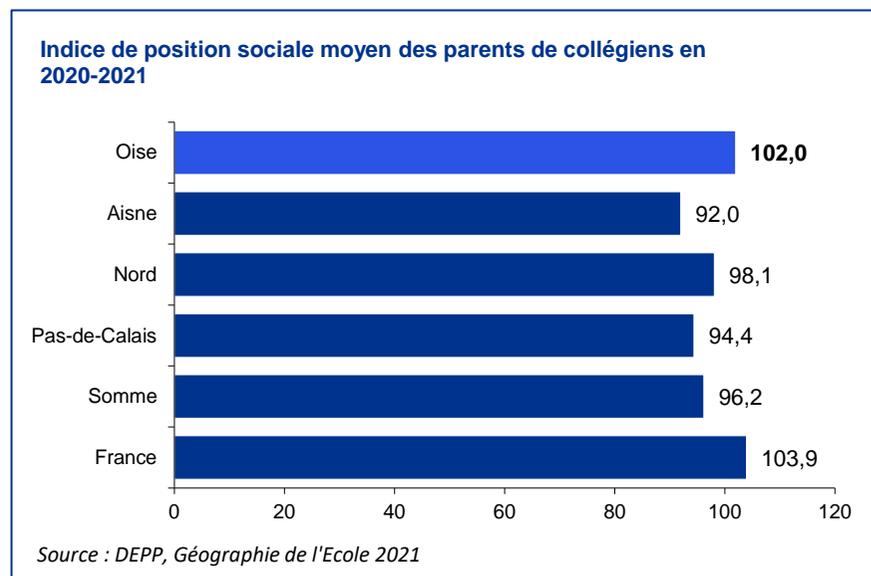
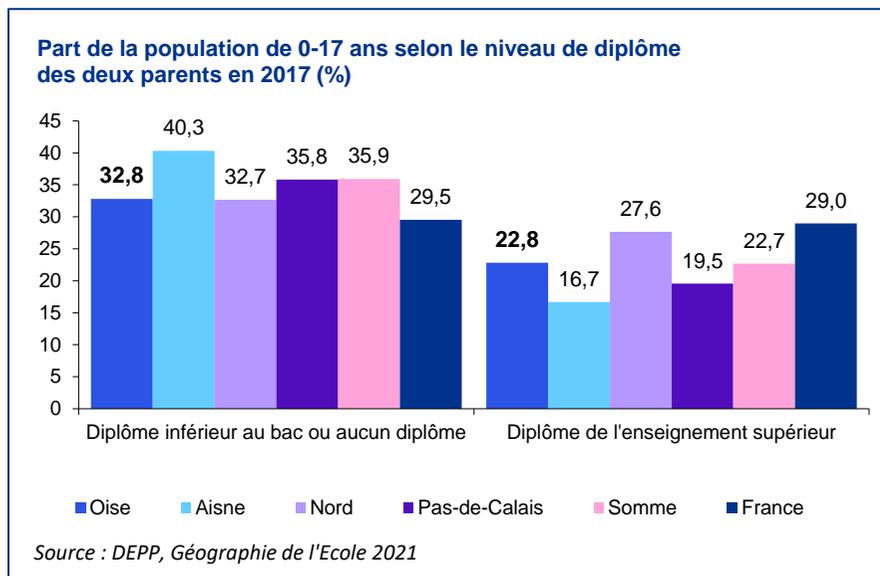
L'éducation prioritaire étant déployée sur des territoires présentant un écart de développement économique et social important avec le reste du territoire, ces élèves apparaissent plus vulnérables vis-à-vis de plusieurs facteurs déterminants de l'illettrisme.

Des enfants dont les parents apparaissent moins diplômés que sur le territoire national

- La **population de 0-17 ans dont les deux parents sont sans diplôme** ou possèdent un niveau de diplôme inférieur au bac **représente 32,8% de la population**. Cette proportion apparaît plutôt basse au regard des autres départements des Hauts-de-France (*voir graphique infra*). Elle s'inscrit cependant légèrement au-dessus de la moyenne nationale.
- Les **enfants de moins de 18 ans dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur sont également moins représentés** que sur la France (22,8% contre 29,0%) mais davantage que sur la majorité des autres départements des Hauts-de-France.

L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves d'un établissement à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents.

- L'IPS est établi à 102,0 dans le département, soit plus favorable que sur les autres départements de la région, et légèrement plus faible que sur le territoire national (103,9).
- **Plus l'indice est élevé, plus les élèves évoluent dans un contexte familial considéré comme socialement favorable à la réussite scolaire de l'élève.**



Une proportion importante de jeunes non insérés au regard de la moyenne nationale



Part de jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi, ni en formation)



18,4%



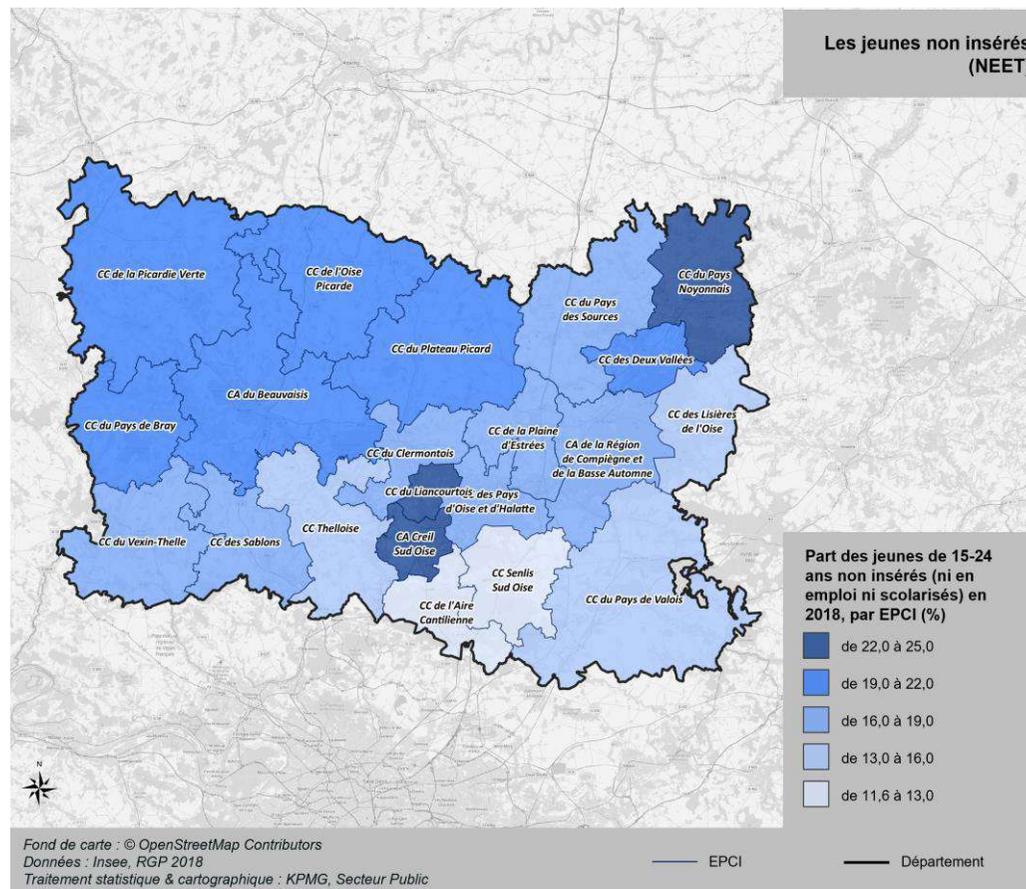
20,2%



16,3%

Source : Insee, RGP 2018

- Le département de l'Oise compte **18,4% de jeunes âgés de 15-24 ans non insérés (ni en emploi, ni en formation), soit près d'un jeune sur cinq**. Cette proportion s'inscrit entre les moyennes régionale et nationale (respectivement 20,2% et 16,3%).
- La CA du Beauvaisis (20,1%), la CA Creil Sud Oise (23,0%) et la CC du Pays de Noyonnais (24,4%) se distinguent, là encore, du reste du territoire par des proportions particulièrement importantes de jeunes concernées, les deux dernières présentant des moyennes plus élevées qu'à l'échelle régionale.



La population de l'Oise compte ainsi de nombreux jeunes pouvant présenter des facteurs de vulnérabilité économique, sociale et face à l'emploi (notamment les jeunes scolarisés en REP ou REP+, ceux dont les parents sont peu ou pas diplômés ou les jeunes non scolarisés ou non insérés). Particulièrement exposée au risque d'illettrisme, cette population doit faire l'objet d'une attention accrue, avec les enjeux de repérage et d'accompagnement que cela implique.

Un niveau de diplôme relativement faible au regard de la moyenne nationale

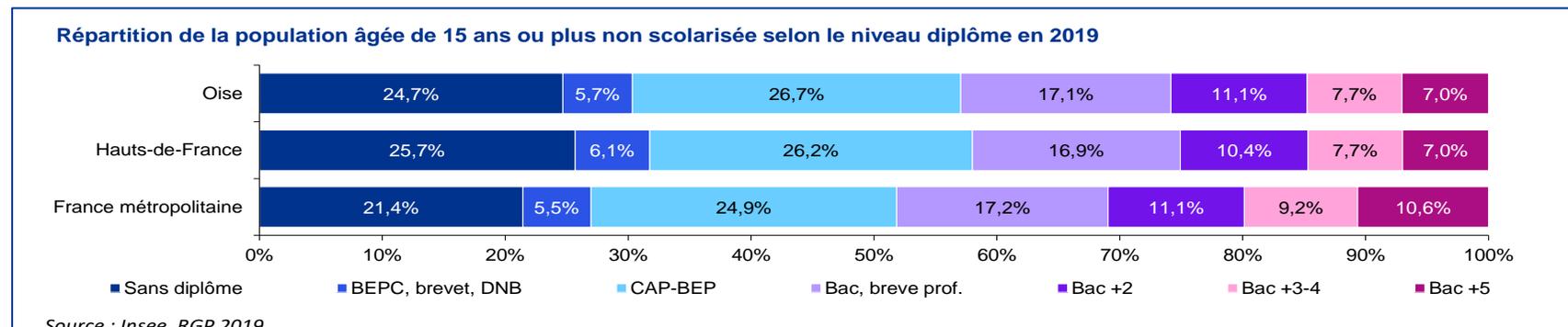
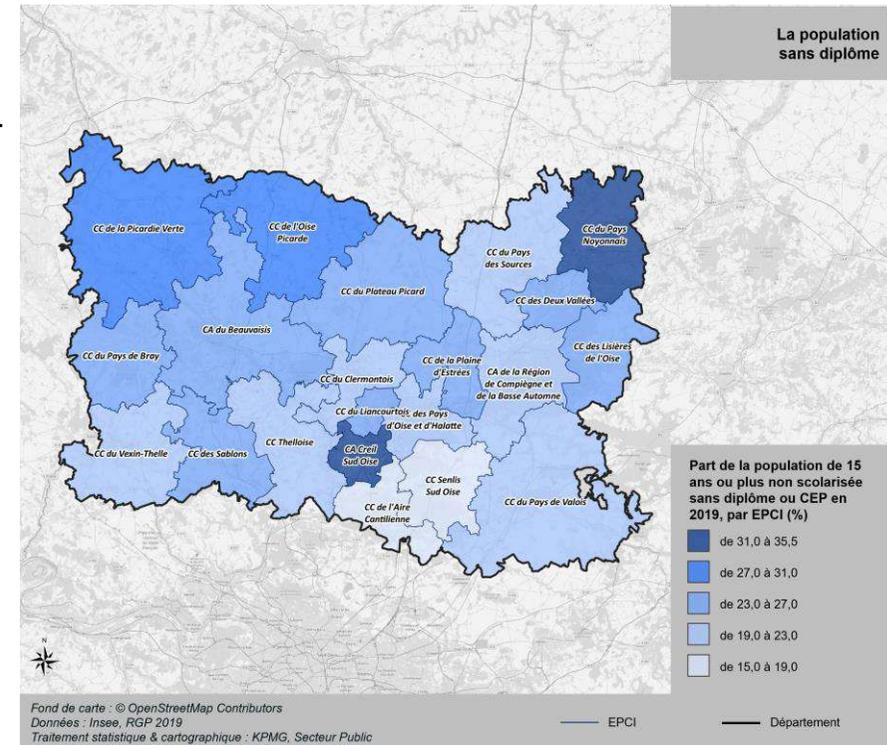
Des diplômés de l'enseignement supérieur peu représentés

- Les diplômés de l'enseignement supérieur s'avèrent faiblement représentés au regard de la France métropolitaine (25,8% contre 31,0%).

Une personne sur quatre âgée de 15 ans ou plus est sans diplôme

- **Les personnes sans diplôme représentent 24,7% de la population de 15 ans ou plus sur le département.** Cette proportion s'inscrit légèrement en-dessous de la moyenne régionale mais **nettement au-dessus de la moyenne métropolitaine (21,4%)**.
- Au sein de la CA Creil Sud Oise et de la CC du Pays de Noyonnais l'absence de diplôme concerne près d'une personne sur trois. La population sans diplôme y est ainsi plus de deux fois plus représentée que sur la CC de l'Aire Cantilienne.

Notons que l'absence de qualification peut constituer un frein à l'insertion professionnelle et sociale et qu'il s'agit là encore d'un public présentant des risques accrus d'illettrisme.



Un territoire exposé à un chômage important mais où les conditions de travail paraissent relativement favorables

Un taux de chômage légèrement plus important que sur le territoire national

- Avec **13,4% d'actifs de 15-64 ans au chômage en 2019**, le taux de chômage de l'Oise apparaît plus faible que sur la région mais reste **plus important que sur la France métropolitaine**. On constate également que les femmes y sont davantage exposées que les hommes, à l'instar des échelons de comparaison.

Des jeunes particulièrement vulnérables face à l'emploi

- Le chômage est plus de **deux fois plus fréquent chez les jeunes actifs** que chez l'ensemble de la population. En effet, **3 actifs de 15-24 ans sur 10 sont au chômage**, soit moins que sur la région mais **nettement plus que sur la France métropolitaine**.



Part des salariés de 15 ans ou plus **disposant d'un contrat précaire** en 2019



Part des salariés de 15 ans ou plus **travaillant à temps partiel** en 2019

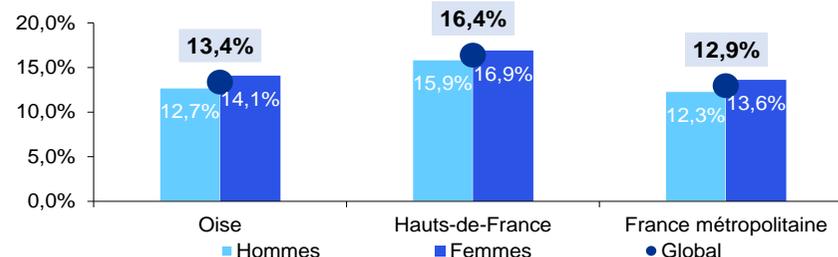


Source : Insee, RGP 2019

Des conditions de travail relativement favorables

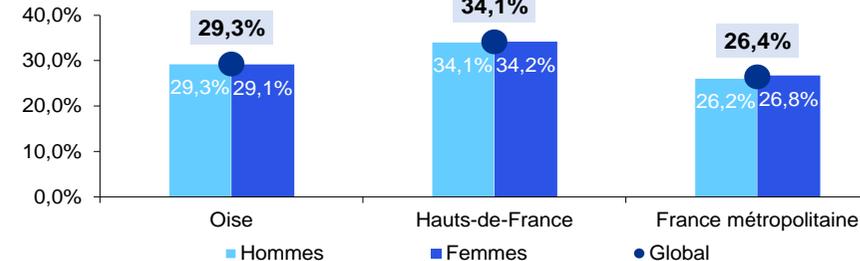
- En revanche, les salariés du département présentent des **conditions de travail relativement favorables avec seulement 13,9% de salariés en contrat précaire et 13,9% de salariés à temps partiel**. Ces proportions s'inscrivent en-dessous des moyennes régionale et nationale.

Taux de chômage de la population active âgée de 15-64 ans selon le sexe en 2019



Source : Insee, RGP 2019

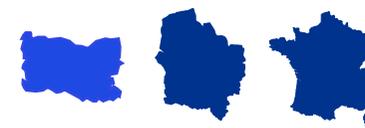
Taux de chômage de la population active âgée de 15-24 ans selon le sexe en 2019



Source : Insee, RGP 2019

Bien que l'illettrisme ait un impact sur la vie professionnelle, **plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme en France (51%) sont en emploi**. Les participants soulignent cependant que l'insertion professionnelle constitue un objectif majeur pour les personnes en situation d'illettrisme et sans emploi.

Une population moins vulnérable sur le plan économique



Un taux de pauvreté des ménages relativement faible

- Avec 12,9% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, le département de l'Oise présente un **taux de pauvreté nettement plus faible** que la région, et dans une moindre mesure, le territoire national.

Une part relativement faible de ménages non imposés comparativement à la région

- 52,9% des ménages du territoire ne sont pas imposés, tandis que 60% des ménages sont concernés par l'exonération sur la région.

Une faible représentation des bénéficiaires du RSA

- De la même manière, **les bénéficiaires du RSA sont sous-représentés** sur le département de l'Oise au regard des Hauts-de-France. Cette proportion s'inscrit également sous la moyenne métropolitaine mais dans une moindre mesure.

Une dépendance aux prestations sociales relativement faible

- Un foyer allocataire sur cinq est dépendant à hauteur de 50% de prestations sociales et un foyer sur 10 en dépend entièrement.
- Là encore, les moyennes régionale et, dans une moindre mesure, nationale, révèlent sur ces territoires une plus grande vulnérabilité économique.

Part des ménages sous la seuil de pauvreté



Source : Insee, Filosofi 2019

Part des ménages fiscaux non imposés



Source : DGFIP, 2020

Part de la population couverte par le RSA



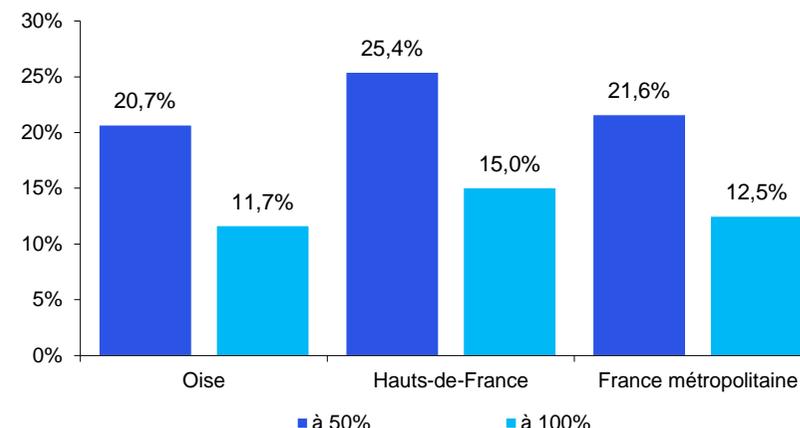
Source : CAF, 2020

Part de la population couverte par une allocation CAF



Source : CAF, 2020

Part des foyers allocataires dont les ressources sont constituées à 50% ou 100% de prestations au 31.12.2019

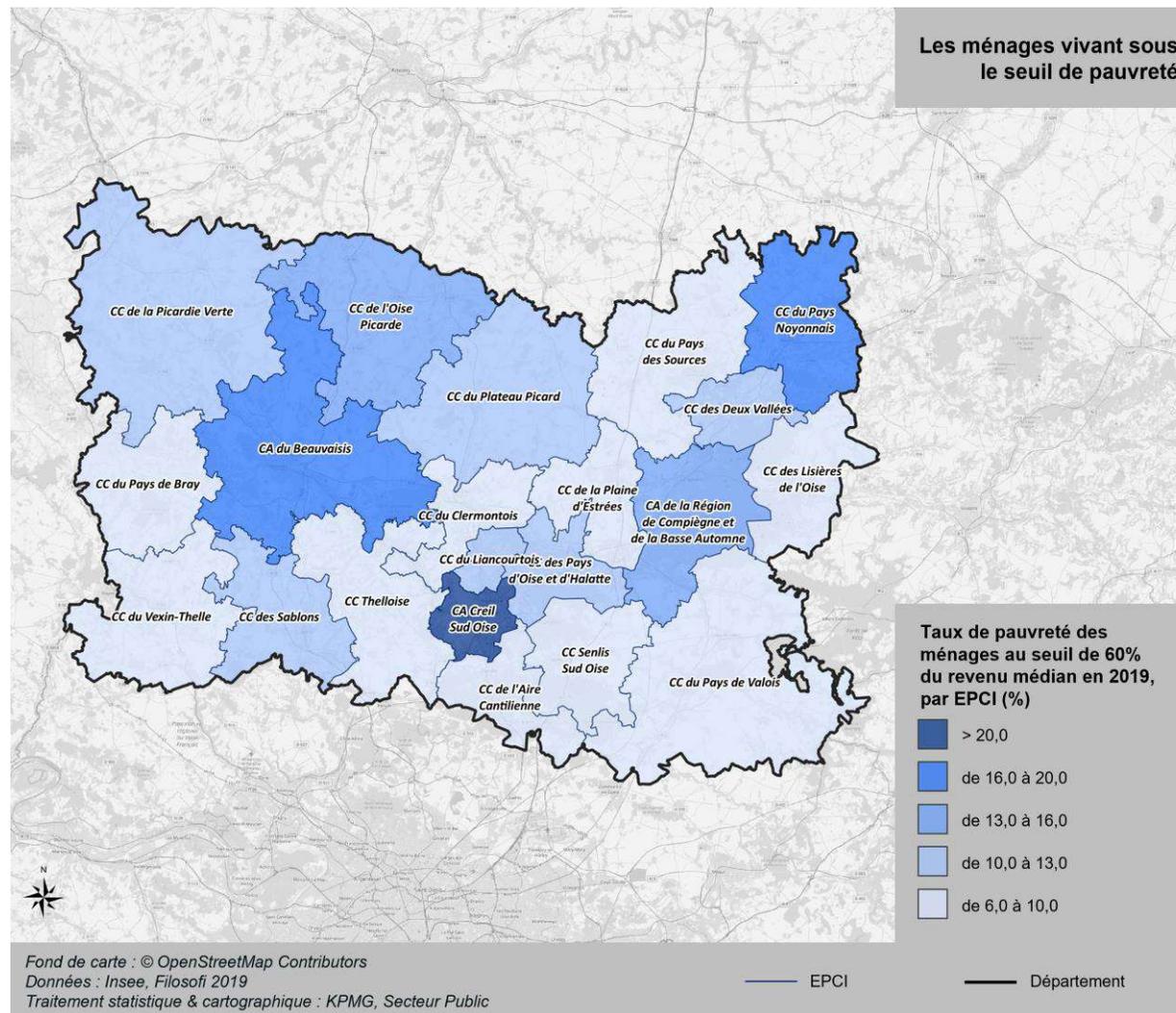


Source : CAF au 31.12.2019

Ces constats sont révélateurs d'une population départementale globalement relativement peu exposée à la précarité financière au regard des territoires de comparaison, mais marquée par de fortes disparités intra-départementales.

Une précarité financière marquée sur les CA du Beauvaisis et Creil Sud Oise et sur la CC du Pays Noyonnais

- Trois ménages sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté sur la CA Creil Sud Oise (29,4%). Cette proportion apparaît 2,3 fois supérieure à la moyenne départementale.
- La CA du Beauvaisis ainsi que la CC du Noyonnais présentent elles aussi des taux de pauvreté des ménages nettement supérieurs à la moyenne départementale (respectivement 16,8% et 18,2% contre 12,9% dans l'Oise).
- Ces trois intercommunalités, et en particulier la CA Creil Sud Oise, présentent également des proportions de ménages non imposés et de ménages dépendants des prestations CAF parmi les plus élevées.



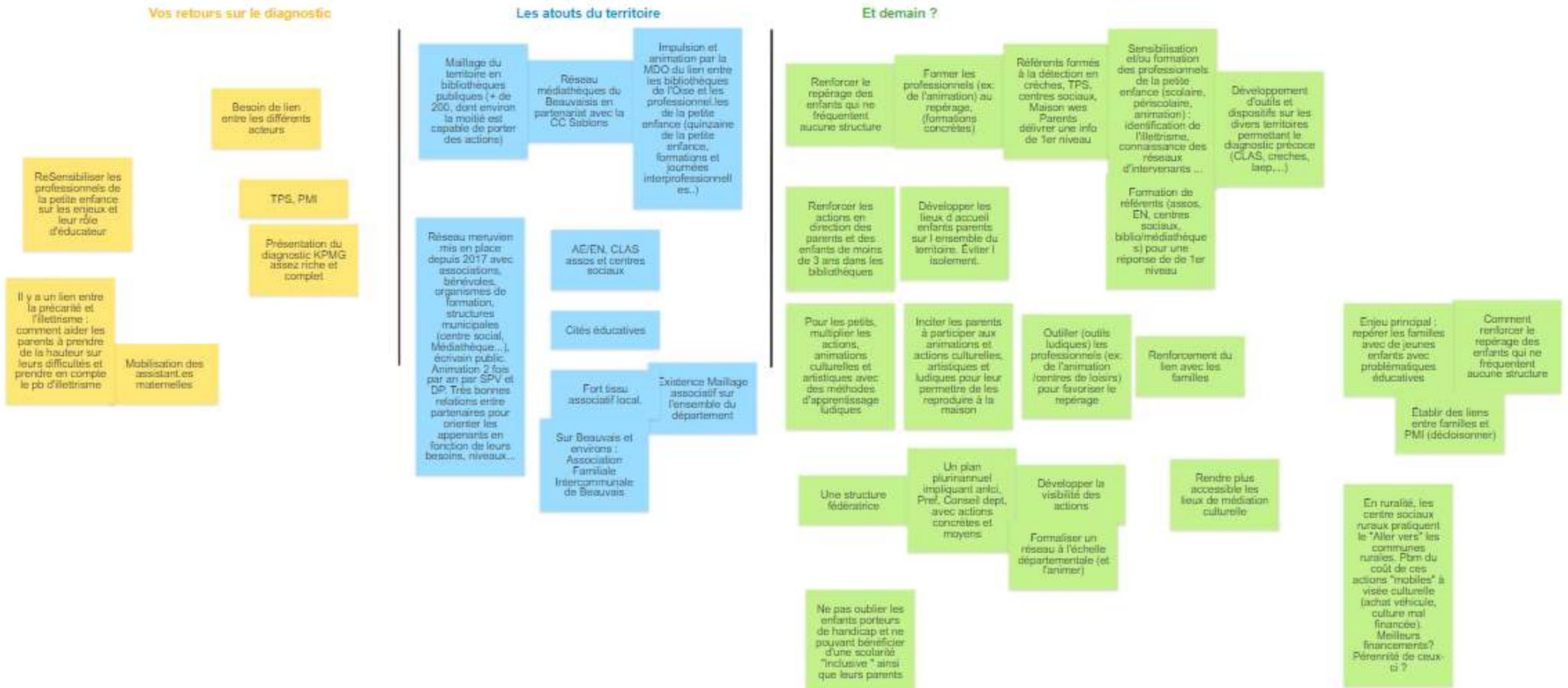
Annexe 3

Contributions des groupes de travail thématiques

Prévention de l'illettrisme



Agir dès le plus jeune âge avant l'école afin d'éviter l'apparition des difficultés



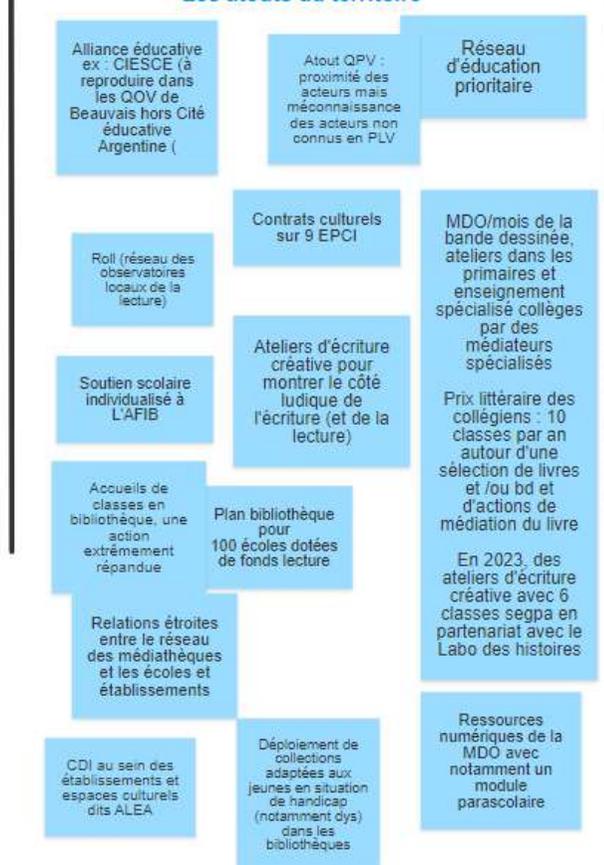
Prévention de l'illettrisme

Agir auprès des enfants scolarisés pour prévenir les difficultés, agir dès leur apparition et limiter le décrochage scolaire & Agir en dehors de l'école pour limiter les ruptures de parcours

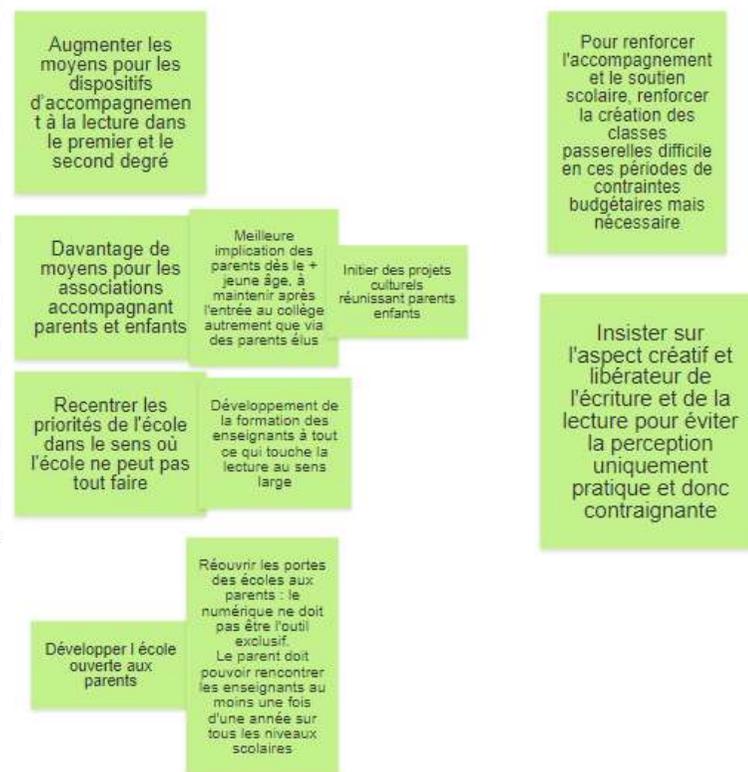
Votre regard sur le diagnostic



Les atouts du territoire

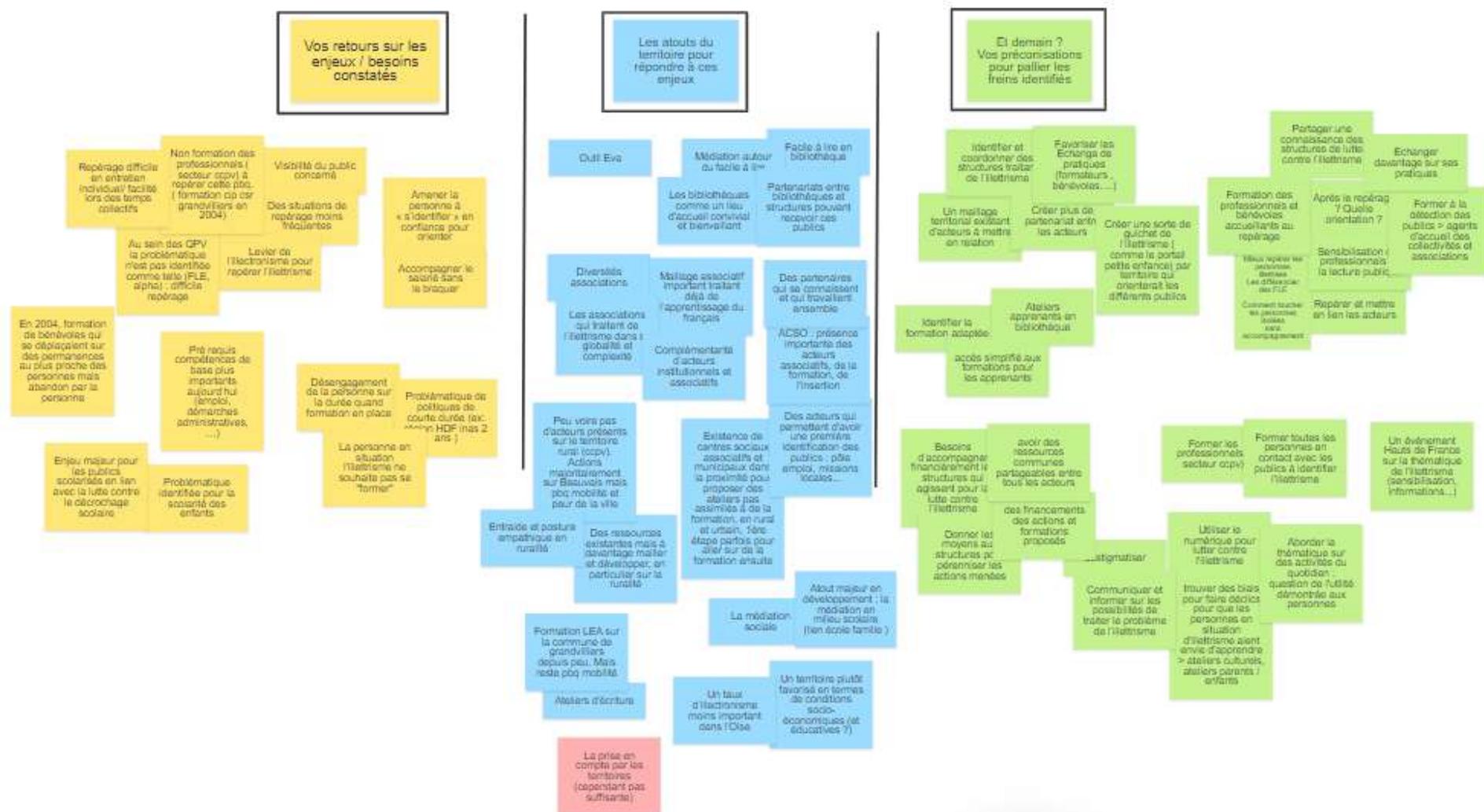


Et demain ?



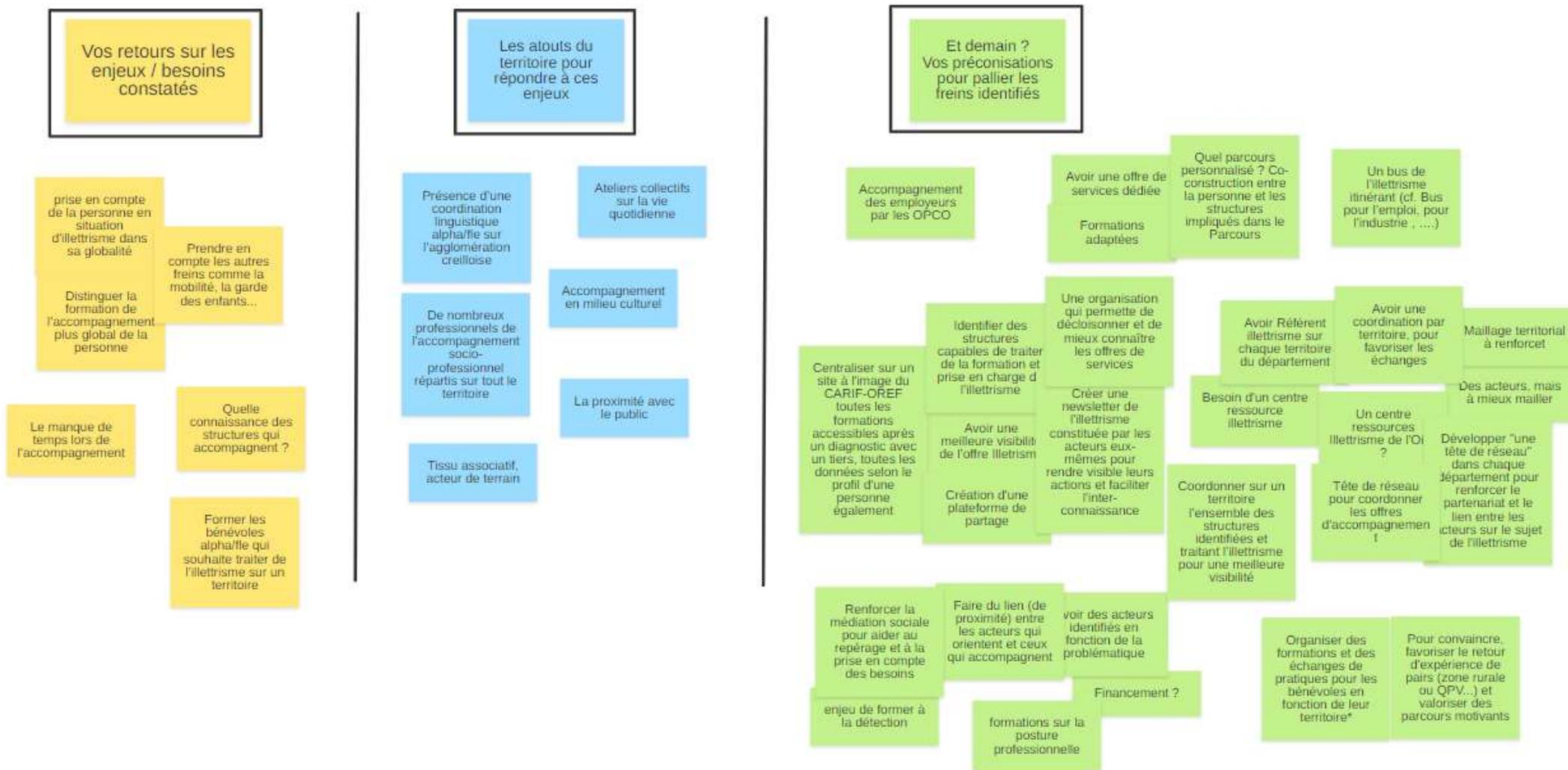
Lutte contre l'illettrisme

Repérer, objectiver

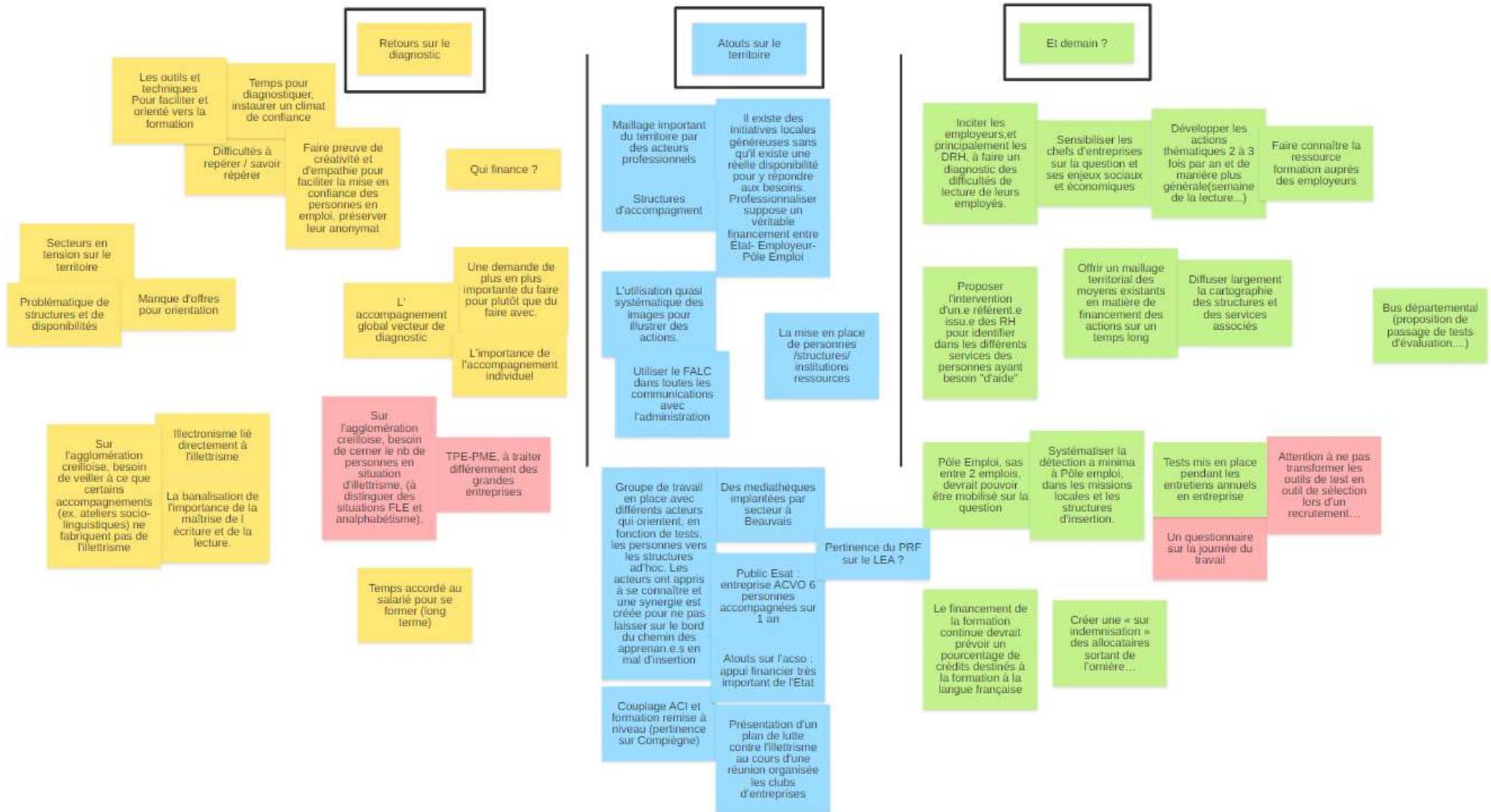


Lutte contre l'illettrisme

Accompagner, former



L'illettrisme dans le monde du travail





Camille REGIS
cregis@kpmg.fr
+33627517939



Judith OLLE
jolle@kpmg.fr
+33619778387



Manon CABANES
mcabanes@kpmg.fr
+33781829525

kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ADVISORY est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2022 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.